Janvier 2022

PRATIQUES
SPORTIVES NON
CONVENTIONNÉES
AU PARC
DEPARTEMENTAL DES
SPORTS DE MARVILLE
ET AU STADE DE LA
MOTTE

Mission Études et Pilotage de la Donnée

Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs

Table des matières

Points-clés de l'étude	4
Recommandations	. 9
Introduction	11
Enjeux : pourquoi s'intéresse-t-on aux « non conventionné.e.s » ?	11
Objectifs	
Revue de littérature	12
Définition de la pratique sportive « non encadrée »	13
Méthodologie	
Le parc départemental des sports de Marville	
Le stade départemental de La Motte	
Cartographies	24
Partie 1 : Les usagers et usagères des parcs La Motte et DE Marville	.32
Partie 1 : Les usagers et usagères des parcs La Motte et de Marville	
1.1 Statistiques issues de l'observation des sites	
1.1.1 Les activités pratiquées sur les deux sites	
1.1.2 Une fréquentation elevée lors des week-ends et des vacances	
1.1.3 Des pratiques genrées	
1.1.4 Pratiques non-conventionnées des enfants	
1.2 Résultats de l'enquête auprès des usager.ère.s	
1.2.1 Caractéristiques socio-démographiques des personnes enquêtées	
a. Qui sont les usagères et usagers interrogés ?	
b. Commune d'origine	
c. Type d'activités	
d. Une fréquentation régulière sur les deux sites, mais plus courante au stade de La Motte	
1.2.2 Typologie des usagers et usagères des deux sites	
a. La pratique sportive (non conventionnée) organisée et régulière	
b. La pratique conviviale et festive	
c. La pratique sportive « libre »	
d. Une pratique libre associée à une pratique conventionnée envisagée ou en cours	
e. La pratique familiale et éducative	
f. Pratiques résidentielles non sportives	
1.2.3 Profils rencontrés au stade départemental de la Motte	
a. Une pratique résidentielle – le site de La Motte comme un lieu de vie de quartier	
b. Les groupes des jeunes engagés dans le football c. Les joueurs de cricket	
•	
1.2.4 Profils rencontrés au parc départemental de Marville	
b. Le football : une pratique dominante	
c. Groupes sportifs réunis autour d'un parcours migratoire commun	
d. Les joueurs et joueuses de Beach-volley	
e. Le site de Marville comme lieu de ressource pour les personnes en perte d'autonomie et les	50
professionnel.le.s du handicap	5.2
1.3. Les relations entre usager.ère.s au stade de La Motte et au parc de Marville	
1.3.1 L'importance de la médiation pour apaiser les relations entre les usager.ère.s	
1.3.2 Les stratégies d'occupation du terrain par les non conventionnés : entre négociation et entraide.	
1.3.3 Qu'en est-il des relations entre non-conventionné.e.s ?	
1.3.4 Les freins des femmes a la pratique sportive : entre contraintes familiales et sexisme	
1.4. Attentes des usagères non conventionné.e.s	
1.4.1 Préservation de l'environnement et gestion des déchets	
1.4.2 Entretien des équipements	
1.4.3 Attentes en termes de facilités : toilettes, point d'eau, éclairage et parking	
1.4.4 Demandes de conventionnement des pratiques sportives : le Beach-volley et le cricket	

a. Le cricket : une demande récurrente d'officialisation sur les deux sites	65
b. Le Beach-volley : le développement d'un sport prisé sur le site de Marville	66
c. Une demande de créer un club de football féminin au stade de La Motte	67
1.4.5 L'exploitation des espaces non affectés	67
1.5 Synthèse	67
Partie 2 : Les effets des pratiques non conventionnées sur les sites	69
Partie 2 : Les effets des pratiques non conventionnées sur les sites	
2.1 La fréquentation non conventionnée : enjeux pour la gestion de Marville et de La Motte	
2.2 La crise sanitaire comme déclencheur de multiples revendications sur les sites de la Motte et de Ma	
2.2.1 Une fréquentation importante en raison de la fermeture des clubs	
2.2.2 Une activité calme malgré quelques incivilités	
2.3 Un défi pour la gestion et la sécurité a Marville lors des « pics d'activite »	
2.3.1 Dégradations récurrentes du site	
2.3.2 Enjeux de sécurité pour les usager.ère.s et personnels du site	76
2.4 La Motte : entre une occupation résidentielle et une occupation sportive plus remarquée dans le	
contexte d'une crise sanitaire	
2.4.1 Dégradations du site	
2.4.2 Le rôle de gardiens dans la médiation entre joueurs	80
Partie 3 : recommandations	82
Partie 3 : recommandations	83
3.1 Synthèse des résultats principaux de l'étude	83
3.2 Constat 1 : une tension entre la demande des usager.ère.s et la capacité des sites	84
3.2.1 Enjeux	84
3.2.2 Piste d'amélioration 1 : l'attribution d'une zone « non conventionnée » sur les deux sites	84
3.2.3 Piste d'amélioration 2 : accompagner les agents - La formation et la médiation comme leviers .	85
3.2.4 Piste d'amélioration 3 : prolonger l'observation des pratiques non conventionnées	85
3.3 Constat 2 : dégradations des sites lors des week-ends et des vacances	86
3.3.1 Enjeux : préserver l'environnement et les rares espaces verts	86
3.3.2 Piste d'amélioration : responsabilisation des usagers et usagères fréquentant les parcs	86
3.4 Constat 3 : dysfonctionnement du système de sécurité du site de Marville (parking et entrée)	87
3.4.1 Enjeux	87
3.4.2 Piste d'amélioration : repenser la politique de fermeture des portails d'entrée pour assurer la sécurité du site	0-
3.5 Constat 4 : les inégalités d'accès selon le genre : un défi pour l'inclusion des femmes dans le sport .	
3.5.2 Piste d'amélioration : communication et actions sensibles au genre	
Conclusion	90
Annexes	92
Annexe 1 : affiche distribuée aux usager.ère.s sur les deux sites dans le cadre de l'enquête	92

Points-clés de l'étude

La Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs (DCPSL) a souhaité mener ce diagnostic afin d'améliorer la connaissance des usagers et usagères non conventionné.e.s sur le parc départemental des sports de Marville et le stade de La Motte.

Quelles sont les pratiques sportives non conventionnées ?

Les pratiques « libres » ou « non-encadrées » sont réalisées en dehors du cadre d'une licence, d'un club ou d'une structure privée¹. Il s'agit par exemple des joueurs de Football utilisant les terrains des parcs, en fonction de leurs disponibilités et sans réservation.

Pourquoi s'intéresser à ces pratiques ?

- D'abord, elles sont fréquentes en France comme dans les pays Européens : 41% des adultes pratiquent un sport non encadré².
- Ces pratiques pourraient être renforcées dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques et par le projet du Grand Paris Express qui viendra améliorer l'accès entre la Seine-Saint-Denis et les départements voisins.
- La crise sanitaire peut aussi avoir des implications sur les habitudes sportives. Selon une enquête de l'IRDS, 51 % des sportives et sportifs ont pratiqué le sport en dehors d'un encadrement lors des confinements, alors que d'habitude il s'agit de 29 % des pratiquant.e.s.

Quels sont les objectifs de cette étude ?

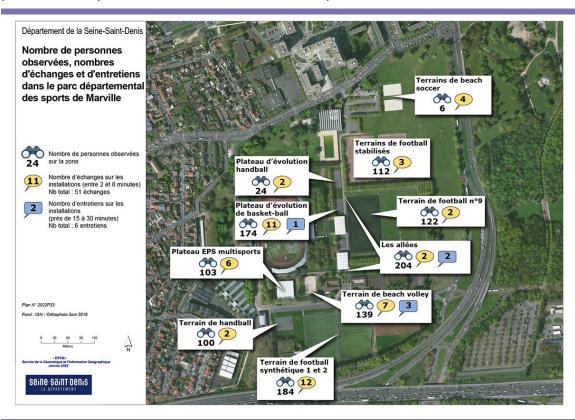
- Mieux connaître les types de pratiques sportives non-conventionnées, les motivations et les attentes de ce public et les relations avec les autres usagers et les agent.e.s sur les deux sites.
- Comprendre l'effet de cette fréquentation sur l'environnement des sites, le travail des agents et les autres usagers.
- Etablir des recommandations à la lumière de ces résultats.

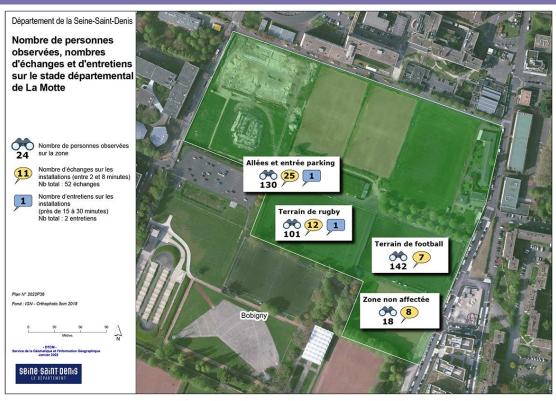
Méthodologie de l'étude: des méthodes complémentaires L'étude a été réalisée entre les mois d'août et d'octobre 2021 grâce à l'usage des méthodes suivantes: des statistiques descriptives fondées sur l'observation de 1 559 usager.ère.s dont 1 168 au parc départemental des sports de Marville et 391 au stade départemental de La Motte; une enquête par questionnaire distribué auprès de 259 personnes, dont 150 à Marville et 109 à La Motte; une centaine d'échanges et 15 entretiens individuels anonymisés. L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon partiellement représentatif des publics non conventionné.e.s, d'une part en raison de la fréquente indisponibilité des personnes pour réaliser des entretiens. D'autre part, les « mauvaises » conditions météorologiques (pluie, faibles températures, etc.) lors de l'enquête pourraient contribuer à sous-estimer le nombre de personnes venant habituellement sur ces sites.

¹ Institut Régional de développement du Sport. 2009. La pratique sportive dans les départements franciliens. *Les dossiers de* l'IRDS, n° 7, octobre.

² IRDS. 2020. Chiffres clés sur le sport de 2020. Paris : IRDS.

Les deux cartes ci-dessous présentent en partie les méthodes employées dans l'étude. Le nombre de personnes enquêtées par zone d'activité (au total 259) n'a pas été relevé sur ces cartes, car cette information n'a pas été toujours indiquée lors des échanges, notamment lorsque les personnes ont été présentes sur plusieurs zones d'activité ou de repos.





Principaux résultats

• Une diversité des profils d'usager.ère.s non conventionné.e.s

L'étude a montré une variété de pratiques sportives et non sportives non-conventionnées sur les deux sites.

La typologie présentée dans ce rapport identifie différents usages qui varient selon l'engagement des personnes et de leur organisation. Les pratiques familiales sont caractéristiques du stade de La Motte alors qu'à Marville le niveau d'engagement sportif des usager.ère.s est plus élevé. Dans les deux cas, la pratique du football est dominante, avec des enjeux plus importants autour de l'utilisation des terrains, particulièrement lors des week-ends et des vacances scolaires. Sur les deux sites, la fermeture des certains clubs lors de la crise sanitaire et l'accessibilité des terrains, ont attiré des personnes d'autres départements : 8 à 10% ne résident pas en Seine-Saint-Denis.

Une présence limitée des femmes

Les femmes représentent 10-12% des personnes observées sur les sites. Celles qui pratiquent une activité sportive y viennent toujours accompagnées, ou sont intégrées en groupe. Parmi celles qui fréquentent les sites, 38% des femmes observées sur le site de Marville et quasi la moitié des femmes à La Motte n'étaient pas engagées dans une activité sportive.

Cette exclusion des femmes des pratiques sportives peut être interprétée d'après plusieurs facteurs :

- Les normes sociales : division des tâches défavorable aux femmes et un sentiment de légitimité d'occuper l'espace public, plus fort chez les hommes et renforcé par les normes sociales existantes
- Comportements et pratiques sexistes (refus de partager le terrain, ou attitude peu accueillante)
- Installations non adaptées (manque d'éclairage en soirée, absence des toilettes etc.).

Une surfréquentation des personnes non conventionné.e.s lors des week-ends et des vacances

Cette fréquentation a des conséquences sur l'environnement des sites et leur gestion lors des pics d'activité. On constate des dégradations d'équipements et une accumulation des déchets sur les terrains lors de ces moments. La surfréquentation peut générer également de l'insécurité chez les usager.ère.s mais également chez les agents. De plus, l'organisation d'évènements festifs comme les tournois nécessite une présence continue et une vigilance de la part des agents afin d'assurer l'ordre et la sécurité des sites. Lorsque les tournois ne sont pas anticipés par les participants et que les gardiens n'en sont pas informés en amont, cette sécurisation devient plus difficile à réaliser.

• Une régulation des conflits efficace malgré l'existence de tensions entre conventionné.e.s et non conventionné.e.s

A Marville et à La Motte, des conflits autour de l'occupation des terrains sont généralement résolus par une médiation réussie de la part des agents et par des arrangements entre usager.ère.s. Sur les deux sites, les agents privilégient le plus souvent la recherche de solutions et le compromis. La plupart des conflits sont ainsi résorbés au travers de rondes fréquentes, d'un bon relationnel et d'une communication non violente avec les usager.ère.s, comme nous l'avons observé lors d'un conflit entre deux groupes non-conventionnés à Marville.

De plus, certains acteurs, comme ceux affiliés à des clubs, mais également des entraineurs présents à titre privé, véhiculent des codes de conduite respectueux auprès des joueur-euse.s et leurs familles comme le fait le club de l'Etoile au stade de la Motte, ou un coach de basket-ball habitué des lieux rencontré à Marville. Ces ententes et les personnes « ressources » constituent des leviers potentiels pour l'installation d'une cohabitation durable entre les usagers et usagères. En revanche, à Marville, en raison

de l'étendue du site, la fréquentation élevée lors des week-ends et des vacances scolaires amplifie les missions des agents lors de ces pics d'activité et peut générer de l'insécurité. Sur ce site, des conduites à risque des usagers ont été signalées, comme la consommation d'alcool sur le parking et les motos cross qui peuvent constituer un danger pour les usager.ère.s.

Le parc départemental des sports de Marville: lieu de sociabilités et d'engagement sportif

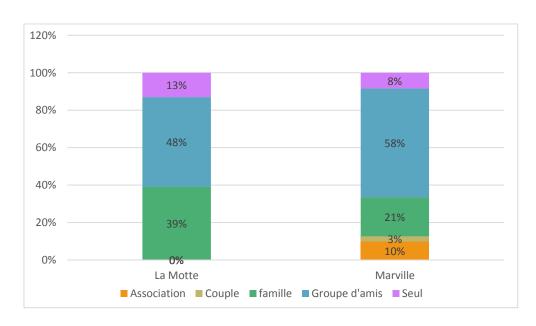
Parmi les 150 personnes interrogées, on constate que les répondant.e.s à Marville sont plus jeunes en comparaison de ceux et celles qui fréquentent le stade de La Motte. **Un tiers des usager.ère.s étaient âgé.e.s de 15-19 ans.**

Il existe une dimension collective et des sociabilités fortes surtout pour les jeunes pour qui le site est un lieu de socialisation et de loisirs. Ainsi, 58% des personnes interrogées ont indiqué venir en groupe d'ami.e.s. Les lieux particulièrement investis par les jeunes en fin d'après-midi et début de soirée en semaine sont les halles couvertes (foot, basket). Ces jeunes utilisent souvent des codes d'utilisation fluide (lorsqu'il y a du monde, le jeu par roulement, chaque groupe attend son tour, les conflits sont plutôt rares).

La pratique du football est dominante, avec des groupes organisés et engagés ayant des habitudes et des créneaux réguliers. Sur ce site, d'autres activités attirent des sportif.ve.s intéressés par l'accessibilité et la qualité des installations : le Beach Volley (15%), le basket (12%). Bien qu'il n'existe pas d'installations dédiées, la pratique du cricket est également observée (5%).

Les week-ends sont un point culminant d'activité sur ce site : des tensions peuvent apparaitre entre non conventionnés et conventionnés, par exemple lorsque des groupes venant très tôt refusent de céder le terrain aux groupes conventionnés ayant réservé la place. Généralement résolus par les agents, ces conflits représentent une source d'insécurité à la fois pour les usagers et pour les agents. De plus, ces pics d'activité génèrent du travail supplémentaire aux agents qui doivent assurer la propreté du site, évacuer à temps le site avant la fermeture et réparer la clôture du parking, souvent cassée par des usagers restés au parc au-delà de l'horaire d'ouverture des sites.

Les modalités de fréquentation à Marville et au stade de La Motte



Le stade départemental de La Motte – entre usages résidentiels et sportifs

Les profils socio-démographiques sont différents de ceux rencontrés au site de Marville. Premièrement, les 109 personnes interrogées sur ce site étaient **plus** âgées : leur moyenne d'âge était de 30 ans.

Si la pratique du football est dominante sur ce site (62% des personnes observées), 10% des personnes observées pratiquaient une autre activité comme le vélo, des jeux, de la danse. Par ailleurs, 5% ont joué au cricket et une minorité a pratiqué la course à pied (1,2%).

Des **pratiques non sportives** ont été déclarées par 38% des personnes enquêtées sur ce site (promenade, observation des matchs depuis les bancs, pique-niques). Souvent, il s'agit des pratiques **familiales et éducatives**, par exemple, des parents accompagnant leurs enfants très régulièrement sur ce site, pour l'éducation au sport, mais également comme un lieu de détente et de socialisation.

Sur ce site, la crise sanitaire a attiré de nombreux joueurs de football venant d'autres communes, voire d'autres départements (8%), dans un contexte de fermeture des stades et des clubs. L'occupation des lieux par des non-habitué.e.s non-conventionné.e.s a pu générer dans certains cas des rivalités, particulièrement lors des week-ends très fréquentés et des vacances scolaires. Ainsi des tensions ont été remarquées lors de l'été 2020 et 2021. A l'exception de ces périodes, les conflits sont habituellement résolus par des pratiques de médiation des agents, ou des clubs présents.

Enfin, la qualité des installations et leur accessibilité, la recherche du lien social et des espaces verts, rares dans ce quartier, ont constitué des motivations de la majorité des personnes enquêtées.



Recommandations

Six préconisations-clés sont présentées ici afin de contribuer à résoudre les problématiques identifiées lors de cette étude. Une concertation avec les agent.e.s est recommandée afin d'ajuster ces recommandations au plus près des réalités de terrain et si nécessaire, de les compléter.

1. Dédier une zone ou des zones d'usage non conventionné sur les deux sites, sur les terrains non utilisés et désaffectés

Face à la forte demande des sportif.ve.s non-conventionné.e.s, dans un contexte d'une crise sanitaire prolongée depuis mars 2020, l'exploitation des terrains désaffectés, comme les terrains en schiste (terre rouge) dans les deux sites, dans l'optique de créer une ou des zones de pratiques sportives non-conventionnées pourrait être envisagée conformément aux projets de la DCPSL. Cette action pourra également permettre de répondre à des revendications existantes, notamment celles des joueurs de cricket sur les deux sites.

2. Inciter au respect des règlements des sites à travers un affichage clair

Une généralisation d'affiches claires et illustratives permettrait de rappeler les règles d'usage et des interdictions à l'intérieur des sites. De plus, la responsabilisation des usagers et usagères peut être utile afin de les inclure dans une démarche écologique et responsable de l'environnement qui leur est offert.

- 3. Préserver les espaces verts et la propreté des sites à travers des campagnes de prévention des pratiques nocives à l'environnement. Un appel à agir peut être lancé afin de mobiliser les habitué.e.s des sites à participer à l'amélioration de leur état, comme par exemple des campagnes de ramassage des déchets, la plantation des arbres ou de plantes, etc. Ces campagnes pourraient ensuite valoriser ces initiatives, à travers l'exposition des photos de bénévoles. De même, l'équipement du site avec des containeurs plus volumineux, dans les terrains où les déchets ont été le plus remarqués est préconisé, par exemple, sur les terrains libres d'accès côté piscine, au niveau du parking, derrière le terrain de Beach-volley, etc.
- 4. Lancer une campagne de sensibilisation contre les inégalités d'accès des femmes aux sites sportifs et adapter les installations à un public féminin.

Plusieurs propositions peuvent aider à renforcer la présence des filles et des femmes, dont : l'installations de toilettes, de vestiaires et d'un éclairage extérieur notamment pour les pratiques de Beach-volley et de Basket-ball, où on constate une participation des femmes. D'autres exemples d'actions incluent la programmation de créneaux dédiés aux femmes en partenariat avec des associations de femmes, et la possibilité de proposer des modes de garde ponctuel pour les enfants. Enfin, l'organisation d'une campagne de sensibilisation contre les inégalités d'accès des femmes au sport, pourra lever le tabou autour de ce sujet et renforcer la présence des femmes sur ces lieux.

5. Améliorer la sécurité des sites, particulièrement à Marville L'organisation d'une surveillance par une agence de sécurité, ainsi que l'activation de caméra à l'entrée pourraient être envisagées afin de contrôler l'état du parking et de limiter les dégradations constatées. La mobilisation d'agent.e.s de médiation en renfort lors de week-ends, de vacances scolaires ou lors de temps forts d'activité qui peuvent être identifiés à l'avance. Ainsi, le renforcement de l'encadrement par des agents dédiés

à cette pratique pourrait appuyer les agents dans leur travail et renforcer des pratiques de cohabitation sur le site, et des compromis lors du déclenchement des conflits imprévisibles.

Afin d'installer des bonnes pratiques de manière durable et rassurer les agents face aux conflits existants, la formation ou le développement continu des compétences des agents en matière de gestion de conflit et la fourniture d'un matériel de protection sont des leviers possibles.

6. Poursuivre l'observation des pratiques non conventionnées sur ces sites afin de préciser les évolutions sur le moyen et long terme

A moyen et long terme, le prolongement de cette observation pourrait nuancer les résultats de l'étude et aider à mieux saisir les effets de ces pratiques sur l'environnement des sites, les agent.e.s et sur les usager.ère.s. Ces données objectives pourraient ainsi guider les décideur.euse.s de façon à ajuster les politiques publiques dans le respect des usager.ère.s, des agent.e.s et des valeurs partagées par le Conseil Départemental. La période à venir, notamment à travers les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques, mérite une attention soutenue afin de percevoir les évolutions de ces pratiques sur un moyen terme.

Introduction

En Seine-Saint-Denis, aux côtés des pratiques sportives encadrées, les pratiques sportives libres, dites « non conventionnées » sont observées de manière très régulière dans les parcs départementaux, dont le Parc départemental de Marville et le stade départemental de La Motte qui font l'objet de cette étude.

Ces usages sont ici entendus au sens d'une pratique sportive réalisée sur l'équipement en dehors d'un rattachement à une structure sportive traditionnelle. Il s'agit par exemple de l'utilisation d'un terrain de football ou d'une piste d'athlétisme sans rattachement à un club ou à une association sportive.

La Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs (DCPSL), responsable de ces sites, a souhaité mener cette analyse afin d'améliorer la connaissance du public qui fréquente ces parcs de manière non conventionnée.

Cette démarche répond à une demande d'évaluer le contours de ces pratiques « libres », de mieux saisir les motivations des usager.ère.s, les formes de sociabilités existantes et les liens entre les différents acteurs et actrices : usager.ère.s, agent.e.s, habitant.e.s, clubs, etc. Il s'agit également d'appréhender dans quelle mesure cette fréquentation implique une mobilisation spécifique des agents exerçant sur ces sites.

ENJEUX : POURQUOI S'INTERESSE-T-ON AUX « NON CONVENTIONNE.E.S » ?

Le développement des pratiques sportives libres et non encadrées constitue un enjeu pour l'action publique départementale, à la fois pour l'adaptation des projets actuels et futurs, pour la gestion de ces sites, mais également en termes de maintien de l'ordre et de sécurité du public et des agents.

Dès lors, il est nécessaire de comprendre l'effet de l'usage « non conventionné » des sites pour les agents qui y travaillent, sur la qualité des équipements, le fonctionnement des structures conventionnées (les clubs) et les habitant.e.s des quartiers à proximité des sites.

Cette étude répond notamment aux préconisations du Schéma de cohérence des équipements sportifs (SCOTES) de 2015-2020 de réaliser un diagnostic afin de : « mieux connaître les activités sportives pratiquées dans les parcs départementaux et leurs incidences. Ses conclusions serviront de base à des propositions d'expérimentation si afin de garantir un juste équilibre entre les pratiques sportives et le respect des autres usagers des parcs, de la faune et de la flore ».

La réflexion sur les pratiques sportives non encadrées est alimentée par deux vastes projets visant la transformation de l'espace public : en premier lieu, la préparation des Jeux olympiques et paralympiques dans lesquels la Seine-Saint-Denis sera fortement impliquée et en deuxième lieu, le chantier du Grand Paris Express visant à améliorer l'accessibilité entre la banlieue et la capitale.

En regard de ces transformations, la pratique libre ou « non conventionnée » pourrait se voir renforcée. D'une part, l'offre dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques sera enrichie, avec la réalisation du centre aquatique olympique, la modernisation du site de Marville et la construction du nouveau complexe sportif inclusif, le Pôle de référence inclusif et sportif métropolitain (PRISME) au stade départemental de La Motte. D'autre part, le projet Grand Paris Express viendra améliorer l'accessibilité de ces deux sites, et particulièrement à Marville qui attire déjà un nombre élevé d'usager.ère.s³.

Ces changements suscitent deux questions liées à cette étude : comment se saisir de ces chantiers afin de répondre aux besoins des usager.ère.s et de contribuer au maintien de

-

³ La DCPSL estime l'entrée de 250 usagers non conventionnés par jour sur ce site.

l'équilibre entre les différentes pratiques familiales, sportives et non sportives, conventionnées ou non, dans le respect de l'environnement de ces sites et des agents qui y travaillent ?

OBJECTIFS

L'étude a pour objectifs :

- D'estimer la fréquentation de ces sites dans des créneaux différents : semaine, weekend, vacances scolaires. Il s'agit de savoir à quels moments ces usages sont particulièrement importants et quel est leur effet sur l'environnement des sites et les autres usages dits « officiels ».
- D'appréhender les différents usages dits "non conventionnés" des équipements sportifs départementaux de Marville et du stade départemental de La Motte. Notre finalité est de créer une typologie des usager.ère.s selon leur modalités de fréquentation, leur fréquence d'utilisation, le degré de leur engagement, etc.
- D'évaluer les besoins et les attentes des usagers et des usagères non conventionné.e.s.
- D'établir des préconisations pratiques pour veiller à l'équilibre entre usager.ère.s conventionné.e.s et non conventionné.e.s et répondre aux besoins des acteurs et actrices impliqué.e.s dans ces espaces (agents, publics, habitants, clubs, etc.), conformément aux orientations du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Ce rapport n'a pas vocation à apporter un diagnostic sur les conditions de travail des agents. Nous aborderons ces conditions uniquement dans les cas où les usages non conventionnés ont un impact sur les missions des agents de ces sites.

Afin de répondre aux objectifs cités précédemment, ce rapport est structuré en trois parties :

- Dans la première partie, nous présentons les données collectées afin de caractériser les fréquentations des publics des deux sites. Au travers des matériaux quantitatifs et qualitatifs analysés, nous décrivons le profil socio-démographique des usagers et usagères ; leurs motivations et leurs souhaits concernant les parcs fréquentés. Par la suite, cette partie est dédiée aux types des relations entre usager.ère.s ainsi qu'aux relations entretenues entre les personnes (non-conventionnées et licenciées). Enfin, nous avons mis en lumière les stratégies mises en place par les personnes fréquentant les sites de manière non-conventionnée.
- Dans la deuxième partie, nous appréhendons la manière dont ces fréquentations non officielles agissent sur l'environnement du parc, la sécurité ainsi que sur les réalités de travail des agents des sites.
- Dans la troisième partie, nous avons formulé des préconisations pratiques qui pourraient servir de base pour une démarche de concertation auprès de usager.ère.e et des agent.e.s.

REVUE DE LITTERATURE

Selon la Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEA), la Seine-Saint-Denis dispose d'une offre en équipements sportifs quasi-systématiquement inférieure aux niveaux métropolitain et régional. En Seine-Saint-Denis, il existe 231 100 licences dont 62 300 dans les quartiers politiques de la ville ; un tiers concerne des licences féminines. En Île-de-France, il existe 19 800 clubs, dont 3 230 à Paris et 1 770 en Seine-Saint-Denis.

Selon le diagnostic mené lors du Schéma de cohérence d'équipements sportifs du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis⁴, la pratique sportive, sous ses différentes formes, est plus fréquente pour les hommes, les jeunes (15-34 ans), les plus diplômé.e.s et les catégories professionnelles les plus élevées. Selon ce Schéma, les freins économiques et socioculturels, mais aussi le rythme de vie, l'accessibilité aux équipements sportifs et la diversité de l'offre en animation sportive du département peuvent expliquer les plus faibles taux de pratique sportive en Seine-Saint-Denis.

Les freins varient selon le genre : les femmes mettent en avant plus souvent des contraintes matérielles, familiales, liées au travail, ainsi que le manque de motivation qui les empêcheraient de pratiquer un sport. Ces freins peuvent être liés à des comportements sexistes tel qu'il a été montré dans une enquête sur les pratiques sportives des femmes à Bordeaux et à Genève⁵. Selon cette étude l'activité sportive féminine est affectée dès l'enfance par un effet de socialisation. Le décrochage du sport des jeunes filles est accentué tout au long de la vie, avec l'entrée dans la vie familiale et la naissance des enfants. Ce décrochage est également mis en lien avec des conduites sexistes dans le sport : selon cette enquête, à Genève, 30 % des femmes déclarent avoir été témoins de propos ou de gestes sexistes, 26 % en ont été victimes (53 % des étudiantes) ; 18 % des victimes disent avoir arrêté ou modifié leurs pratiques sportives suite à une agression sexiste.

En Seine-Saint-Denis, la pratique sportive féminine est identifiée comme un enjeu pour l'égalité femmes-hommes, qui figure dans le plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes adopté par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en mars 2019, d'où l'organisation de deux manifestations récentes sur le sujet⁶.

DEFINITION DE LA PRATIQUE SPORTIVE « NON ENCADREE »

Référées comme pratiques « libres », « autonomes », « non encadrées », ou « non conventionnées », ces pratiques sportives impliquent l'absence d'un moniteur.rice, d'une licence, d'un club ou d'une structure privée⁷. Ces activités sont donc difficilement quantifiables en raison de leur non rattachement. L'Institut Régional de développement du Sport (IRDS) relève ainsi, qu'elles « n'obéissent à aucune règle de temps, d'espace ou de fréquence ». Elles ont lieu en de nombreux endroits de l'espace public et notamment dans les parcs et impliquent par conséquent leur prise en compte dans les politiques d'aménagement de l'espace public (pistes cyclables, installation des « street workout », élargissements des trottoirs, etc.).

Depuis vingt ans, les pratiques sportives en autonomie ont tendance à se développer au sein de la population⁸. Ces pratiques sont fréquentes en France : 41% des adultes pratiquent un sport non encadré⁹. Ces statistiques sont également confirmées dans le contexte européen : le baromètre européen du sport (2017) indique que 40% des usager.ère.s interrogé.e.s préfèrent pratiquer le sport librement à l'extérieur et notamment dans les parcs. Une enquête annuelle est mise en place par l'IRDS sur les pratiques sportives des Francilien.ne.s âgé.e.s de 15 ans et plus en Île-de-France (EPSF). Selon cette enquête, 40% des enquêté.e.s en Seine-Saint-Denis privilégient la pratique autonome, 30 % pratiquent exclusivement un sport encadré et 16%

Page 13 sur 94

٠

⁴ IRDS. 2012. La pratique sportive en Seine-Saint-Denis. *Les dossiers de l'IRDS*, n° 19. https://www.irds-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/IRDS/Publications/irds_19.pdf

⁵ Yves R. 2018. Le sport organisé : un creuset des inégalités entre les femmes et les hommes. *Cause commune,* n° 5, Production des territoires, mai/juin 2018.

⁶ Ainsi, le colloque "Femmes et espaces publics, la pratique du sport", organisé le lundi 13 décembre 2021 par La Mission égalité diversité du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

⁷ Institut Régional de développement du Sport.2009. La pratique sportive dans les départements franciliens. *Les dossiers de* l'IRDS, n° 7, octobre.

⁸ Escaffre, F. 2011. Espaces publics et pratiques ludo-sportives : l'expression d'une urbanité sportive. *Annales de géographie*, 680, 405-424. https://doi.org/10.3917/ag.680.0405

⁹ IRDS. 2020. Chiffres clés sur le sport de 2020. Paris : IRDS.

combinent ces deux modes de pratiques (une activité régulière autonome et une activité régulière encadrée).

Quelles sont les raisons de ces pratiques ?

L'enquête IRDS relève deux raisons principales : la volonté de s'affranchir des contraintes horaires par manque de temps et le coût économique des activités encadrées, inabordable surtout pour les personnes originaires de milieu modeste.

Principalement, les pratiques sportives libres expriment un besoin de pratiquer le sport de manière souple et sans contraintes. Ainsi, l'explication principale pour le choix de cette pratique est « le fait de pouvoir s'adonner à son activité quand on le souhaite, comme on le souhaite et à son rythme »¹⁰.

En dehors de cette explication, le milieu socio-économique est lié à ces pratiques car 27 % des usagers « libres » avancent des raisons financières pour motiver leur choix d'une pratique non encadrée. Selon l'enquête de l'IRDS, en Seine-Saint-Denis, 12 % des ouvriers, 16 % des peudiplômés et 19 % des 55 ans et plus pratiquent régulièrement une activité encadrée, alors qu'ils sont respectivement 32 %, 31 % et 33 % à pratiquer leur sport de manière non encadrée.

D'autres interprétations sont possibles qu'il conviendra de vérifier dans cette étude :

- La volonté de rapprochement avec la nature, à travers la fréquentation des parcs départementaux. On note en France que « les trois premières motivations en importance, citées à plus de 80 % par les pratiquants sportif.ve.s dans la nature, sont le contact avec la nature, la convivialité (rencontre avec les autres, plaisir d'être avec ses proches, amusement et détente) et la santé (bien-être, exercice et entretien physique, « être bien dans sa peau »). Les motivations plus physiques (sensation, engagement et dépense physique) sont en général moins citées que les précédentes »¹¹.
- La survenue de **l'épidémie sanitaire** liée au COVID-19 et la crise sanitaire qui en résulte à partir de mi-mars 2020 semble avoir accentué ces pratiques notamment en raison de l'interdiction de pratiquer dans un milieu fermé pendant les temps de confinement. Ainsi, une enquête réalisée par l'IRDS décrit la manière dont les pratiquantes et pratiquants ont dû s'adapter et ont fait évoluer leurs habitudes¹².

METHODOLOGIE

Afin de réaliser l'étude, nous avons mobilisé des méthodes qualitatives et quantitatives, dans l'objectif de donner à voir les différents usages sportifs, mais également non sportifs, en fonction de l'activité des sites à des différents moments de l'année.

Pour ces raisons, il a été décidé de mener l'observation sur les deux sites lors de différents créneaux (journée en semaine, soirée, après-midi, week-ends) lors des trois phases de l'étude : vacances scolaires, rentrée scolaire (septembre et octobre) et vacances de la Toussaint.

En revanche, il existe deux biais méthodologiques à prendre en compte dans l'interprétation des données de cette étude. D'une part, le démarrage de l'étude la dernière semaine de l'été, moment de préparation de la rentrée scolaire et, d'autre part, les conditions météorologiques non favorables (pluie et averses), pourraient avoir conduit à sous-estimer le nombre de personnes ayant fréquenté les sites concernés.

Après deux visites exploratoires réalisées au mois d'août, la Mission études et pilotage de la donnée (MEPD) a finalisé la première phase de l'étude, qui s'est étalée sur la dernière semaine

¹⁰ IRDS. 2012. La pratique sportive en Seine-Saint-Denis. *Les dossiers de l'IRDS*, n° 19. https://www.irds-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/IRDS/Publications/irds 19.pdf; p. 5.

¹¹ Fiche observation n° 3. *Mieux connaître les pratiques et pratiquants d'activités physiques et sportives de nature*. Document édité par le Pôle Ressources National des Sports de Nature CREPS Rhône-Alpes (PRNSN) Directeur de publication : Thierry Bedos, Rédaction : Francis Gaillard.

¹² IRDS. 2021. Confinement et pratiques sportives des franciliens. Les dossiers de l'IRDS, n°43.

des vacances scolaires de l'été 2021. De plus, une observation lors des week-ends et des soirées a pu être effectuée, tenant compte de la forte concentration des fréquentations des « non conventionné.e.s » lors de ces moments.

L'observation a été centrée davantage sur le site de Marville en raison de sa plus vaste superficie et de la variété de ses équipements : 11 créneaux d'observation ont été dédiés à ce site, tandis que 8 observations ont été menées au Stade Départemental de La Motte.

Ce travail de terrain incluait pour chaque site 3 volets principaux :

- Le relevé du nombre des usager.ère.s lors de notre présence, selon la pratique sportive à un horaire donné. Par exemple, lorsque l'observation a eu lieu le matin, nous avons noté le nombre d'usager.ère.s présent.e.s sur chaque installation, en précisant le nombre d'adultes (hommes, femmes) et d'enfants (filles, garçons). Les fiches d'observation présentent à un moment donné une image de l'occupation des terrains et des installations. Elles permettent également de noter des observations, dans le cas d'incident nécessitant l'intervention du personnel, des faits inhabituels, etc. Ces observations ont été complétées par une prise de photos, ne permettant pas d'identifier les personnes, respectant ainsi le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- Le sondage des usagères et usagers à l'aide d'un questionnaire en format de « prospectus », déterminant leur « profil type » : genre, âge, commune de résidence, pratique sportive sur le site, nombre des visites par mois (voir annexe 1). Cette méthode repose sur un échantillonnage non-représentatif en raison de la nature du terrain, les usager.ère.s en activité n'étant pas toujours disposé.e.s ou disponibles pour répondre à nos questions. Malgré l'existence de ce biais dans l'interprétation, cette méthode nous apporte un éclairage sur le public qui fréquente les deux sites.

Les questionnaires nous ont permis ainsi de collecter 259 « profils » d'usagères et d'usagers, 150 pour Marville et 109 pour le stade départemental de La Motte. Ils nous permettent d'améliorer la connaissance des usager.ère.s sportif.ve.s et non sportif.ve.s. Au-delà des informations de base recueillies dans les questionnaires, ces rencontres ont permis d'identifier les habitudes mises en place, les motivations des personnes, leurs observations sur les sites, voire l'expression de leurs recommandations. Cette méthode a également l'avantage de fournir des informations d'ordre qualitatif apportant des précisions au sujet de l'identité des personnes interrogées, des modalités de fréquentation habituelles (site, personnes accompagnant, créneaux habituels de fréquentation, avis sur le site). Combinée aux entretiens, cette méthode nous permet d'établir une typologie des usager.ère.s sur ces deux sites.

- La réalisation d'entretiens avec des usager.ère.s non conventionné.e.s, des agent.e.s des sites et avec un responsable de clubs (La Motte), d'échanges avec le public fréquentant les sites, en fonction de leur disponibilité. Les entretiens ont porté sur les motivations du public non-conventionné ; sur les relations entre usager.ère.s (conventionnés et non conventionnés) et avec les agents, sur la sécurité du site et la présence des femmes ; les sociabilités sur le site, les éventuelles difficultés ou freins à la pratique sportive, et les pistes d'amélioration. En total 15 entretiens¹³ d'une durée de 10-15 minutes ont été réalisés sur les deux sites. Lorsque les conditions ne permettaient pas de réaliser un entretien, une centaine d'échanges d'une durée variable (2-8 minutes) ont été réalisés avec des individus et des groupes de sportif.ve.s.
- La réalisation de cartographies avec l'appui de la Direction des Territoires de la Coopération et des Mobilités (DTCM). L'objectif de ces cartographies qui sont présentées en introduction est, d'une part, d'illustrer les équipements des sites, et de l'autre, de rappeler le contexte socio-démographique dans lequel ces sites sont implantés. Les indicateurs suivants

_

¹³ A Marville, il s'agit de sept entretiens avec des usager.ère.s (3 femmes et 3 hommes) et 4 entretiens avec les agents d'accueil et le responsable technique. Au stade de la Motte, nous avons réalisé deux entretiens avec des usagers, 2 avec les agents d'accueil. Sur les deux sites, une centaine d'échanges plus courts (2-8 minutes) ont été réalisés avec les usagers et usagères. La majorité sont des joueurs de foot, dont 3 joueurs conventionnés, des joueurs de cricket, un joggeur, des retraités, et des femmes accompagnant leurs enfants.

seront mis en exergue : les transports, le taux de pauvreté, le taux de logements sociaux, la densité de la population, la présence des espaces verts et le nombre des jeunes de moins de 25 ans. Enfin, il s'agit d'illustrer les transformations actuelles et futures pour ces quartiers, par exemple les programmes de renouvellement urbain.

Le parc départemental des sports de Marville

Situé entre Saint-Denis et La Courneuve, ce parc est dédié aux pratiques sportives depuis plus d'un siècle. Il fait partie, avec celui de Bobigny, des cinq grands parcs des sports proches de Paris anciennement propriétés du Conseil général de la Seine¹⁴. En 2019, une convention a été signée entre le Syndicat départemental des Parcs des Sports de Paris/ Seine-Saint-Denis et le Département de la Seine-Saint-Denis visant à transférer à ce dernier la gestion de ce site dans sa globalité pour une durée de 70 ans. Actuellement, le Département y construit une piscine qui accueillera l'entrainement des équipes de water-polo et qui fera partie de l'héritage de ces jeux. Les guartiers avoisinants de Marville, côté Saint-Denis, c'est-à-dire Floréal, Saussaie et Courtilles, quartiers prioritaires de la politique de la ville, sont caractérisés par la présence de logements locatifs sociaux et d'une densité de population relativement importante¹⁵ (voir cartographie). Face au peu d'espaces verts publics, le Parc Départemental Valbon et le Parc Interdépartemental des sports fournissent pour la population un accès à la fois en termes d'environnement des loisirs et de pratique sportive. En revanche, la N301 constitue un obstacle à l'accessibilité du Parc Valbon pour les habitants, aucune rue n'étant reliée au quartier malgré l'accès rue Salengro (N301). Ces quartiers ont fait l'objet de deux projets successifs de renouvellement urbain (NPRU) en 2007 et en 2015 avec la construction d'une centralité commerciale, la valorisation de la proximité du parc Georges Valbon au sein du guartier, ainsi que l'amélioration de l'accessibilité par des transports (bus amenant aux gares)¹⁶. De l'autre côté, le quartier six routes de la Courneuve présente un quartier très dense (98 habitants à l'hectare) avec un habitat collectif dominant. Avec 26% d'espaces végétalisés, ce quartier est l'un des moins dotés en espaces verts parmi les quartiers de la gare de la ligne 16. Il s'agit d'un quartier jeune, populaire et marqué par des difficultés sociales. Un tiers de la population a moins de 18 ans. Ce quartier se trouve au cœur de transformations urbaines, notamment avec la construction du Grand Paris Express qui reliera les quartiers de la Courneuve avec le Parc Valbon et Marville, projet stratégique concernant l'accessibilité au site de Marville dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques de 2024. En regard des caractéristiques socio-démographiques décrites, le parc de Marville, occupant une superficie de 33 hectares constitue un lieu récréatif offrant des activités sportives variées pour les habitant.e.s des quartiers avoisinants (voir cartographie suivante). Le site met les différents terrains à la disposition des usager.ère.s non conventionnés dès lors qu'ils ne sont pas réservés, à condition que les règlement intérieur soit respecté en termes de règles d'usage. Le parc comprend :

- 3 terrains de football synthétiques ;
- 1 terrain de Beach-volley ;
- 1 terrain de Beach soccer ;
- 4 halles multisports couvertes (Basket-ball, football) et deux terrains non couverts (Basket-ball, handball);
- 2 terrains de football ouverts, du côté de l'entrée de Saint-Denis ;

Page 16 sur 94

¹⁴ Caroux, H. *Le parc des sports de Marville, Saint-Denis-La Courneuve. Histoire et architecture d'un hippodrome devenu parc des sports*, Département de la Seine-Saint-Denis, Service du patrimoine culturel, 2018.

¹⁵ Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France. 2015. *Nouveau programme de renouvellement urbain : quels enjeux d'aménagement ?* DRIEA, Bobigny.

¹⁶ Idem.

• 2 terrains de football stabilisés en schiste (terre rouge) habituellement utilisés par les joueurs de cricket.



Source: DTCM 2021.

Le parc de Marville offre aux usager.ère.s également d'autres installations non concernées par l'étude : la piscine de Marville, un stand de tir actuellement à l'arrêt, une piste de moto cross utilisée en été et les locaux de l'association sport santé qui propose des activités de prévention.

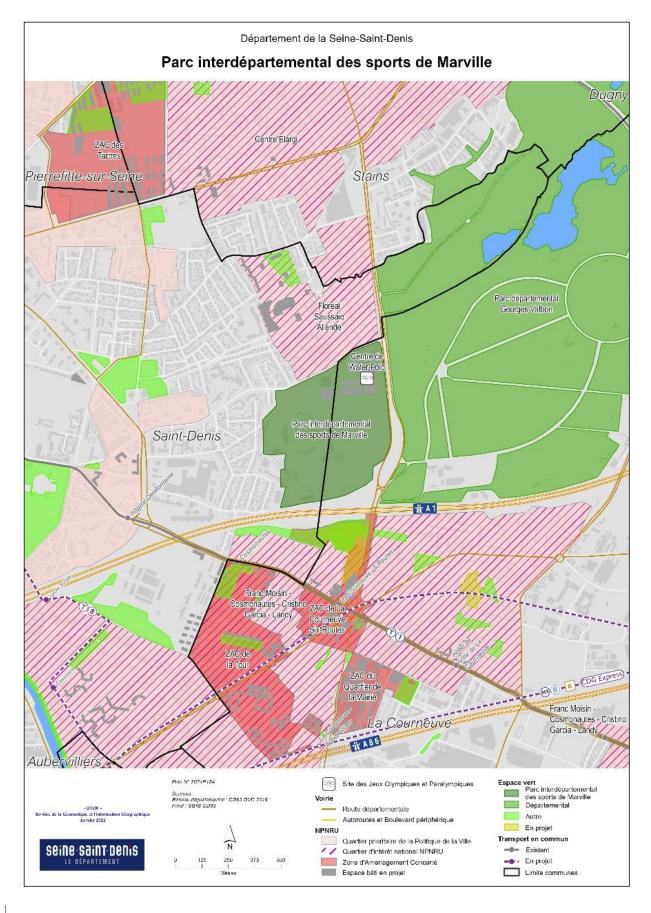
Le fonctionnement du parc de Marville est assuré par la présence de 42 postes. Hors piscine, le fonctionnement des activités terrestres est assuré par une équipe de gestion administrative et d'accueil avec une responsable. Au moment de l'étude, 22 agents contribuaient à la gestion de ce site selon la distribution suivante :

- 8 agents d'accueil et d'entretien dont deux dédiés aux fonctions de nettoyage à mi-temps avec un chef d'équipe (retour en décembre) ;
- 3 agents dédiés à la gestion administrative dont un chef d'équipe et un agent à temps partagé avec des fonctions d'accueil;
- 1 équipe de 10 agents est dédiée au local technique et à l'entretien des installations (traçage, fourniture de matériel technique et électrique) ;
- 1 responsable de site.

Deux complexes privés ont été récemment installés sur le site de Marville et ne sont pas concernés par cette étude : en 2019, le club de football le « Red star » de Saint-Ouen s'est implanté du côté de Saint-Denis, près de la tribune d'honneur et du terrain de football utilisé pour ses entraînements.

Cette installation a fait suite à une convention avec le syndicat départemental des parcs des sports qui gérait le site de Marville avant 2019.

De l'autre côté du site, du côté de La Courneuve, en septembre 2020, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a signé une convention d'occupation de 30 ans avec le groupe Le Five pour la construction d'un complexe sportif qui propose du football à 5 et du padel à tout public (et notamment pour les scolaires).



Source: DTCM 2021.

Le stade départemental de La Motte

D'une superficie moins importante (de 8640 m²), **le stade départemental de La Motte** est situé entre les quartiers de l'Étoile et de Pont de Pierre à Bobigny, à proximité de l'Université Paris Sorbonne Nord (UPSN), de l'hôpital Avicenne et de la station de tramway T1 Avicenne.

Comme pour Marville, les quartiers avoisinants, dont le quartier de l'Étoile, ont fait l'objet de transformations urbaines importantes dans le cadre du projet de rénovation urbaine depuis 2007. Cette rénovation visait à désenclaver le quartier, à réhabiliter les logements historiques d'Emmaüs habitat des années 50 devenus vétustes et insalubres ; à créer des équipements publics et à réaliser environ 200 appartements en accession à la propriété.

Elle implique également la construction de logements étudiants.

Dans le cadre de ce plan, entre 2014 et 2022, la démolition des habitations implique le relogement de 600 habitant.es. Ce projet a suscité une protestation de certain.e.s résident.e.s qui se sont mobilisé.e.s avec l'aide des personnalités politiques afin d'empêcher la démolition de certaines habitations (dont les pavillons derrière le stade).

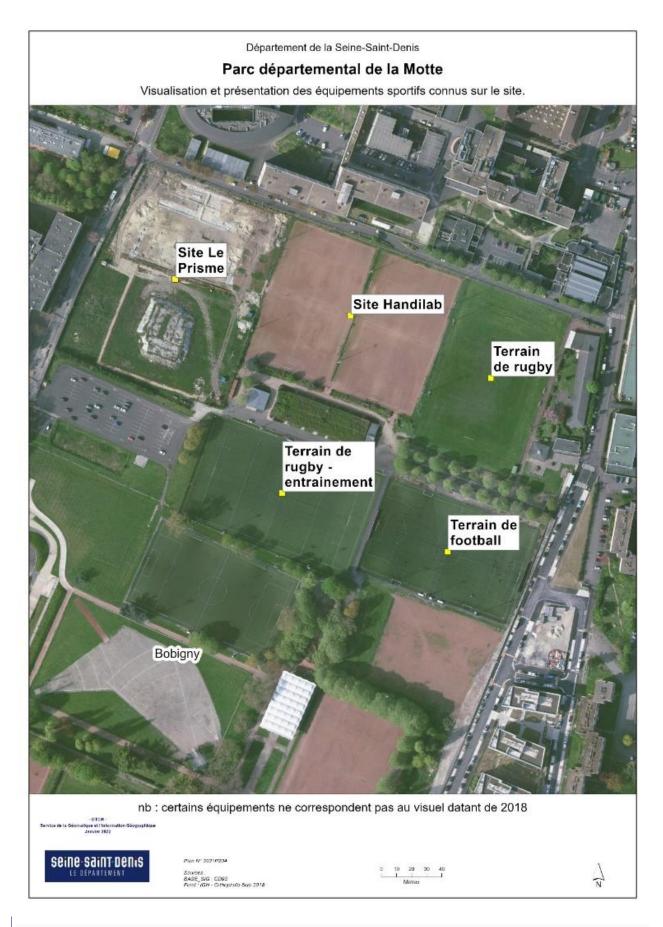
Ainsi, l'intervention du ministère de la Culture a mené au maintien et à la réhabilitation de certaines habitations dont l'espace pavillonnaire, grâce à la distinction du site par un label du Patrimoine du XX^{eme} siècle et du classement de la partie ouest en tant que monument historique.

Malgré les différents projets, le quartier avoisinant le stade reste très urbanisé et comporte très peu d'espaces verts. Le stade départemental de La Motte et le Parc des sports (partie nord du stade) offrent donc les seuls points de verdure pour les habitants du quartier.

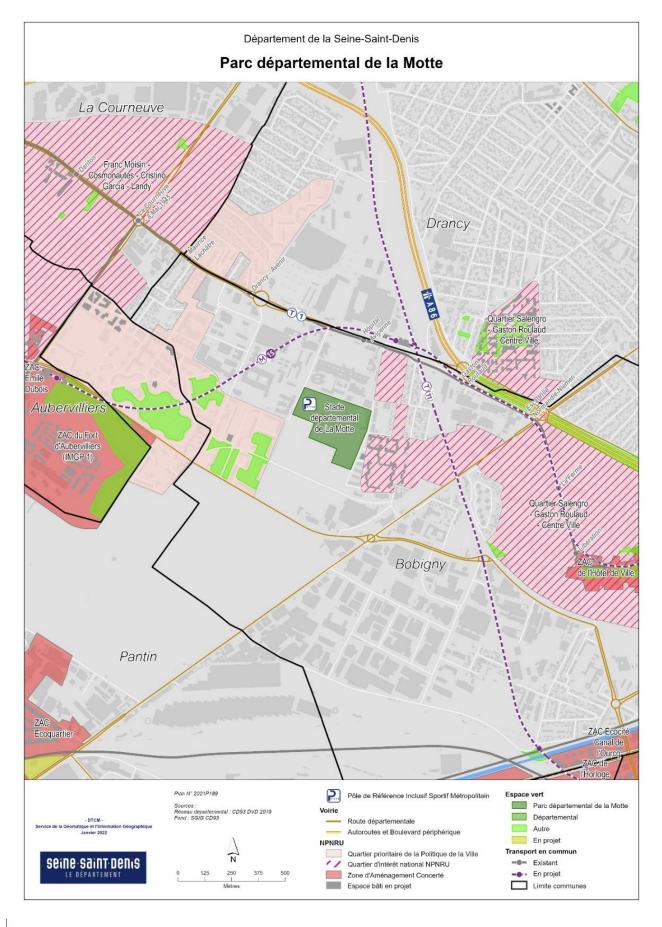
Depuis 2019, l'ensemble du parc (côtés nord et sud) est départagé et entretenu par deux collectivités : la partie nord est attribuée au Département de Paris et le stade de La Motte au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Sur le plan officiel, le stade de La Motte accueille des équipes conventionnées ainsi que des effectifs scolaires pour pratiquer principalement du rugby et du football.

Il inclut 3 terrains dont un terrain synthétique de football, un terrain synthétique de rugby, un terrain en herbe de rugby ainsi que des vestiaires, un centre d'hébergement/centre départemental de formation multisports et un parking qui est surtout utilisé par les employé.e.s de l'hôpital Avicenne en journée.



Source: DTCM 2021.



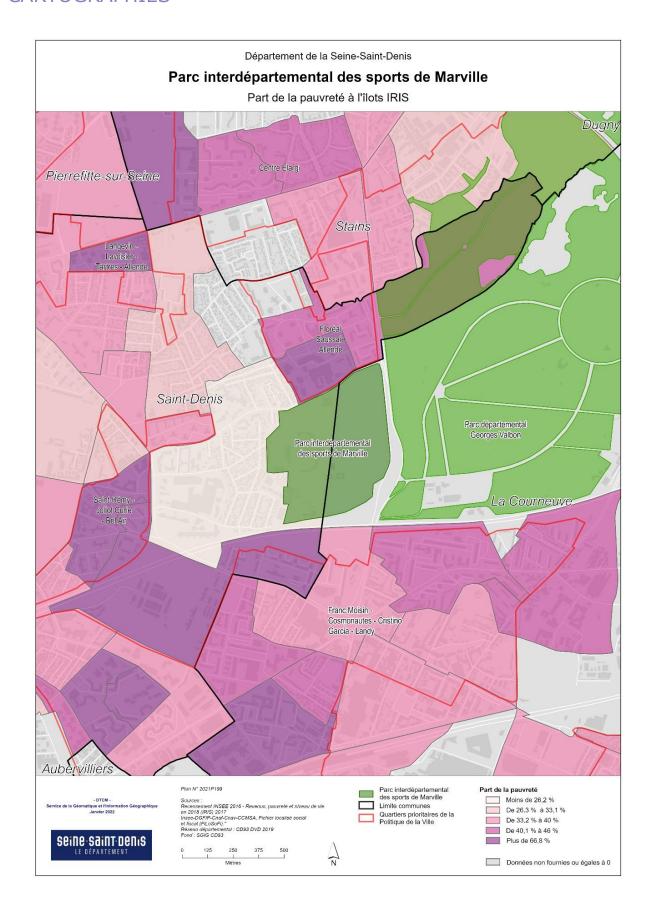
Source: DTCM 2021.

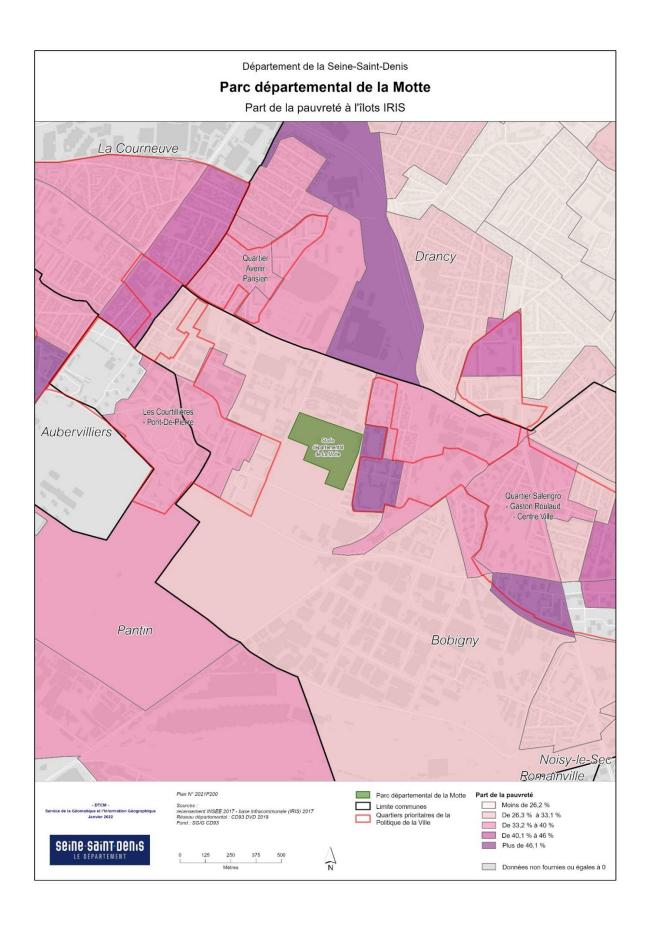
Ce site connaîtra des évolutions avec notamment l'arrivée du PRISME à l'horizon 2024. L'équipement permettra d'accueillir des compétitions nationales et internationales, notamment dans les disciplines paralympiques, d'handisport et de sport adapté. Par son ambition, le PRISME devrait constituer une des constructions majeures des Jeux paralympiques 2024. Il vise à développer la pratique au sein des clubs et associations sportives et d'améliorer l'accès des personnes en situation de handicap au sport comme loisirs, vecteur de bien-être ou en compétition.



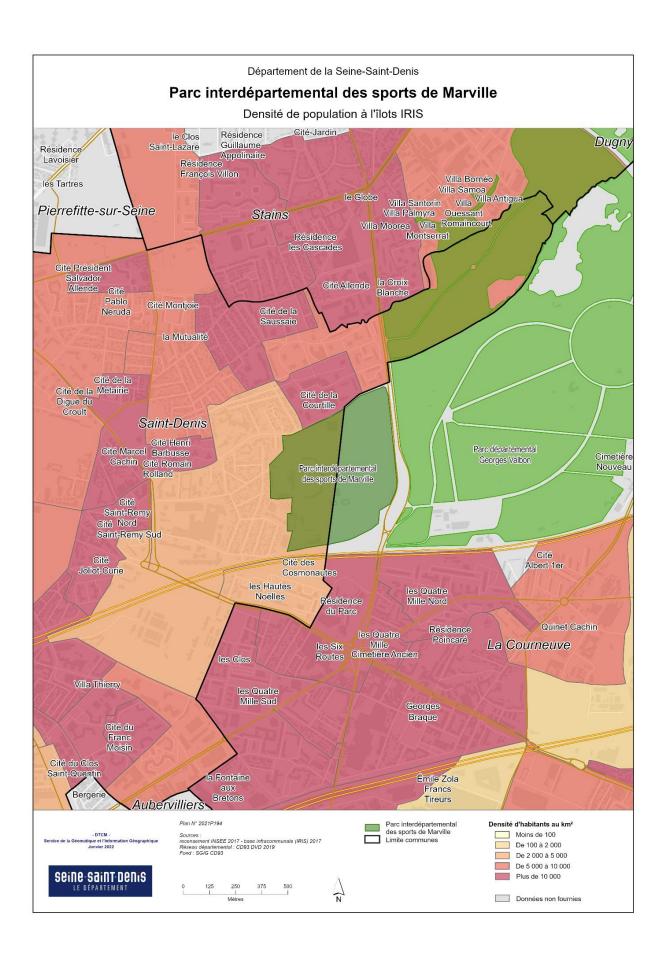


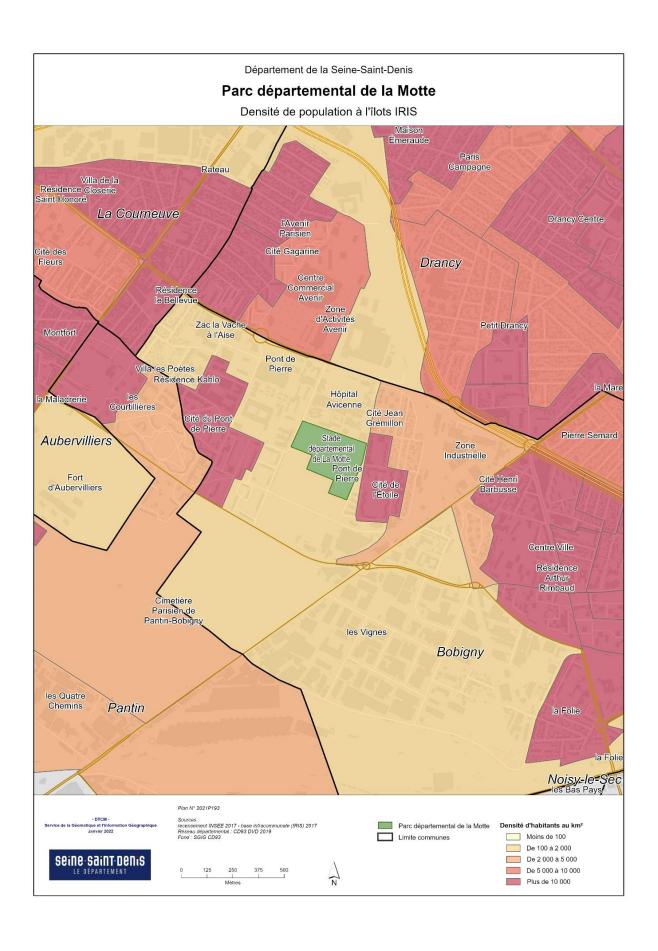
CARTOGRAPHIES¹⁷

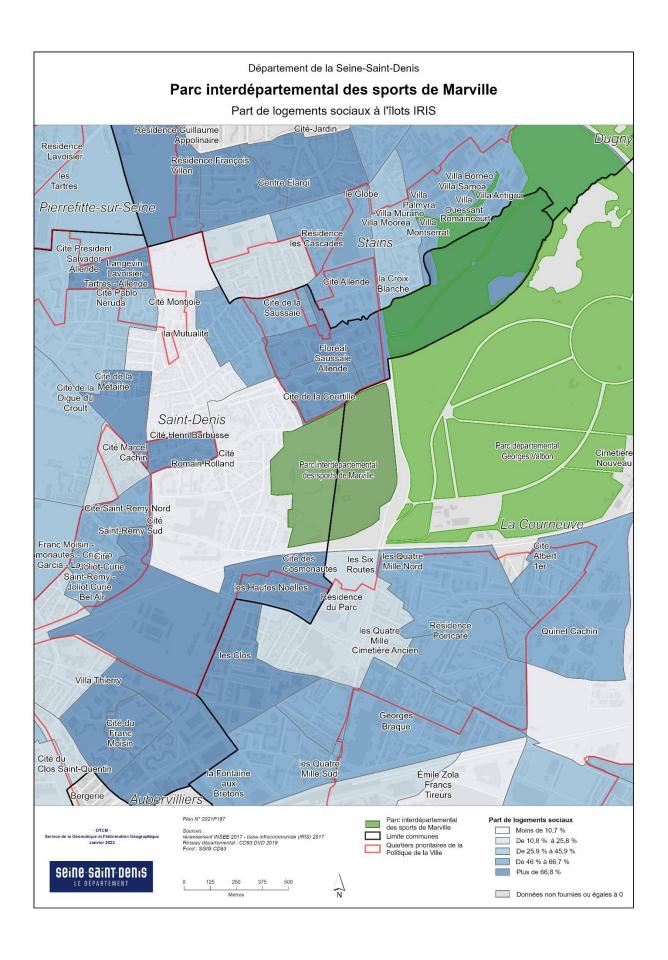


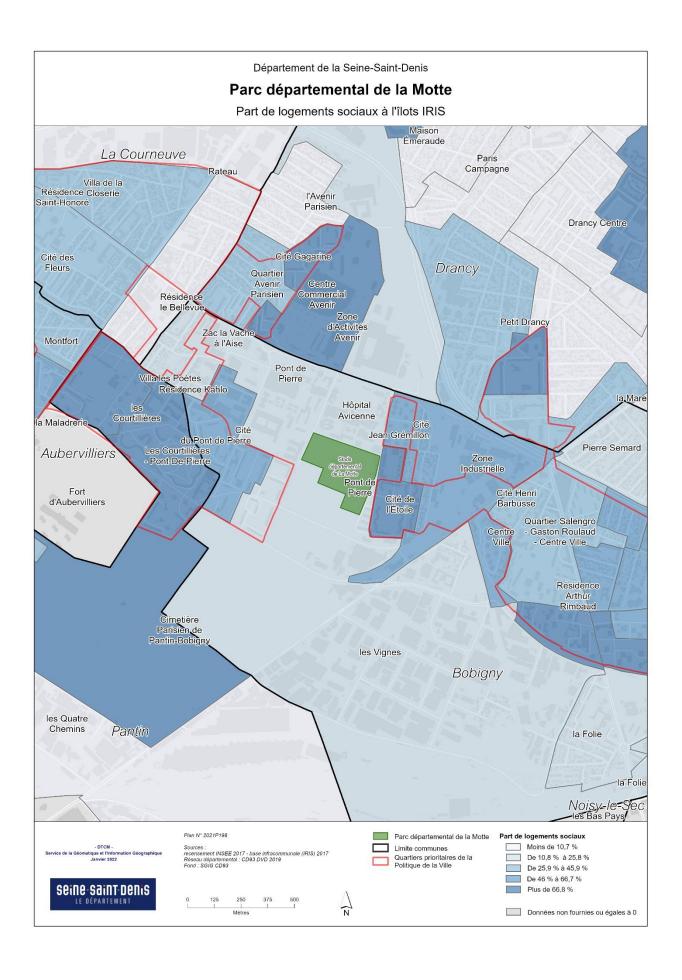


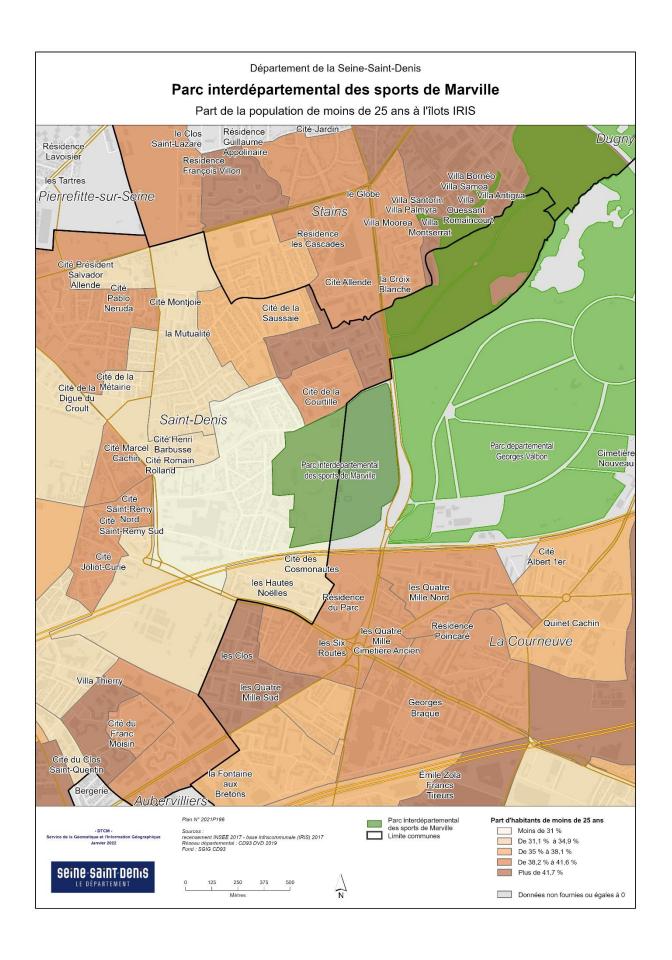
¹⁷ Ces cartographies ont été réalisées par la Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités (DTCM).

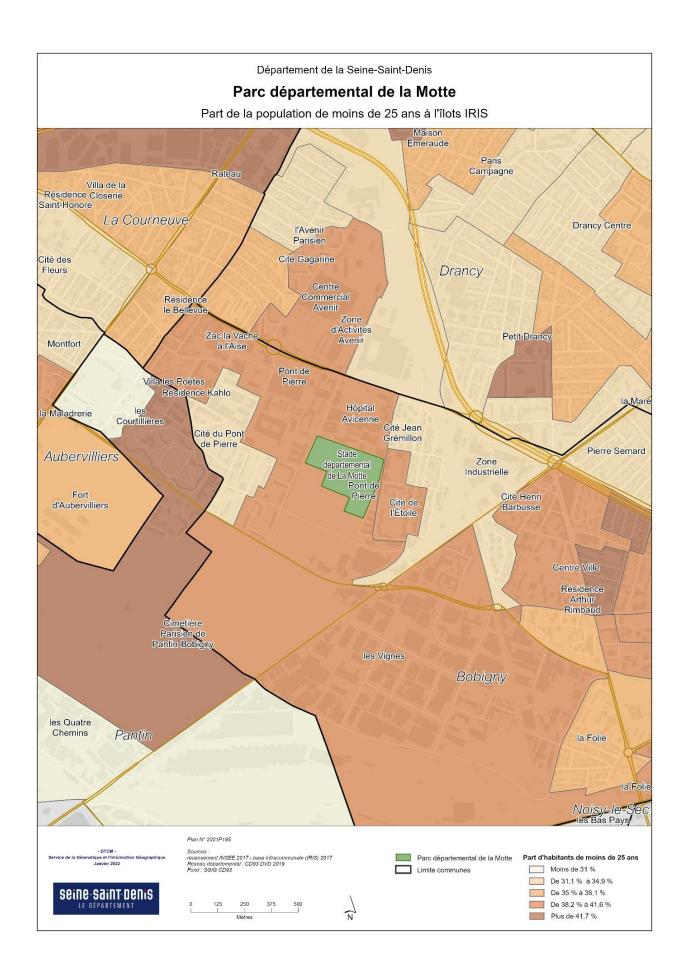












Partie 1: Les usagers et usagères des parcs La Motte et DE Marville

1.1 Statistiques issues de l'observation des sites

Pour rappel, l'observation a été réalisée lors de trois phases principales en 2021 : les vacances d'été, la rentrée (septembre et octobre) et les vacances de la Toussaint.

A chaque observation, le nombre de personnes présentes dans chaque installation a été noté lors d'une tranche horaire, de manière à saisir la nature de l'activité sur le site à un moment précis. Par exemple, pour une observation en début d'après-midi, nous avons compté le nombre d'usagers (hommes, femmes, adultes et enfants) par pratique sportive entre 14h et 15h.

L'ensemble de ces observations a permis de relever la présence de 1559 usagers et usagères, dont 1168 au Parc des sports de Marville et 391 au stade départemental de La Motte.

L'écart entre les deux sites est dû d'une part, au nombre de jours d'observation plus important dédié à Marville. D'autre part, les usagères et usagers ont été plus nombreux à Marville, en raison de son étendue et de sa variété d'équipements, tandis qu'au stade de La Motte, le football représente l'activité principale.

A Marville, les femmes et les filles représentent 10% de la population totale observée. A La Motte, elles représentent 12% de la population totale. Cette faible proportion fera l'objet d'une analyse dans la suite de ce rapport.

1.1.1 LES ACTIVITES PRATIQUEES SUR LES DEUX SITES

Si un grand nombre des usager.ère.s décompté lors de nos observations pratique le football, le site de Marville offre l'avantage d'une variété d'activités, par ailleurs plébiscitée par les usager.ère.s. Sur les observations réalisées à Marville, la moitié pratiquait le football, 15% le Basket-ball, 12% le Beach-volley, 5% du cricket tandis que 8% pratiquait une autre activité sportive, tels que le tennis de table, des jeux, de la trottinette.

Enfin, 10% ont pratiqué une activité non sportive comme la promenade, le pique-nique ou l'accompagnement des enfants à des activités.

Au stade départemental de La Motte, dans les créneaux observés, la majorité (62%) a pratiqué le football, 10% pratique une autre activité sportive comme le vélo, des jeux, de la danse, du cricket (5%) ou de la course à pied (1,2%).

Sur ce site accessible aux personnes du quartier, 21% des usagères et usagers observés, contre 9% à Marville, ont pratiqué des activités non sportives comme la promenade, la détente, ou l'observation des entrainements et des matchs sur les bancs disponibles dans les allées ainsi que la consommation de boissons et de nourriture surtout à l'entrée du site.

Ces observations ont permis d'identifier des pratiques non prévues en premier lieu sur les terrains, lorsqu'ils n'étaient pas occupés par des équipes conventionnées.

Ainsi, un mercredi après-midi, sur le terrain de football à Marville, un groupe de jeunes habitués a été vu s'entrainer à la boxe avec leur matériel. De même, les tables de tennis de table, près des halles 1 et 2, où jouent souvent des adolescent.e.s et d'enfants ont été souvent occupés pour des jeux de balle (de football).

A La Motte, les terrains de football ou de rugby ont été parfois utilisés de manière officieuse pour des activités ludiques tels que la danse ou le vélo, ces deux activités impliquant plutôt des enfants et des filles.

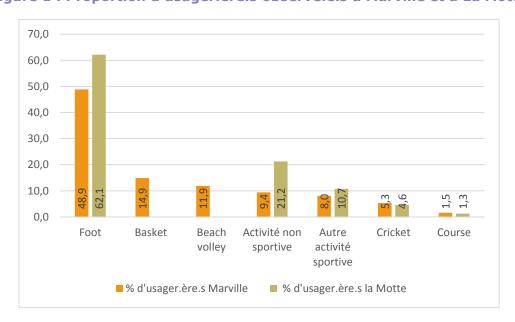
Moins fréquemment, nous avons observé des individus sur le terrain, à Marville et à La Motte, circulant avec une trottinette électrique ou en scooter sur le terrain de football, avant d'être rappelés à l'ordre par les agents.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : Photo prise le 25 août après-midi, montrant deux usagers à moto et à vélo sur le terrain de Rugby, au stade de La Motte.

Figure 1 : Proportion d'usager.ère.s observé.e.s à Marville et à La Motte



Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Remarque : ces chiffres reflètent la présence des usager.ère.s lors du temps d'observation (à une tranche horaire précise).

1.1.2 UNE FREQUENTATION ELEVEE LORS DES WEEK-ENDS ET DES VACANCES

L'analyse des matériaux collectés confirme le constat des agents des sites, à savoir, **que les week-ends concentrent une quantité importante d'usager.ère.s non conventionné.e.s sur les deux sites**. A Marville, les personnes observées lors de deux week-ends en septembre et octobre, représentent 55% de la totalité des personnes observées. A La Motte, les usager.ère.s du week-end représentent 60% des personnes observées. Sur les deux sites, des groupes d'habitués ont fixé le samedi ou le dimanche comme point de rendez-vous d'amis et surtout d'amateurs de football, mais également de cricket.

La période des vacances, en été ou lors de la Toussaint, reflète une fréquentation non conventionnée plus élevée. En été, nous avons surtout été présentes à Marville, fréquenté durant cette période par un tiers des usagers et usagères comptabilisés au total sur ce site. Lors des vacances de la Toussaint, les personnes observées au stade de La Motte représentent 15% de la totalité des personnes observées sur ce site, de même qu'à Marville, les personnes recensées représentent 10% des personnes observées.

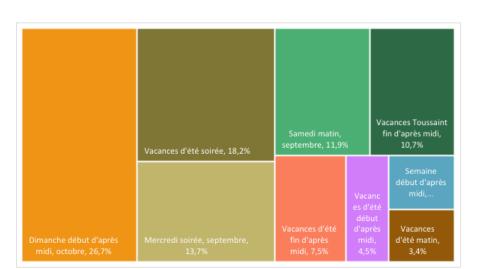


Figure 2 : Proportion des usager.ère.s observé.e.s lors des créneaux dédiés à Marville

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

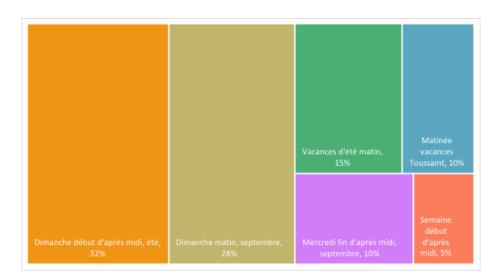
Note de Lecture: sur 908 usagers observés à Marville, 26,7% des usager.ère.s observés ont été présents le dimanche après-midi en octobre.

Ainsi, à Marville, la majorité des joueurs de football a été observée lors de la Toussaint (en après-midi), lors de week-ends de septembre et octobre, mais également en semaine durant les après-midis d'octobre, où 60% des personnes comptabilisées pratiquaient le football.

Concernant les autres activités, les joueurs de cricket ont été surtout observés en soirée comme les joueur.euse.s de Beach-volley, qui étaient principalement présent.e.s en été.

Quant aux joueur.euse.s de Basket-ball, elles et ils étaient aperçus souvent en semaine en aprèsmidi et ont représenté 22% des usager.ère.s observé.e.s lors de ce créneau. Le public non sportif a fréquenté le site plutôt le week-end (représentant 17% des personnes observées au Parc).

Figure 3 : Proportion des usager.ère.s observé.e.s lors des créneaux dédiés à La Motte



Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de Lecture : sur 391 usagers observés à La Motte, près d'un tiers des usager.ère.s observés ont été présent.e.s le dimanche après-midi en octobre.

Si sur le site de La Motte, l'activité dominante est le football, des usager.ère.s venant au parc pour d'autres motifs, comme la détente, la socialisation, ou par habitude routinière (ballade quotidienne, accompagnement des enfants à l'école), font également partie du décor. Elles et ils ont été observés surtout lors des week-ends (en septembre), mais également en journée (en après-midi, en semaine). Soulignons enfin que la pratique du Rugby a été rarement observée, malgré l'existence de deux terrains dédiés pour cette pratique.

1.1.3 DES PRATIQUES GENREES

La présence des femmes sur les deux sites n'est pas synonyme d'une implication sportive. Rappelons d'abord qu'à Marville comme au stade de La Motte, elles sont peu nombreuses dans la population décomptée et représentent seulement entre 10 et 12% de l'ensemble des personnes observées lors de créneaux dédiés. En revanche, les femmes observées à Marville ont davantage participé aux activités sportives, 20% d'entre elles ont joué au Beach-volley, 11% ont pratiqué le Basket-ball et 6% ont pratiqué le football.

L'absence de femmes réalisant une pratique sportive, à Marville comme à La Motte est évidente : 38% des femmes décomptées sur le site de Marville et quasi la moitié des femmes à La Motte n'étaient pas engagées dans une activité sportive. Elles étaient souvent accompagnatrices des enfants, et parfois d'amis, en observatrices, en soutien, afin de veiller mais également d'encourager les enfants, parfois en leur apportant une collation ou un repas.

Certaines ont réalisé une promenade sur le site, d'autres ont passé un moment de détente et de socialisation avec d'autres usager.ère.s, par exemple en partageant un moment avec leurs enfants en bas âge. Ces pratiques ont été surtout observées au stade départemental de La Motte, où l'accessibilité du site et la présence de bancs le long des allées, favorisent la venue des personnes non pratiquantes de sport, telles les personnes âgées et à mobilité réduite.

Comme les figures 5 et 6 le montrent, les femmes ont été surtout présentes en semaine en après-midi, ou lors des vacances d'été et notamment les mercredis au stade de La Motte, où de

nombreuses mères de famille ont accompagné leurs enfants à un entraînement de football. Ainsi, à La Motte, les femmes représentent 60% des usager.ère.s observé.e.s lors d'un mercredi aprèsmidi. Il s'agit en premier lieu d'une fréquentation de type familial comme nous le verrons dans la suite des résultats.

Le constat est différent pour Marville où les femmes ont été présentes à d'autres créneaux. Elles ont été moins présentes en soirée ou lors de week-ends, lesquels représentent des pics d'activité masculine, surtout pour le football à travers l'organisation de matchs et parfois de tournois. Ces résultats, qui peuvent traduire des stratégies d'évitement, seront abordés ultérieurement de manière plus complète, à la lumière de nos échanges avec des femmes rencontrées dans le cadre de l'étude.

Marville

60,0

50,0

40,0

20,0

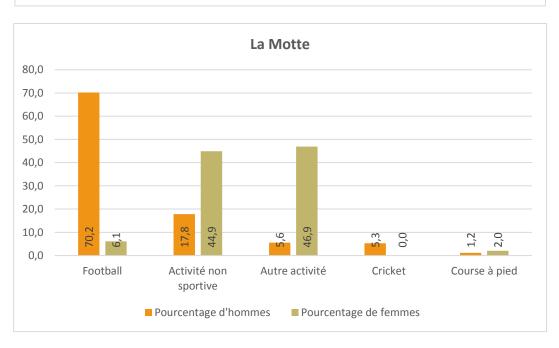
10,0

Foot Basket Beach volley Activité non Autre activité Cricket Course sportive sportive sportive

■ Pourcentage de femmes

■ Pourcentage d'hommes

Figure 4 : Répartition des usager.ère.s selon le genre et la pratique à Marville et au stade La Motte



Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de lecture : Sur l'ensemble des observations effectuées à Marville, 38,1% des femmes observées ont pratiqué une activité non sportive, en comparaison avec 44,9% des femmes au stade de La Motte.

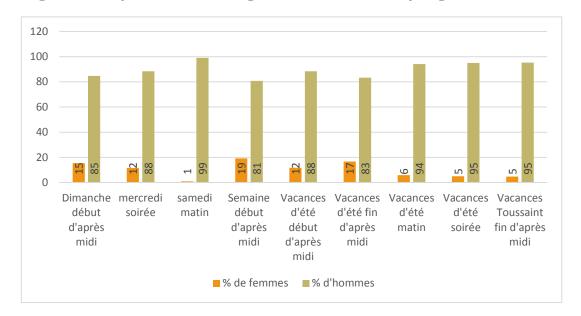


Figure 5 : Répartition des usager.ère.s observé.e.s par genre à Marville

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de lecture : 17% des femmes ont été observées à Marville durant les vacances d'été en après-midi.

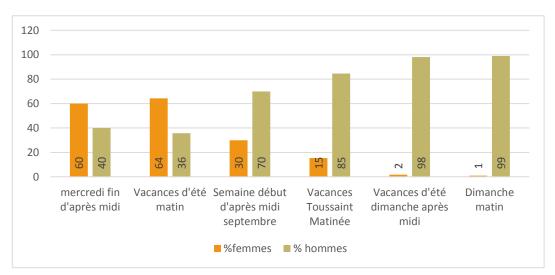


Figure 6 : Répartition des usagers observés par genre à La Motte

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de lecture : les femmes représentent 60% des personnes observées au stade départemental de La Motte lors d'un mercredi en fin d'après-midi.

1.1.4 PRATIQUES NON-CONVENTIONNEES DES ENFANTS

Nous nous basons sur une définition physiologique et psychosociale des enfants, afin de distinguer les enfants (0-12 ans) des adolescent.e.s et adultes plus nombreux et nombreuses sur les sites.

Selon cette définition, la présence d'enfants en tant qu'usager.ère.s non conventionné.e.s a été surtout constatée lors des vacances d'été : 60% des enfants observés à La Motte et 46% sur le site de Marville l'ont été pendant la période estivale. Alors qu'à Marville, le tiers d'enfants était présent lors des week-ends en période scolaire, à La Motte il ne s'agit que de 10% des enfants.

A Marville, les enfants ont pu pratiquer davantage d'activités, même si le football constitue une de leurs activités favorites (30%).

Elles et ils ont pu également s'engager dans le Basket-ball surtout dans les halles couvertes (24%). Enfin, les enfants se sont essayé.e.s à d'autres activités sportives, comme le tennis de table, et des activités proposées lors de la campagne « Bel été solidaire », tels que le karting, le vélo, des jeux de balle, etc.

Utilisant leur imagination, certain.e.s ont inventé des jeux, comme par exemple un groupe de filles jouant dans l'espace Beach-soccer après l'école. Dans ces observations, les filles étaient minoritaires en comparaison avec les garçons : à La Motte, 26 filles (en usage non conventionné) ont été observées, représentant 25% des enfants ; et à Marville elles ne sont que 17, représentant 15% de la totalité des enfants observé.e.s.

La faible proportion des filles par rapport aux garçons a été constatée notamment dans les jeux dispensés gratuitement lors de la manifestation estivale « le bel été solidaire » à Marville : ainsi les animatrices de l'association Ufolep ont témoigné avoir des difficultés à faire venir des filles dans ce cadre.

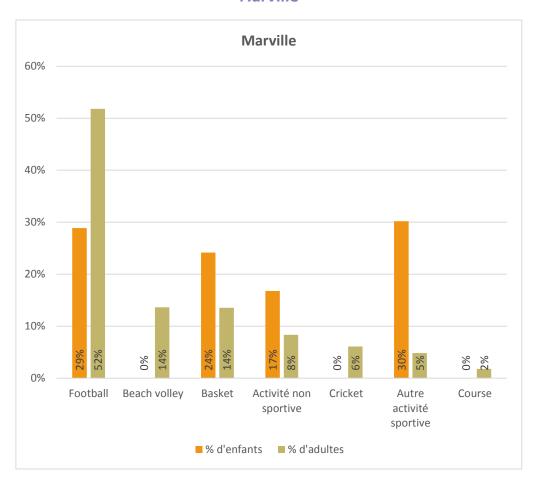
Au stade de La Motte, où l'offre en termes d'équipements est plus réduite, 67% des enfants –en grande majorité des garçons–, ont pratiqué le football. De manière similaire à Marville, lorsque les terrains étaient libres, des jeux d'enfants sur les terrains ont été observés. Par ailleurs, l'entrée du site côté Rolland, est un point de rencontre des parents/enfants et des jeunes. Les enfants y jouent souvent à proximité des adultes, en vélo, en trottinette ou avec des jeux de balle. De plus, certain.e.s ont indiqué partir jouer du côté sud géré par Paris.

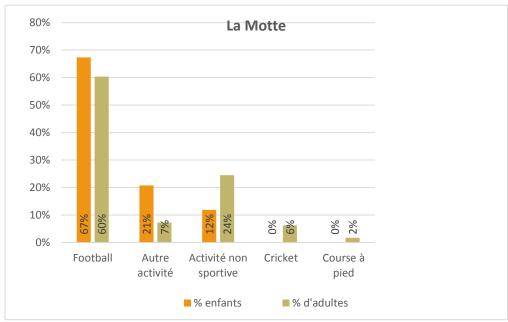


Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note : Au stade de La Motte, lors d'une après-midi en octobre 2021, des enfants et adultes jouant sur le terrain de Rugby.

Figure 7 : Répartition d'enfants et d'adultes selon les pratiques à La Motte et à Marville





Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de lecture : 67% des enfants ont pratiqué le foot à La Motte lors des observations.

1.2 Résultats de l'enquête auprès des usager.ère.s

Afin d'améliorer nos connaissances sur les usagers et usagères fréquentant ces sites, nous avons interrogé certain.e.s lors de nos observations à l'aide d'un questionnaire bref, relatant cinq informations principales : genre, âge, commune, nombre de fréquentation par mois et à défaut par semaine et modalité de fréquentation (en groupe d'amis, en famille, seul.e). Pour précision, ces informations se rapportent aux personnes disponibles et ayant accepté de répondre à nos questions. Elles ne reflètent pas le nombre de personnes présentes sur le site au moment de notre présence.

Au total, nous avons interrogé 259 personnes sur les deux sites dont 150 à Marville et 109 au stade départemental de La Motte.

- Première phase: 41% des usager.ère.s (au nombre de 108) ont été sondé.e.s lors de la dernière semaine de l'été, du 23 août au 1er septembre 2021. Il s'agit de 8 jours d'observation sur plusieurs créneaux (matin, après-midi et soirée). La majorité des personnes interrogées lors de cette phase ont visité le parc sportif de Marville.
- <u>Deuxième phase</u>: près de la moitié (46% des personnes sondées) a été interrogée lors de la rentrée et en début de saison sportive (12 septembre au 13 octobre). Cette phase s'est étalée sur 7 jours d'observation, incluant une soirée, 6 après-midi et une matinée.
- <u>Troisième phase</u>: vacances de la Toussaint (27 et 28 octobre) sachant que sur ces deux jours en semaine, 13% des personnes qui ont été interrogées sur les deux sites concernés.

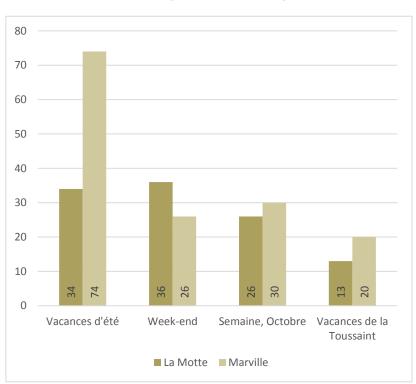


Figure 8 : Nombre des usagers et usagères interrogé.e.s selon les phases de l'enquête

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

a. Qui sont les usagères et usagers interrogés ?

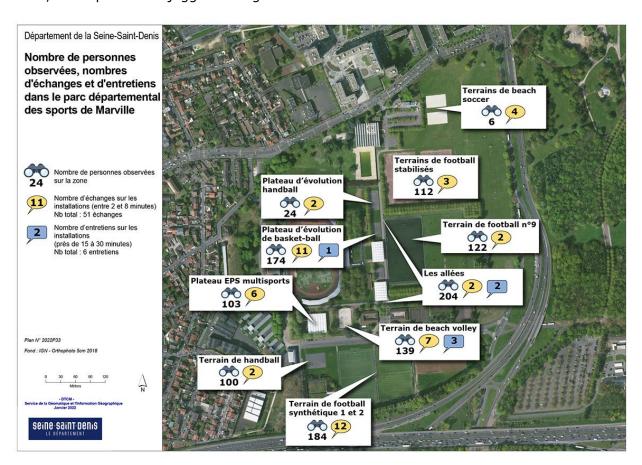
Nous avons interrogé 41 femmes et filles, 109 hommes et garçons au Parc de Marville. A La Motte, ce sont 77 hommes et garçons qui ont été sondés ainsi que 32 femmes et filles.

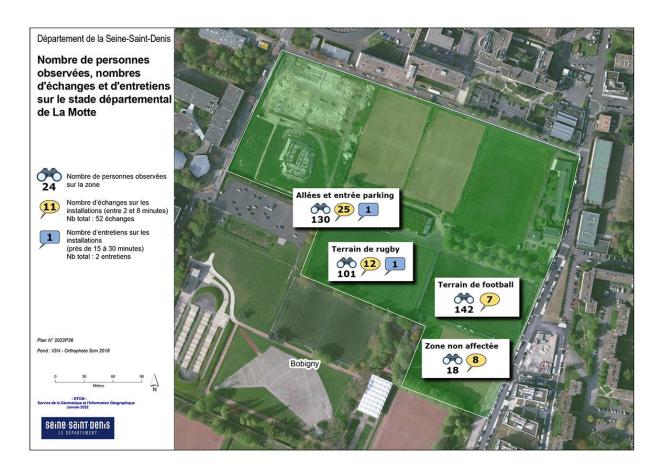
L'enquête nous a fourni l'occasion d'échanger avec de nombreuses personnes de différentes disciplines sportives, mais également des personnes pratiquant le sport dans un cadre familial. En revanche, nous avons eu une difficulté à réaliser des entretiens avec des usager.ère.s lors des entraînements et particulièrement avec les joueurs de football. Afin de contourner cette difficulté, les échanges d'une durée de 2 à 8 minutes ont été privilégiés (voir les cartographies suivantes).

La réalisation des entretiens a été parfois facilitée par l'aide des agents. Ainsi, à Marville, une prise de contact avec le responsable de l'activité du Beach-Volley a aidé à la réalisation de trois entretiens (deux entretiens avec des joueuses de Beach Volley et un entretien avec le responsable de l'activité).

Sur ce site, trois autres entretiens ont été menés avec un joggeur, un coach de basket-ball et avec une responsable d'association accompagnant des personnes en situation de handicap dans le cadre des activités autour de la nature et de la détente.

Dans le stade de la Motte, nous avons réalisé des entretiens avec un père et sa fille habitués de ce site, ainsi qu'avec un joggeur à l'âge de la retraite.





Sur les deux sites, la population féminine représente près d'un tiers de la population sondée. Nous avons ainsi fait le choix de surreprésenter les femmes sur ces sites afin de contribuer à la compréhension de leurs pratiques.

43% des femmes interrogées à La Motte appartenaient à la catégorie d'âge de 20-39 ans, tandis que dans la moitié de cas, les hommes étaient âgés de 20-39 ans.

A **Marville**, un tiers de la population féminine interrogée était âgée de 10-14 ans, et pour 27% il s'agit d'adolescentes âgées entre 15-19 ans. Quant aux hommes interrogés, 27% d'entre eux étaient âgés de 20-29 ans, trois fois plus que pour les femmes sondées. Plus qu'un tiers d'hommes étaient âgés de 15-19 ans.

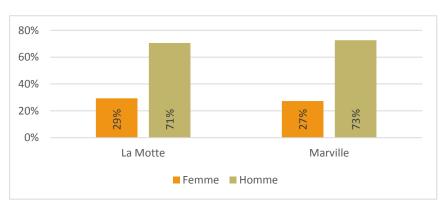


Figure 9 : Les usagers et usagères sondées à Marville et au stade départemental de La Motte

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Au stade départemental de La Motte, en général les usager.ère.s sondé.e.s étaient plus âgé.e.s. La moyenne d'âge pour les hommes et les femmes est autour de 30 ans alors qu'à

Marville la moyenne d'âge varie autour de 25 ans (25 ans pour les hommes et 24 ans pour les femmes).

La figure suivante montre une dominante de la présence des jeunes adolescent.e.s interrogé.e.s à Marville, où un tiers des usager.ère.s étaient âgé.e.s de 15-19 ans, contrairement au stade de La Motte où les jeunes de ce groupe d'âge ne représentent que 8% de personnes sondées.

Par ailleurs, 22% des personnes faisant partie de cette enquête, interrogées sur les deux sites, étaient âgées de 20-29 ans. En revanche, le groupe d'âge de 30-39 ans est présent davantage pour La Motte (21%), où il représente le double de ceux et celles interrogé.e.s à Marville.

De la même manière, les personnes plus âgées ont été rencontrées davantage à La Motte (9%) où certains retraité.e.s habitué.e.s viennent retrouver de manière quotidienne leurs ami.e.s, faire une balade, ou observer les plus jeunes jouer au football. A Marville, cette population est très peu visible : seulement 2% des personnes interrogées sont âgées de 60 et plus.

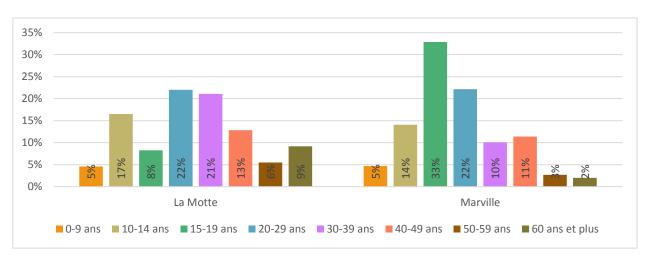


Figure 10 : Proportions des personnes interrogées selon leur âge à La Motte et à Marville

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de lecture : le tiers des personnes interrogées à Marville était âgé de 15-19 ans, contre 8% au stade départemental de La Motte.

b. Commune d'origine

La grande majorité des personnes sondées habitent en Seine-Saint-Denis. La plupart des usager.ère.s habitent les communes des sites en question.

Ainsi, à La Motte, 66% des personnes interrogées habitent à Bobigny et 67% des répondant.e.s au Parc de Marville résident soit à La Courneuve (27%), soit à Saint-Denis (37,8%).

Enfin, les personnes habitant en dehors de la Seine-Saint-Denis représentent 8% pour le stade de La Motte et légèrement plus à Marville, où une personne sur dix des enquêtés vient d'un autre département, le plus souvent de Paris.

c. Type d'activités

Chaque usager.ère.e interrogé.e a été questionné.e sur les activités habituellement pratiquées sur le site. Sachant que plusieurs activités pouvaient être citées, le tableau ci-dessous reflète le nombre d'activités déclarées par les enquêté.e.s. A Marville comme à La Motte, l'activité la plus citée est le football (43-44% parmi les activités citées).

A Marville les activités les plus prisées après le football sont le Beach-volley qui représente 17% des activités citées, et le Basket-ball (14%). De plus, le stade de La Motte a rassemblé davantage des déclarations concernant le cricket (15%) et la course à pied (14%).

On observe plusieurs différences entre les deux sites : 38% des activités citées à La Motte ont concerné ces pratiques non sportives, contre 15% à Marville. Ce résultat confirme le constat fait lors des observations sur la nature conviviale du site de La Motte qui constitue un lieu de rencontre où la vie de quartier se reflète dans sa diversité : parents, travailleur.euse.s lors de leur pause, personnes âgées et retraité.e.s etc. La convivialité de ce site se manifeste par la présence des résidents et résidentes habituées, présentes sur les bancs dans les allées, sur la place près du club de l'Etoile ou à l'entrée du site. Pour ces personnes, la fréquentation du stade est un rituel quotidien à travers lequel ils et elles maintiennent des liens sociaux avec leur voisinage et amis.

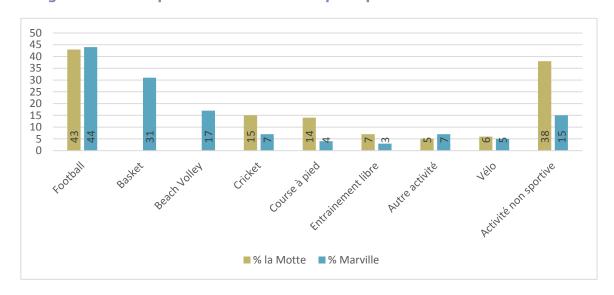


Figure 11 : La répartition des activités pratiquées à La Motte et à Marville

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de lecture : 15% des activités citées par les usager.ère.s interrogé.e.s au stade de La Motte impliquent le cricket contre 7% de ceux interrogés à Marville.

Remarque: Plusieurs activités pouvaient être citées par la même personne, la totale n'est donc pas égale à 100%.

En dehors du nombre et de la qualité des installations des deux sites, les déclarations sur le cumul d'activités témoignent de l'engagement sportif des personnes fréquentant les sites. Premièrement, on constate que deux tiers des répondants et répondantes à La Motte ont déclaré pratiquer une seule activité, alors qu'à Marville, il s'agit de la moitié des usagers.

En revanche, 16% des usager.ère.s de La Motte ont déclaré pratiquer 2 activités. A Marville, deux fois plus de personnes (29%) ont déclaré pratiquer deux activités et 9% ont cité plus que deux activités.

90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
Aucune Activité
1 activité
2 Activités
Plus que 2 activités

Figure 12 : Nombre d'activités citées et cumulées par les personnes enquêtées à Marville et au stade départemental de La Motte (en %)

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de lecture : 16% des répondant.e.s du stade départemental de La Motte ont déclaré pratiquer deux activités, contre 29% à Marville.

■ La Motte ■ Marville

d. Une fréquentation régulière sur les deux sites, mais plus courante au stade de La Motte

Les réponses concernant la fréquence de la visite indiquent de manière approximative le niveau de fréquentation des usager.ères, sachant que des nombreux et nombreuses usager.ère.s n'ont pas indiqué une réponse à ces questions. Ainsi, il faut tenir compte du fait que les interviewé.e.s au début de l'observation n'ont pu donner leur réponse que pour les mois de l'été, reflétant une phase concentrée de cette enquête.

La proportion de réponses manquantes est plus élevée pour le mois de septembre (52%) et octobre (80%), que pour les mois de juillet (40%) et d'août (32%). De même, des nombreux et nombreuses usager.ère.s ont indiqué que leur niveau de fréquentation dépendait des conditions météorologiques et de leur disponibilité. Les mois de juillet et d'août pourraient refléter moins de fréquentations par rapport aux années précédentes, en raison des conditions météorologiques défavorables cet été.

Au total, quasiment la moitié des usager.ère.s interrogé.e.s au stade de La Motte et 40% des usager.ère.s de Marville ont déclaré y venir 6 fois et plus par mois. En moyenne, les répondant.e.s des deux sites ont indiqué venir 7,8 fois par mois et de manière plus fréquente au stade de La Motte qu'à Marville.

Ainsi, en juillet, en moyenne, les usager.ère.s ont signalé avoir fréquenté le stade de La Motte 10 fois alors qu'à Marville la moyenne se situe à 7 fois par mois. Pour les deux sites, les usager.ère.s ont déclaré fréquenter les sites plus souvent en été : 49% à La Motte contre 45,5% des personnes interrogées à Marville.

A Marville, on constate clairement une régularité de visite qui se concentre entre 3 à 5 fois par mois (41% de personnes enquêté.e.s contre 25% à La Motte).

Cette régularité de visite correspond notamment à des visites plus nombreuses durant le weekend ; rappelons que le week-end concentre le tiers des usagers observés sur ce site. Enfin, 27% usager.ère.s au stade de La Motte ont signalé une basse fréquentation (0-2 fois par mois), contre 20% à Marville.

Tableau 1 : Proportions des fréquentations déclarées par les usagers par mois

Stade départemental de La Motte				
Fréquence	0-2 fois	3-5 fois	6 fois et plus	Total
Juillet	17	31	52	100
Aout	22	32	46	100
Septembre	40	14	46	100
Octobre	31	23	46	100
Total	27	25	48	100
Parc départemental de Marville				
Fréquence	0-2 fois	3-5 fois	6 fois et plus	Total
Juillet	26	29	45	100
Aout	19	35	46	100
Septembre	12	60	28	100
Octobre	20	56	24	100
Total	20	41	39	100

Source: Etude DCPSL, MEPD, 2021.

Note de lecture : 56% des usager.ère.s interrogé.e.s au parc de Marville ont indiqué venir 3-5 fois en octobre.

Remarque : Les taux de non réponse pour les mois d'octobre sont de 80% des usagers.

1.2.2 TYPOLOGIE DES USAGERS ET USAGERES DES DEUX SITES

La description des profils démontre des différences entre les usagers et usagères observés sur les deux sites et permettent d'établir une typologie d'usager.ère.s non conventionné.e.s.

Sur la typologie proposée, nous pouvons distinguer plusieurs pratiques non conventionnées selon un continuum avec plusieurs graduations : à une extrémité, il présente un fonctionnement organisé qui se rapproche d'une activité sportive conventionnée.

De l'autre, on aperçoit une utilisation libre et souple des usagers sans organisation. Entre les deux extrêmes, se situent les pratiques de certain.e.s usager.ère.s qui viennent sur le site de manière conventionnée et qui conservent une activité en club sur le site ou par ailleurs.

En outre, les deux sites ont révélé des pratiques résidentielles, non liées au sport et à des pratiques familiales, ces deux formes étant plus fréquentes au stade de La Motte. Dans ces pratiques, la socialisation des enfants aux valeurs sportives est centrale : les parents souhaitent transmettre grâce à ces pratiques la confiance en soi, le respect et la découverte des nouvelles activités.

Enfin, concernant cette typologie, il est intéressant de remarquer de nouveau la présence limitée des femmes dans les pratiques sportives. Leur présence sur le site de Marville (souvent au Beach-volley et au Basket-ball) semble conditionnée à leur intégration dans un groupe. Il est très rare que les femmes viennent pratiquer une activité en étant seules.

120% 100% 8% 13% 80% 48% 58% 60% 40% 20% 39% 3% 0% La Motte Marville ■ Association ■ Couple ■ famille ■ Groupe d'amis ■ Seul

Figure 13 : Les modalités de fréquentation à Marville et au stade de La Motte

Source: Etude MEPD, DCPSL, 2021.

Note de lecture: 39% des répondant.e.s au stade départemental de La Motte viennent régulièrement en famille, versus 21% des répondant.e.s du site de Marville.

Selon leur degré d'engagement, les usagers et usagères ont exprimé différentes motivations concernant le site ou leurs propres intérêts, que nous aborderons dans cette typologie. Nous verrons que les sociabilités et le lien social constituent une motivation commune pour la plupart des usagers et usagères fréquentant les deux sites, qu'ils ou elles soient impliqué.e.s ou non dans une activité sportive.

En revanche, le coût d'une activité conventionnée a été rarement évoquée par les personnes enquêtées comme une barrière à l'adhésion à un club.

En considérant les données socio-démographiques et les taux de pauvreté élevés dans les quartiers d'implantation des deux sites, on peut légitimement avancer la pertinence du facteur économique comme une barrière à la pratique sportive conventionnée. Par ailleurs, cet argument a été mentionné par une joueuse de Beach-volley, en recherche d'emploi, qui a souligné l'attrait d'une offre gratuite et accessible aux usager.ère.s, alors que la pratique du Beach-volley dans d'autres structures et dans les villes voisines est payante.

a. La pratique sportive (non conventionnée) organisée et régulière

Dans cette catégorie, on distingue les usager.ère.s par un degré élevé d'engagement, une régularité des rencontres et de leur appartenance à un groupe. Ces caractéristiques correspondent aux groupes observés à La Motte et à Marville, jouant au football, au cricket ou au Beach-volley. Ces groupes obéissent à des règles d'organisation, en communiquant grâce aux réseaux sociaux (Facebook, groupes WhatsApp, etc.). Ces groupes sont également structurés autour d'un responsable gérant les intérêts du groupe : matériel, organisation d'événements, cotisation ou mobilisation des joueurs et des joueuses. Cette organisation est essentielle notamment pour se procurer et amener le matériel nécessaire à l'organisation des jeux sur le site.

L'observation, avec l'appui d'entretiens avec les agents d'accueil, dévoile des habitudes installées parfois depuis des années de groupes soudés. Au-delà de la pratique sportive, la fréquentation de certains groupes inclut des temps de convivialité qui traduit un attachement au pays d'origine des usagers.

On remarque la **cohésion** de ces groupes autour des valeurs communes, exprimés par les participants : la compétition, l'entraide, la solidarité, des normes culturelles du pays d'origine, etc.

Les motivations exprimées par ces usager.ère.s tournent autour de la compétition, de l'effort physique mais également de la sociabilité comme l'exprimait une joueuse de Beach-volley :

Ce qui me plait ici c'est l'esprit sport collectif, la compétition... tout le monde connait tout le monde. Il y a aussi l'aspect de la sociabilité, on est des équipes de 12 et l'aspect de groupe me plait. On a aussi un groupe de filles, on finit par se connaitre très vite, et on devient copines et on sort ensemble. Ce terrain permet d'avoir une vraie mixité sociale. Le Beach fait rencontrer des gens de tous milieux sociaux, des gens de partout et de la France...

L'effort physique et le dépassement de soi ont été soulignés par plusieurs joueurs :

Je sais qu'on peut faire du volley en salle à Villetaneuse mais c'est aussi pour voir de nouvelles têtes. De se confronter à d'autres personnes. Ici, il y a un très bon niveau. Il y a des personnes qui sont très expérimentées » ; « Je suis au club d'Epinay de volley depuis trois ans. Pratiquer ici, le Beach-volley, c'est différent. L'appui, les gestes, les déplacements, ce n'est pas pareil sur le sable. On peut booster au niveau des jambes, cela travaille les déplacements. Les règles ne sont pas du tout les mêmes. Le terrain est plus petit qu'en salle. Ici, on arrive, on s'installe, on joue. Pour s'intégrer c'est facile. On demande et on joue.

b. La pratique conviviale et festive

L'observation et les échanges réalisés confirment l'organisation des évènements sportifs par des groupes non-conventionnés, surtout en été et durant les week-ends, comme lors du dimanche du 10 octobre où deux événements ont réuni plus d'une centaine de participant.e.s. Les deux événements ont rassemblé pour l'occasion des sportif.ve.s et des non-sportif.ve.s, autour de diverses pratiques (volley-ball, cricket, football) et une activité de restauration (pique-nique) pour le public.

Dans le premier cas, une association communautaire a organisé un évènement sportif annuel à destination des jeunes et des enfants, rassemblant une soixantaine des membres de la famille élargie originaire d'un même village et en majorité habitant à Sarcelles et en Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois). L'organisation de cet évènement n'a pas été concertée avec les agents de l'accueil. Occupant en partie le terrain en herbe derrière l'installation 9, ainsi que le terrain en terre rouge à proximité, l'association a partagé cet espace facilement accessible en plusieurs parties. D'une part, les adultes ont joué au volley-ball avec du matériel disposé par le responsable de l'association et de l'autre, des enfants jouaient au football à proximité de joueurs de cricket (n'appartenant pas à l'évènement). Une activité de cricket était également prévue dans le programme. Entre les deux espaces de jeux, l'association a installé du matériel de restauration à disposition des familles et des joueurs.

Concernant ce premier événement, nous avons été témoins d'un conflit qui a éclaté entre deux groupes non conventionnés jouant à proximité, c'est-à-dire entre le groupe d'enfants et des jeunes jouant au football dans le cadre de la manifestation festive et un groupe de 5-7 personnes jouant au cricket à côté (terrain en terre rouge). La confrontation entre ces deux groupes, potentiellement violente, a été causée par la pénétration d'un joueur de cricket sur le terrain où jouait le jeune public, afin de récupérer une balle tombée au milieu de leur terrain. En raison du risque lié à cette intervention, les jeunes et adultes se sont confrontés verbalement et physiquement, entraînant un rassemblement de deux groupes en question.

Faisant sa ronde à proximité de ce terrain, l'agent du site est intervenu afin d'empêcher l'escalade de la violence. Ayant réagi de manière réactive et rapide, l'agent en question a pu désamorcer le conflit et a dispersé les deux parties et a rétabli l'ordre sur cette partie du parc.

Dans le deuxième cas, de l'autre côté du site, derrière le terrain 1 près du stand de tir, un tournoi de volley a été organisé par une association regroupant une autre communauté,

réunissant une cinquantaine de personnes, dont des familles et des enfants habitant la Courneuve, Drancy, Aubervilliers et Saint-Denis. Le tournoi a duré de midi jusqu'à 19h. Au préalable, les membres de l'association ont appelé les agents de l'accueil afin de savoir si le terrain était libre, sans néanmoins les avertir de l'intention d'organiser un tournoi. Surpris de constater l'événement qui prenait place, les agents ont tout de même fourni des sacs en plastique afin de conserver la propreté du site. L'évènement s'est déroulé dans le calme. Des familles avec enfants jouaient à proximité sans incident. De plus, les joueurs étant contents de se réunir après une longue interruption de leur activité liée à la crise sanitaire. Néanmoins, malgré la distribution de sacs, des déchets ont été remarqués sur le sol de ce terrain.

Ces deux exemples montrent, d'une part, que ces activités festives participent au renforcement de la cohésion de groupes rassemblés autour de leur origine commune. D'autre part, l'organisation sans concertation peut avoir des implications sur la sécurité des usager.ère.s et des agents, ces derniers pouvant être amenés à intervenir dans le cas d'un conflit. Ces activités festives ont également une incidence sur l'état général et l'hygiène du site.

c. La pratique sportive « libre »

Cette catégorie inclut des personnes de tout âge venant pratiquer le sport (football, course à pied, roller, vélo), seul.e.s ou entre ami.e.s, avec comme seule règle la souplesse de la fréquentation et son adaptation à leur emploi de temps. A Marville, il s'agit typiquement de la pratique de Basket-ball par des adolescent.e.s et des jeunes adultes venant souvent en groupe. Cette population revendique la pratique libre du Basket-ball sans contraintes comme le souligne un habitué des lieux qui entraîne des joueurs de Basket-ball de manière indépendante :

Je préfère le côté libre d'une activité non conventionnée... Le terrain « bleu » (halle 3 terrain couvert) est connu de tous les jeunes, parce qu'il est aux normes de Basket-ball... On s'aperçoit que les gens ici ont des habitudes, il y a un groupe qui vient samedi matin. Les interactions sont faciles. Les relations sont assez simples. On retrouve les mêmes personnes. Il y a une bonne entente entre les gens et de la convivialité. On s'entend très bien avec toutes les personnes qui fréquentent le site.

Sur les deux sites, on observe également des ami.e.s venant pour jouer au football, courir ou s'entraîner librement. A Marville, on peut observer les personnes seules ou venant à deux pour un entraînement loin de l'activité ambiante, dans le terrain ouvert proche du terrain de Beach Soccer, que certain.e.s utilisent pour intensifier leur pratique.

Un autre joueur de Basket-ball, un ex-footballer en club, explique ses motivations pour venir à Marville :

Des fois je viens le week-end, quand il y a trop de monde, on ne peut pas jouer sur place, alors on va à d'autres terrains, il y'en a à côté de la cité de 4000 et on peut jouer là-bas, mais on préfère venir ici comme c'est plus spacieux, et il y a de la verdure. Dans les cités il y a trop de bâtiments.

d. Une pratique libre associée à une pratique conventionnée envisagée ou en cours

Dans cette catégorie, il s'agit de jeunes ou d'adolescent.e.s qui cumulent plusieurs activités de manière conventionnée et non conventionnée. C'est par exemple le cas d'unepartie des « footeux » à Marville et à La Motte et pour les joueurs de Beach-volley qui jouent au Volley-ball en club (en majorité au club d'Epinay). Ce cumul leur permet d'intensifier les entraînements sur leur temps libre. Pour certain.e.s intéressé.e.s par une pratique conventionnée, les stades leur permettent de se maintenir en condition physique en attendant de réaliser leur projet sportif conventionné.

Ainsi, une préadolescente (14 ans) rencontrée au stade de La Motte, aidée par un coach de foot féminin (dont la présence sur site est non formelle), a exprimé son souhait de joindre un club de football féminin et a entamé des démarches dans ce sens. Sa venue quotidienne lui permet

d'apprendre et d'approfondir sa pratique grâce aux conseils des plus expérimentés rencontrés au stade. Le vocabulaire qu'elle emploie démontre une motivation d'évoluer dans ce domaine :

Je ne suis pas inscrite mais je pense m'inscrire, j'y viens tous les mercredis et parfois après l'école. Ça dépend. Je m'entraîne sur le terrain de Rugby et de football. J'aime les gestes, le ballon, la frappe et tout ce qui joue avec le ballon.

e. La pratique familiale et éducative

Au stade de La Motte, plus qu'à Marville, les pratiques familiales ont été plus visibles lors des observations. Sur les deux sites, des parents ont fréquenté les lieux en accompagnant leurs enfants à leur activité sportive ou en pratiquant le sport en famille, de manière ludique dans un effort de transmission des valeurs sportives. Ainsi, un père d'une fille âgée de 9 ans, à La Motte, qui s'initiait en même temps que sa fille à la pratique du roller, expliquait :

J'incite ma femme et ma fille à jouer, à toucher à tous les sports. J'essaie de faire aimer le sport à ma fille, elle fait du tennis... Quand elle était petite, je l'ai inscrite aux bébés-nageurs. Le sport est important pour garder un équilibre dans sa vie et une hygiène de vie. Le sport amène de la confiance, il aide pour le relationnel, on connait grâce au sport beaucoup de monde, ça peut ouvrir des portes.

Sur les deux sites, on constatait la présence d'enfants, surtout lors des mercredis, le week-end et en été. Ils accompagnent la pratique sportive des adultes et des jeunes frères et sœurs. Les enfants étaient souvent à vélo, à trottinette, voire associés à un jeu de football ou de Basketball des jeunes et des adultes dans des jeux amicaux. Un père pratiquant le foot dans un club, avec ses enfants, s'exprime ainsi :

On vient pour avoir de la liberté des enfants, faire du sport permet d'éviter les problèmes. On le fait aussi pour leur faire plaisir, on (en équipe) les inclut parfois dans le jeu. Le sport leur apprend la discipline, ils font aussi du judo, du vélo, etc. c'est une manière de les faire se défouler, de connaître des personnes, il faut éduquer les enfants au sport. Je fais du football professionnel depuis mes 10 ans à l'Île Maurice, le sport apprend la discipline, le respect.

f. Pratiques résidentielles non sportives

Enfin, 24% des usagers et usagères interrogé.e.s n'ont pas été impliqué.e.s dans une activité sportive à La Motte, soit deux fois plus qu' à Marville (10%). Les personnes qui fréquentent les sites sans être engagées dans un sport, y viennent pour plusieurs raisons : sociabiliser, s'aérer voire s'évader, observer les entraînements, ou rencontrer des voisin.e.s ou ami.e.s. Des mères de famille accompagnant leurs enfants après l'école au stade de La Motte trouvent que la fréquentation du site est bénéfique pour elles, comme pour les enfants :

Pour moi c'est important de venir voir les enfants jouer, s'épanouir. Ça me fait sortir aussi et ça me fait du bien.... Ça aère l'esprit, j'attends ma voisine pour passer du temps, discuter.

Plusieurs usager.ère.s des deux sites ont mis en avant leur attachement à la **nature** comme raison de fréquentation du lieu, surtout dans un contexte d'urbanisation des quartiers avoisinants des parcs. Certain.e.s ont ainsi évoqué l'environnement, les animaux et la verdure comme une motivation importante de leur fréquentation, tel un habitué des lieux qui disait :

Je préfère venir ici car la nature est présente, les matins, il m'arrive de voir des animaux, des lapins des écureuils, des perruches. En Martinique, j'habitais un endroit où il y a de la nature. J'aime bien cet aspect. Je pense que la nature devrait être préservée sur ce site, même s'il y a des travaux pour créer des nouvelles infrastructures.

Rappelons aussi que les deux sites ont été fréquenté par des personnes âgées et en situation de handicap et les professionnel.le.s les accompagnant ; ils profitent de l'environnement comme un lieu de ressource et de répit du quotidien. Ces visites ont été organisées par deux structures

d'aide aux personnes en situation de handicap, rencontrées à Marville, tandis qu'au stade de La Motte il s'agissait de familles accompagnant un enfant ou un adulte en situation de handicap. Cette forme de fréquentation sera décrite plus loin dans les profils rencontrés sur les deux sites.

1.2.3 PROFILS RENCONTRES AU STADE DEPARTEMENTAL DE LA MOTTE

a. Une pratique résidentielle – le site de La Motte comme un lieu de vie de quartier

Sur ce lieu de proximité, des personnes très différentes se sont senties légitimes à venir pratiquer leur activité préférée sur le créneau disponible de leur journée. Ainsi, des adolescent.e.s venant les mercredis, en vacances scolaires, ou en fin de journée avec des amis pour jouer au foot ou, selon l'expression de certains, « se passer la balle et s'entraîner ».

D'autres habitué.e.s viennent courir, le matin, ou l'après-midi, comme un habitué, âgé de 70 ans, ancien employé de la Poste, habitant Bobigny, qui court au parc quotidiennement depuis 50 ans. Les usagers et usagères « libres » sont parfois des habitué.e.s des lieux venant de manière très régulière voire quotidienne.

Ainsi, un groupe de 8 personnes de la même origine et résidant dans le quartier y vient tous les matins depuis 3 ans pour un exercice quotidien de marche, de course à pied et d'exercices de souplesse. Certain.e.s sont au chômage, d'autres retraité.e.s, certaines mères au foyer. L'activité physique se mélange ainsi à une pratique de sociabilité autour de leur pays d'origine. Il est intéressant de noter que les membres de ce groupe, soudés grâce à leur pratique, se sont rencontrés au stade et ne se connaissaient pas avant.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Des habitué.e.s venus pour un entraînement quotidien le matin au stade de La Motte, en semaine en octobre 2021.

La **pratique familiale** est plus fréquente à La Motte, avec des parents accompagnant leurs enfants : sur ce site 39%, des personnes sont venues en famille contre 21% de celles interrogées à Marville. Ce sont souvent des femmes accompagnant leurs enfants, qui profitent pour s'aérer,

et qui se posent parfois pour un moment de convivialité avec des amies et voisines. Il n'est pas anodin d'apercevoir des femmes et des enfants installés sur la partie proche de l'Etoile, pour des apéritifs ou des pique-niques, voire pour célébrer un anniversaire d'enfant.

Dans deux cas, des membres de la famille ont accompagné des enfants et un adulte en situation de handicap. Dans le premier, un autiste âgé d'une trentaine d'années, a fréquenté le stade pour une balade quotidienne en début d'après-midi, en compagnie de son frère et de sa belle-sœur, ou en compagnie de sa mère. Nous avons échangé brièvement avec sa famille en raison de sa difficulté de supporter une communication avec des personnes inconnues. Dans le deuxième cas, un groupe de personnes de la même origine a été aperçu sur le stade de Rugby à un horaire matinal, en cours d'un entraînement quotidien avec deux enfants trisomiques.

Sur ce site, nous avons croisé également **des personnes âgées et retraitées** fréquentant le site sur une base quotidienne, ainsi que des migrants habitant un foyer proche, venant seuls prendre l'air et se détendre en observant les joueurs de football. Nous avons interrogé plusieurs de ces migrants, dont certains jouent aussi au cricket et qui viennent au stade plusieurs fois par jour afin d'échapper à des conditions d'hébergement contraignantes (par exemple, en collocation à 5 dans un studio).

Un tissu mixte de population se retrouve dans cet espace, ceci étant facilité par l'accessibilité du site et par sa proximité aux habitations. Ces usages ne peuvent être séparés du contexte socio-démographique du quartier, de la densité de la population, de l'absence d'espaces verts et d'installations pour les enfants, ainsi que des espaces exigus des appartements des habitants du quartier. Rappelons que selon le recensement de l'INSEE, 63% des logements à Bobigny appartiennent au parc locatif social, une partie des quartiers avoisinant le stade de La Motte, comme le quartier de l'Étoile, comptent plus de 66% des logements sociaux (voir cartographies au début de ce rapport).

b. Les groupes des jeunes engagés dans le football

Lors de nos observations des week-ends, nous avons échangé avec plusieurs groupes de jeunes hommes qui viennent régulièrement jouer au football au stade de La Motte. Les joueurs, qu'ils soient libres ou en groupes d'amis, ont évoqué plusieurs motivations pour le choix du stade : d'abord la proximité, mais également la qualité de terrains et leur accessibilité.

Les groupes constitués en général d'une dizaine d'hommes, parfois de la même origine, se retrouvent à un horaire planifié. Ainsi, nous avons échangé avec un groupe d'amis de 9 jeunes hommes âgés de 23 à 30 ans qui vient tous les dimanches à 8h et reste jusqu'à 23h. Ce groupe d'habitués habitant la Seine-Saint-Denis (au Blanc-Mesnil notamment) y vient régulièrement depuis 3 ans. Certains d'entre eux ont exprimé une frustration face à la difficulté de trouver un terrain libre :

Tout le monde joue les uns sur les autres et on est bloqué, « tout le monde se match dessus ». Il faut venir à 6 h pour avoir de la place. A 8 heures le terrain est déjà rempli c'est le premier arrivé qui a le terrain. Tout à l'heure (le matin), on était à 60 sur le terrain Rugby...

[Et lorsqu'il y a un club qui vient jouer ... ?] Alors on ne peut rien demander, on se trouve « emmerdé » parce qu'il y a des travaux (et moins des terrains pour jouer), et c'est compliqué, mais en général on arrive à trouver une solution, il n'y a pas de conflit, on arrive à être compréhensif, à se comprendre... »

Etant donné que le stade est occupé les week-ends, plusieurs groupes occupent un seul terrain, comme le dimanche 10 octobre, lorsque 40 personnes, enfants et adultes, se sont partagés le terrain de Rugby en formant 6 groupes, chaque groupe respectant les limites de sa part de terrain. Un parent de deux garçons jouant sur ce terrain, habitué des lieux, soulignait la cohabitation des différents joueurs et la recherche d'une solution : « Vous voyez, ici sur un bout de terrain, 6 groupes différents jouent sans aucun souci et tout se passe bien ».

En général après l'entrainement ou le jeu, ces groupes se réunissent pour un moment de convivialité autour d'un déjeuner, près de l'entrée du Parc (côté Rolland), et parfois avec de la musique et des jeux de table.

c. Les joueurs de cricket

Les jeunes hommes des groupes de cricket fréquentent le stade le week-end et en soirée, régulièrement l'été et jusqu'à septembre. Contrairement au football, l'organisation de groupes de cricket dépend des conditions météorologiques et elle demeure saisonnière.

L'information sur la pratique se répand dans le milieu de fréquentation des usagers, d'origine étrangère, le cricket n'étant pas une pratique développée en France. Les populations engagées se connaissent souvent durant leur parcours migratoire, dans des cercles d'entraide. Certains sont embauchés en emploi à durée déterminée, d'autres sont sans emploi, du fait de leur situation administrative précaire, en attente des documents de séjour.

L'organisation de matchs et de tournois fait partie également de leur fonctionnement. Les moments de rencontres représentent au-delà de l'intérêt sportif, des temps de convivialité et d'évasion.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : Des joueurs de cricket au stade de La Motte, le dimanche 12 septembre en après-midi.

1.2.4 PROFILS RENCONTRES AU PARC DEPARTEMENTAL DE MARVILLE

L'analyse des données collectées révèle des caractéristiques différentes entre le public fréquentant La Motte et celui de Marville. Les usager.ère.s venant à Marville sont en majorité jeunes : 3 sur 4 usager.e.s interrogé.e.es ont moins de 29 ans. Les modalités de fréquentation diffèrent également : alors que la fréquentation est de nature familiale pour 39% des personnes enquêtées au stade de La Motte, cette inscription familiale est déclarée par 21% des usagers interrogés au parc de Marville. Pour plus que la moitié du public interrogé à Marville, l'arrivée sur le site se fait dans un cadre amical et en groupe.

a. Les groupes d'adolescent.e.s en pratique libre et diversifiée

Les adolescent.e.s sur site ont été remarqués sur l'ensemble du parc dans différentes pratiques sportives. Ils et elles investissent les halles couvertes (espaces multi-sports), pour jouer au

Basket-ball ou au football dans un cadre convivial, sur leur temps libre, parfois sur fond d'une musique de leur téléphone portable. En début de soirée, ils sont nombreux dans les halles couvertes, tandis que d'autres investissent les allées devant ces terrains, afin d'observer le jeu, discuter ou jouer aux tables de ping-pong. Pour les jeunes de ce groupe d'âge, l'activité sportive à Marville permet de se socialiser, d'avoir un loisir dans un lieu relativement sécurisé, ainsi qu'un moyen d'apprendre auprès des plus âgés et plus expérimentés, comme des coachs fréquentant le site de manière indépendante :

On vient en bande de 7 ou 8 et on joue le week-end, le samedi et le dimanche. Et semaine, après l'école en juin, on joue de 18h à 20h30. C'est comme une famille, il y a une bonne ambiance. On ne s'ennuie jamais et on peut se créer des amis. Quand il y a trop de personnes, on reste quand même et on se met sur le côté. Les grands, ils nous acceptent, il n'y a pas de tensions.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note: Des joueurs de basket dans la Halle 3 de Marville, un après-midi durant les vacances de la Toussaint.

Des habitudes sont installées : certain.e.s se retrouvent au terrain de Beach-volley, comme un groupe de 4 amis, 3 garçons et une fille âgé.e.s de 16 ans, aperçu.e.s à plusieurs reprises lors des observations en milieu d'après-midi. Certains ont des activités peu habituelles, comme la boxe, exprimant une difficulté de localiser et de s'intégrer dans des structures sportives adaptées pour cette pratique. Le 25 août, nous avons échangé avec deux de ces jeunes, âgés de 18 ans, résidant à Sarcelles et à La Courneuve, et qui se trouvaient sur le terrain 2 pour un entraînement de boxe. Ils font partie d'un groupe de 10 jeunes qui se rencontrent sur ce site 4 fois par semaine avec leur matériel. N'ayant trouvé aucune structure adaptée dans le périmètre, ils ont exprimé un souhait de développer ce sport à Marville.

Les adolescentes, elles, sont peu nombreuses, ce qui peut être expliqué par le fait que certaines ont été abordées de manière « insistante » par des garçons, comme nous l'a confié une jeune femme jouant au Basket-ball en groupe d'amis. Les rapports de genre codifiés semblent régir les relations entre garçons et filles de cet âge et compromettre la liberté des filles d'accéder au même titre que les garçons à un site proche de leur habitation. Plusieurs jeunes femmes ont témoigné y venir accompagnées afin de se sentir en sécurité. Des

représentations autour de la réputation et de la respectabilité de jeunes femmes peuvent, selon eux, empêcher la venue de certaines jeunes sur le site. Ainsi, une usagère pratiquant le Basketball, explique que « les filles craignent pour leur réputation, de traîner avec les garçons qui sont là et qui sont vus comme des « mecs de la cité » ».

Le témoignage d'une autre jeune femme descendante d'immigrés (19 ans) jouant au Beach-volley est instructif. Ses propos révèlent une barrière symbolique liée à des codes sociaux et culturels, qui peuvent néanmoins être modifiés grâce à des stratégies de contournement, par exemple, le fait de fréquenter le site en groupe :

Avant, je ne venais pas beaucoup, parce qu'il y a beaucoup des gens de « ma culture ». J'avais peur que mes parents pensent que j'y viens pour fréquenter des garçons. Maintenant je me sens plus en confiance, je suis majeure, je pense être en sécurité, je n'ai plus peur de regard de l'autre, ou de ma culture. J'essaie d'en faire abstraction et juste de jouer.

b. Le football : une pratique dominante

La pratique du football (50% des activités observées) implique autant des jeunes pratiquant pour leur loisir, que des groupes organisés et réguliers avec un fonctionnement proche de celui d'un club. Ainsi, ces groupes ont un responsable de structure, du matériel, une cotisation et des créneaux fixés mais non réservés et ils organisent de manière ponctuelles des tournois ou des évènements. Leurs motivations sont liées à la compétition, l'effort, mais également aux liens de sociabilité avec les autres joueurs.

Les jeunes en mode de fonctionnement « libre » et les groupes ont tous évoqué un mode de fonctionnement souple lorsque les terrains sont occupés. Comme au stade de La Motte, les jeunes pratiquant du football à Marville ont préféré ce site d'abord en raison de son accessibilité et ensuite pour la qualité des terrains, comme le souligne un usager âgé de 27 ans pratiquant le football dans un cadre amical et habitant à Aubervilliers :

Je trouve que l'endroit est bien, il n'y a pas des points négatifs.... Pourquoi à Marville et pas un autre endroit ? Déjà la proximité, je viens en voiture ou en bus et aussi pour la qualité de terrain qui a été refait (terrain 1). Je viens le weekend, le samedi matin à 8h, on est un groupe, on se met d'accord sur Whatsapp et on joue. Avant on jouait de 8h30 à 10h...C'est un divertissement, on se sent acteur et je viens aussi pour l'activité sportive.

c. Groupes sportifs réunis autour d'un parcours migratoire commun

Des nombreux groupes profitent du site pour se réunir, surtout les week-ends, pour une pratique sportive et conviviale, dans laquelle un parcours migratoire commun unit les personnes. On remarque particulièrement les associations de football fondées sur l'attachement à un pays d'origine et les groupes de cricket, qui rassemblent des personnes de différentes origines. Un membre d'une association de football témoigne du fait que ces rassemblements leur permettent de conserver un lien avec le pays d'origine, mais également de se détendre à la fin d'une semaine difficile, sachant que certains travaillent en tant qu'ouvriers dans le secteur du bâtiment :

Souvent on va au terrain, on est plus de 20 personnes, on est amis on vient du même « bled ». On a aussi des joueurs d'autres origines, antillais, capverdien, sénégalais, tous les deux (se réfère à son ami) on travaille dans les chantiers .

Malgré leur diversité, une fois constitués, les groupes se mélangent rarement entre eux, même si le recrutement des joueurs est souple et peut inclure des personnes d'autres origines. Nous avons interviewé des joueurs d'un groupe de Congolais, fondé depuis 20 ans par des joueurs de haut niveau ayant joué à Kinshasa en première division, dont certains se considèrent comme des vétérans. Le terme « vétéran » renvoie à une catégorie d'âge de la pratique conventionnée du football (35 ans et plus). Ce groupe est par ailleurs caractérisé par un niveau important de **structuration**, avec des responsables, une cotisation pour des évènements ou du matériel et une organisation comme des tournois, ayant lieu surtout l'été. Il arrive que l'association reçoive aussi à Marville des joueurs qui viennent de Bordeaux ou de Bruxelles.

Au-delà de la pratique sportive, des liens forts d'amitié, de solidarité et d'entraide unissent ces joueurs et expliquent que certains viennent de loin : la plupart viennent de tout l'Île-de-France, deux joueurs résidant à Bruxelles viennent 2 fois par mois lors de leur visite familiale en France. L'existence de ces liens explique également que les joueurs se réunissent régulièrement pour des barbecues ou des cocktails après leur entraînement, souvent à l'entrée du parc, côté la Courneuve (Parc Valbon). Un des membres de l'association témoigne de liens forts :

Ici, ce sont des amis, c'est une famille, on se voit, on se retrouve par ailleurs, quand il y a un mariage ou un décès.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note: un groupe de joueurs de l'association de football, non conventionnée, à Marville, un des joueurs filme le jeu afin de le diffuser sur YouTube.

D'autres groupes de football ont été aperçus en semaine, lors des vacances d'été : ainsi, un groupe de 30 hommes, âgés de 30-40 ans, fréquente le site tous les lundis matin (entre 11 et 13h) pour jouer au football et reste pour un moment de convivialité autour d'un déjeuner après les entraînements.

La présence des femmes dans ce cadre est très rare et se limite à des fonctions de cuisine ou d'encouragement les joueurs, comme un des joueurs le disait : « elles sont là pour ramener la cuisine ou pour nous applaudir ».

Le cricket, pratique peu commune en France, rassemble de nombreux joueurs habitués des lieux, d'origines différentes, qui se mélangent peu, d'où le fait que plusieurs petits groupes sont aperçus jouer au cricket séparément sur un même périmètre, sur le terrain de football stabilisé « en terre rouge » (près de l'entrée de la piscine de Marville).

La plupart est confrontée à des conditions de séjour précaires sous un statut refugié ou en cours d'une demande d'asile. Certains s'expriment en français mais la majorité éprouve des difficultés linguistiques. Ces associations, n'ayant pas une existence officielle sur le site, souhaitent fortement l'obtenir, d'où le fait que plusieurs sont venus nous demander des informations sur les procédures nécessaires lors de notre présence sur le site. La difficulté d'exprimer leurs revendications en français et la méconnaissance des procédures les empêchent de réaliser les démarches nécessaires pour officialiser leur présence sur le site. Néanmoins, ayant un degré d'organisation important, ces groupes sont amenés à organiser des matchs et des tournois non

officiels, réunissant des dizaines voire des centaines d'utilisateurs. Un membre d'un de ces groupes a témoigné :

Il y a deux groupes de cricket de 33 personnes, tous viennent du Bengale. On vient à 16 h et on reste jusqu'à 19h, ça dépend du temps qu'il fait. On s'est tous connus en France, on est Bouddhistes, alors parfois on se rencontre au temple et on devient amis et puis on a proposé de créer un groupe. La priorité c'était de monter ce groupe.

d. Les joueurs et joueuses de Beach-volley

Le terrain de Beach-volley a un attrait particulier auprès des joueurs et joueuses rencontrés sur le site. Une joueuse interviewée a souligné l'avantage d'avoir un terrain accessible et gratuit :

Je viens parce qu'ici il y a des terrains gratuits et accessibles, il n'y en a pas ailleurs. ... Ici c'est accessible, on vient quand on veut, c'est pour ça que les gens viennent ici et parfois de loin (du 91, de Paris, du 77). En France, ce n'est pas un sport développé et il y a peu de terrains, la plupart appartiennent à des clubs... Ici on se dépense, on fait du sport, on voit des amis, des gens de tout âge. Il y a des débutants, des confirmés. L'été, il y a du monde, en septembre, il y a moins de monde. Beaucoup ici sont joueurs de Volley de salle. Moi je ne fais plus de compétition depuis 4 ans. Comme je n'ai pas de contrainte, je viens quand je veux...

Cette activité rassemble quotidiennement 20-30 jeunes femmes et hommes, étudiant.e.s, en début de carrière et des salarié.e.s ou des personnes à la recherche d'emploi. Elle dépend fortement des conditions météorologiques et en général est pratiquée depuis fin février jusqu'à octobre, en fin d'après-midi et les soirées lorsque la luminosité le permet.

Le développement de cette activité à Marville a été facilité par l'engagement du président du comité, organisateur de cette activité et entraîneur de volley-ball dans un club à Epinay-sur Seine. Ainsi, un nombre important des joueurs pratique le volley-ball par ailleurs à Epinay ou sur d'autres sites et la plupart des joueurs et joueuses se connaît. Cet engagement explique que l'activité se déroule de manière conviviale et dans la bonne humeur et que les personnes interrogées se sont montrées coopératives, soucieuses de faire connaître ce sport et l'intérêt de le développer en France, en particulier à Marville. L'engagement des usager.ère.s pour cette activité explique qu'ils.elles ont initié le nettoyage des terrains bénévolement afin d'assurer de bonnes conditions du jeu.

Ces joueurs et joueuses disposent d'un groupe sur le réseau Facebook avec 648 utilisateurs et utilisatrices. Ainsi, les usagers et usagères planifient leur fréquentation au moyen de réseaux sociaux, comme en témoigne une étudiante en tourisme âgée de 23 ans :

On s'organise, par exemple aujourd'hui on est 8, mais on est venu séparément, on se contacte via les réseaux sociaux pour se fixer un rendez-vous et on prend en considération la météo pour avoir assez de lumière. On a un groupe WhatsApp et on se concerte.

L'organisateur de l'activité a par ailleurs réalisé une demande de conventionnement, espérant ainsi développer et faire connaître le Beach-volley aux habitant.e.s de Seine-Saint-Denis, notamment dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques.

e. Le site de Marville comme lieu de ressource pour les personnes en perte d'autonomie et les professionnel.le.s du handicap

A Marville, plusieurs professionnel.le.s du handicap –une animatrice d'un foyer de jour à proximité du site et un éducateur d'une maison d'accueil spécialisée–, ainsi que des personnes en situation de handicap, dans le cadre associatif ou individuel, ont été rencontré.e.s lors de nos observations. La fréquentation du site permet aux professionnel.le.s d'avoir un répit dans un cadre calme et de stimuler les sens des personnes accompagnées. Les professionnel.le.s ont profité du cadre naturel afin de proposer une activité dans le but de contribuer à la mobilité et

au bien-être des personnes accompagnées, comme de la marche thérapeutique et des activités autour de la nature, par exemple le ramassage de branches pour un atelier.

En dehors de ce cadre, l'accompagnement des effectifs scolaires a été également remarqué (au sein de la halle 2, le 1^{er} octobre, accompagnement d'une classe en Ulis) et dans le cadre conventionné (association « Vacances pour tous »), des jeunes souffrant des troubles du comportement ont été encadrés dans un jeu de foot, impliquant l'accompagnement de chacun.e par un.e référent.e.

L'accompagnement de personnes en situation de handicap s'est aussi faite dans un cadre familial : un couple de personnes âgées, dont la femme a perdu sa motricité à la suite d'une rupture d'anévrisme témoigne y venir quotidiennement pour une balade. Cette activité a été maintenue lors des périodes de confinement, afin d'échapper au quotidien et de conserver un lien social et un rituel d'action. Ainsi, son conjoint témoigne :

Ça (venir à Marville) nous ramène de la tranquillité, les gens aiment bien avoir le contact. C'est bien pour Madame, car elle ne se sent pas délaissée. Si elle reste à la maison, ce n'est pas bon, ça peut générer de la dépression. Ça nous ramène une activité quotidienne.

1.3. Les relations entre usager.ère.s au stade de La Motte et au parc de Marville

1.3.1 L'IMPORTANCE DE LA MEDIATION POUR APAISER LES RELATIONS ENTRE LES USAGER.ERE.S

Sur les deux sites, le discours des agents, ainsi que les affiches sur les terrains réservés, accordent clairement la priorité aux usager.ère.s ayant réservé le terrain, comme l'affiche le règlement intérieur des sites. Dans les entretiens avec les agents, il ressort que les week-ends, surtout à Marville, représentent des moments de tensions entre conventionnés et non conventionnés, pouvant se transformer en conflits nécessitant l'intervention d'un agent.

Lors des deux week-ends d'observation (samedi et dimanche), nous n'avons pas observé de débordements entre ces deux catégories d'usager.ère.s. En revanche, des usager.ère.s conventionné.e.s sur les deux sites et des responsables de club ont témoigné de tensions existantes entre les deux types de public, lorsque des terrains réservés sont occupés par des usagers non conventionnés refusant de céder la place aux conventionnés. Un des membres en club à l'Etoile au stade de La Motte a exprimé ainsi son exaspération :

Il y a des gens qui viennent de loin pour un usage sauvage des installations, ils font du « forcing » pour s'entraîner et ils envahissent les créneaux. On doit toujours se justifier ... Ils abîment le terrain, les grillages, ça se dégrade à force d'avoir un usage fréquent. Cela provoque des tensions, des fois le ton monte, et quand on leur demande de laisser le terrain, ils répondent « ici on est chez nous » ... ils pensent qu'on veut les «arnaquer », ça s'embrouille, ça ne vient pas aux mains, mais on est obligé de hausser le ton, après ils partent, dès qu'on devient un peu méchant.

Lorsqu'ils étaient confrontés à des usagers libres refusant de laisser l'accès au terrain, les responsables des clubs ont le plus souvent fait recours aux agents et à leur capacité de médiation, privilégiant la recherche de solution. Ainsi, un des administrateurs d'une association conventionnée disait :

On va voir les gardiens pour leur en parler et ils prennent les choses en main. Aujourd'hui on est allé le voir parce qu'il y avait des jeunes de 20 ans sans club, on leur a parlé calmement, et ils sont partis. Mais il y a déjà eu des conflits, avec des jeunes qui ne voulaient pas sortir, il y a eu des mots déplacés, nous on est obligé de rester neutres.

Les responsables de club rencontrés au stade de La Motte se sont appuyés sur les chargés d'accueil sur le site et sur leur capacité de médiation. Certains sont allés plus loin, comme le responsable du club de l'Etoile nous l'expliquait. Cette structure officielle représente, en appui aux structures formelles, un garde-fou aux incivilités pouvant s'exprimer lors des conflits entre conventionnés et non conventionnés. Sans vouloir s'engager dans une concurrence institutionnelle, cette structure véhicule auprès des usager.ère.s des codes de conduite et de savoir-être, basés sur un comportement respectueux entre joueurs (« fair-play »). Le club a fourni une plaquette à destination des usager.ère.s afin d'inciter à une bonne conduite et à des relations respectueuses des usagers et de l'environnement.

A Marville, le grand nombre d'usagers fréquentant les lieux le week-end peut susciter des animosités, surtout en ce qui concerne les groupes habitués des lieux depuis des années. Ainsi le dimanche 10 octobre, les gardiens devaient intervenir afin de demander à 100 usagers non conventionnés, venus à 8 h du matin, de laisser la place aux joueurs de club ayant réservé le terrain :

Les usagers ne voulaient pas entendre, il y avait des tensions et des paroles « fortes ». Il a fallu 30 minutes pour les faire évacuer et l'équipe conventionnée a commencé avec un retard. Les usagers étaient à profil variés, certains venaient en dehors du 93.

La **médiation** constitue de ce fait une ressource indispensable pour les deux sites. Les agents à Marville, comme ceux du stade de La Motte ont souvent évoqué cette stratégie face à une occupation des terrains par certains usagers lors de créneaux réservés. Les agents ont privilégié la recherche d'une solution, comme le partage du terrain, ou à Marville ou la proposition d'un autre terrain non réservé. Au stade de La Motte, en complément des initiatives du club de l'Étoile, une association de jeunes de quartier a élaboré un projet de médiation sur le site dans l'objectif d'éviter les conflits entre les usager.ère.s. Dans la deuxième partie de ce rapport, nous évoquerons ces stratégies comme des leviers pouvant résoudre certains problèmes rencontrés sur les deux sites.

Quant aux usager.ère.s non conventionné.e.s sportifs, ils et elles ont fait recours à des stratégies afin de concilier leur pratique avec les règles établies par les sites en question.

1.3.2 LES STRATEGIES D'OCCUPATION DU TERRAIN PAR LES NON CONVENTIONNES : ENTRE NEGOCIATION ET ENTRAIDE

Des règles d'usage et des arrangements ont été adoptés par les usager.ère.s afin de gérer l'occupation des espaces libres et non réservés. Ainsi, la règle connue de tous les joueur.euse.s et affichée par les agents des sites est : « *Premier arrivé*, *premier servi* ».

Les personnes non conventionnées ont élaboré des stratégies afin de concilier leur pratique libre avec cette règle du « *Premier arrivé, premier servi* » :

- <u>Fréquenter les sites très tôt le week-end</u>: certains usagers, notamment des groupes de football du week-end, viennent régulièrement très tôt, dès 8 heures, voire avant l'ouverture du site de Marville, afin d'occuper une place avant les autres. En résultat, les groupes arrivants plus tard doivent attendre le temps que le jeu se termine. A Marville, les agents sont régulièrement amenés à intervenir afin de réclamer que le terrain soit libéré lorsqu'un créneau a été réservé.
- La négociation de partage du terrain en mode de cohabitation: Lorsqu'un jeu ou un entraînement conventionné a lieu, les joueurs non conventionnés désirant pratiquer leur activité demandent directement la permission à l'organisateur de partager le terrain. Lorsqu'il s'agit d'un entraînement non officiel (école, association ou groupe d'usagers non nombreux), le partage se fait de manière fluide, les deux groupes privilégiant la recherche d'une solution permettant aux deux parties de s'engager dans leur activité. Il a été fréquent

d'observer un terrain partagé entre plusieurs groupes conventionnés et non conventionnés, enfants, jeunes et adultes qui « partagent chacun un bout de terrain » sans incident. Au stade de La Motte, un habitué mettait en avant la cohabitation :

« On demande aux gens leur position sur le terrain et on nous dit que c'est ok, alors on prend la place. Ça a toujours été la cohabitation ici, on ne va pas s'imposer, on parle avec le groupe sur place et après que le groupe finit le jeu, on occupe de la place. On fait en sorte que tout le monde soit satisfait. Personne n'impose quoi que ce soit ».

Partage des terrains par intervalles: Le Beach-volley, le football et le Basket-ball ont réuni parfois de nombreux joueur.euse.s. Afin de faire bénéficier l'espace à tous les membres, l'usage est de permettre une participation par intervalles de jeu. A Marville, un joueur de football pointait l'existence de règles implicites gérant l'occupation des halles couvertes (halle 1):

Ça se passe bien, j'y viens avec 2-3 amis et on joue avec les personnes qui sont déjà là. Je connais la plupart des gens, et même ceux que je ne connais pas, ils sont ouverts. Aujourd'hui par exemple il y a 3 équipes (jouant dans la halle couverte 1), chaque équipe joue 10 minutes, et après l'autre équipe va jouer, ce sont les règles d'ici et tout le monde respecte les règles. Sur ce terrain (halle 1), on joue 5 contre 5, si on est nombreux on peut jouer sur le grand terrain (terrain 1) à mi-terrain et on va jouer 8 contre 8 (pour laisser de la place aux autres joueurs sur le terrain).

<u>Concertation avec l'accueil avant l'arrivée en site</u> : certains usagers non-conventionnés, notamment engagés en groupes, demandent l'aval des agents d'accueil afin de connaître la possibilité d'occuper le terrain sans gêner l'activité conventionnée :

Comme j'habite à côté, je demande au gardien s'il y a de la place, et on s'arrange en fonction de la place disponible. Chaque année on fait un tournoi à Pierrefitte de 60 villages du Mali, ça dure 2 mois. On n'a pas un endroit officiel, alors on essaye d'avoir des créneaux. On reçoit souvent des nouveaux joueurs, on reste 2-3 heures, aujourd'hui on avait rendez-vous à 14h30 jusqu'à 18h. Mais s'il y a un match officiel, on ne va pas jouer »; « Maintenant il y a des entraînements d'enfants en club, alors on s'adapte à la situation, on se renseigne auprès de l'accueil pour savoir si le terrain est occupé.

Pratiques d'inclusion entres joueurs : nous avons observé sur les deux sites des pratiques d'inclusion des joueurs non conventionnés, par des joueurs plus expérimentés qui peuvent donner des conseils pour l'amélioration de leur pratique. Un des habitués de cette pratique, un entraîneur indépendant en Basket-ball, dit :

Des jeunes très « pro », qui viennent jouer en même temps,vont demander s'ils peuvent jouer, mais ils ne vont pas venir faire la guerre, petit à petit ça va se faire tout seul (pour pratiquer).

1.3.3 QU'EN EST-IL DES RELATIONS ENTRE NON-CONVENTIONNE.E.S ?

Si, dans l'ensemble, les usagers et usagères ont évoqué des relations simples et une bonne entente entre les publics fréquentant le site de Marville, certains se sont remémorés des rares agressions et conflits, comme dans le cas d'un adolescent, joueur de Basket-ball et de Beach-volley, qui était agressé par plusieurs jeunes il y a deux ans. Il témoigne avoir surmonté cet événement et être retourné sur le site au bout d'un mois, en étant toujours accompagné. Le jour de l'entretien, il était accompagné par son frère et ses amis :

C'est bien ici, il y a un espace pour tout le monde. Mais il y a deux ans, il y a eu des agressions. Moi-même je me suis fait agressé par vengeance, parce que j'ai déposé une plainte à la suite d'un vol de portable. Alors ils sont venus avec des battes, ça s'est arrivé sur la Halle 3. J'avais des hématomes, je suis allé voir l'accueil et ils m'ont accompagné vers la sortie. Je suis parti à l'hôpital. J'ai déposé une plainte, mais elle a été classée sans suite. Il n'y avait pas de caméra pour filmer.

Au stade de La Motte, où l'usage est plutôt familial et résidentiel, les témoignages sur des incidents similaires sont inexistants. En revanche, les usager.ère.s de ce stade ont témoigné d'une exaspération devant une fréquentation massive durant l'été, privant les résident.e.s de leurs habitudes de se réunir sur le site. Un groupe de femmes de trois générations a exprimé une insatisfaction autour de ce qu'elles qualifient comme un « envahissement » du stade :

On accompagne les enfants qui viennent pour jouer, pour nous c'est aussi un lieu de détente. On reste 2-3 heures, on vient entre amies, sœurs, voisines. C'est notre vie ici. On n'est pas contentes avec « les gens qui envahissent » le parc parce que c'est notre vie de quartier ici... L'été on a été monopolisé par des personnes qui venaient tous les samedis et dimanches, sur le terrain de foot, ils faisaient de la vente à la sauvette, il y avait des tapages nocturnes, des bagarres entre eux. Ils mettaient de la musique jusqu'à minuit. On ne pouvait plus utiliser le terrain, ils faisaient du barbecue, là ils ne viennent plus comme il fait plus froid, et du fait que la saison a repris. Il faut qu'ils laissent aussi de la place aux autres.

Sur les deux sites, les propos des usagers et usagères tournent autour des conséquences d'une fréquentation élevée durant les week-ends qui a un impact sur la vie de quartier et sur la gestion du site, en raison notamment des déchets accumulés à la fin des week-ends. De même, à Marville, les échanges ont révélé souvent l'insatisfaction devant des usagers polluant le site et l'environnement. Il s'agit également, pour les résident.e.s et habitué.e.s des sites, de désaccords de légitimité sur l'occupation des espaces.

La question de la légitimité touche d'autant plus les femmes, qui sont moins présentes sur le site et constituent 10 à 12% des personnes observées sur les deux parcs selon les données collectées dans cette étude.

1.3.4 LES FREINS DES FEMMES A LA PRATIQUE SPORTIVE : ENTRE CONTRAINTES FAMILIALES ET SEXISME

Une enquête récente auprès des collectivités locales pointe les principaux freins aux activités sportive féminine : l'absence d'une demande spécifique de la part des femmes ; l'inadaptation des équipements aux besoins et aux attentes présupposés des femmes ; des espaces de pratiques saturés ne permettant pas le développement de la pratique féminine¹⁸. Nous avons vu, sur les deux sites, comment ces trois types de freins contribuent à une présence limitée des femmes et à des pratiques d'auto-censure.

Les jeunes femmes fréquentant les deux sites sont souvent venues accompagnées par des ami.e.s, ou dans un groupe, afin d'assurer leur sécurité au retour le soir et d'éviter d'être abordées voire harcelées. D'autres adoptent des stratégies de contournement, comme le fait de venir sur certains créneaux (en journée et après midi, en excluant les week-ends et les soirées), ou d'organiser leurs conditions d'accompagnement.

Une des joueuses de Beach-volley, une étudiante de 23 ans, témoigne dans ce sens :

En journée on se sent en sécurité, le soir on est obligée de partir, à cause du manque d'éclairage. Le week-end parfois il y a des gens qui font des fêtes, il n'y a que des « mecs », on sort toujours en groupe et on se sent plus en sécurité.

¹⁸ Voir l'enquête de l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) intitulée "La place du sport féminin dans les politiques sportives locales", publiée en avril 2018 en partenariat avec la Caisse des Dépôts : http://www.andes.fr/wp-content/uploads/2018/04/Enqu%C3%AAte-compl%C3%A8te.pdf

Les stratégies d'évitement des femmes ont été également mentionnées par un maître-nageur de la piscine de Marville concernant la faible fréquentation des femmes à la piscine. D'après cet échange, les femmes viennent rarement seules nager et adaptent leur choix vestimentaire en anticipant des remarques sexistes.

De plus, sur les deux sites, les échanges révèlent que les sportives ne sont pas toujours traitées de manière équitable ni respectueuse par les sportifs non conventionnés. Par exemple, une adolescente de 16 ans jouant au Basket-ball à Marville, accompagnée par son petit-ami et un groupe d'amis témoignait :

Les « croqueurs », ils sont « perso » et ils ne veulent pas passer le ballon. Certains ne comprennent pas que je veuille jouer, ils peuvent ne pas me passer le ballon pendant 30 minutes. J'ai l'impression de déranger, ils font comme si je n'étais pas là. Les filles ne viennent pas car elles ont la gêne. Il y a des garçons partout. Mais il y a quand même d'autres filles qui viennent de clubs de Basket et qui jouent ici. Mes copains me montrent comment jouer, ils me passent le ballon.

Au stade de La Motte, un coach de football féminin témoigne également de pratiques inégalitaires concernant les joueuses de football dont certaines sont exclues par les joueurs non conventionnés qui parfois leur demandent de quitter le terrain (lors de jeux non conventionnés). Ces attitudes semblent également exister dans le milieu sportif conventionné:

Les clubs prennent plus des garçons, les filles sont en « complément », comme ça amène des subventions en plus et c'est considéré comme bénéfique pour les clubs. Mais ce qui se passe, c'est qu'ils (les clubs) les ramènent et après ils les négligent... Parfois ce sont les garçons qui font sortir les filles du terrain (lorsque les deux ne sont pas en pratique conventionnée).

Enfin, certaines femmes rencontrées au stade de La Motte, plus qu'à Marville, ont confié vouloir avoir une activité sportive mais ont mis en avant des contraintes professionnelles, familiales voire les deux. Au-delà de ces contraintes, certaines ont exprimé une gêne, comme une femme voilée qui a arrêté sa pratique de course à pied au stade de La Motte, en raison de remarques d'autres usager.ère.s concernant son voile. Elle, comme d'autres femmes, a exprimé le besoin d'être soutenue et accompagnée afin de reprendre une activité sportive.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Notes : une femme assise observant son fils jouer au Basket-ball, au parc de Marville, le 28 octobre 2021 (vacances de la Toussaint) en après-midi.

D'après les échanges, les pratiques féminines sportives sont différentes de celles des footballeurs qui se sentent plus « légitimes » de fréquenter les lieux à différents créneaux ainsi que d'organiser des évènements. Un des habitués des lieux, surpris d'être interrogé concernant les pratiques féminines sportives, a relaté à ce propos :

Les équipes féminines jouent plus en club, elles ne viennent pas entre amies, les garçons viennent jouer en groupe parce qu'ils s'organisent un match, elles ne vont pas organiser un match.

Dans la continuité de cette analyse, dans la partie suivante, nous exposerons les attentes exprimées par ces usagers et usagères.

1.4. Attentes des usagers et usagères non conventionné.e.s

1.4.1 PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DECHETS

Certains usager.ère.s des deux sites ont signalé l'état de dégradation des installations des sites, ainsi que l'existence de déchets, surtout en lien avec la fréquentation élevée lors des week-ends. De ce fait, ils et elles ont formulé des recommandations d'améliorer la gestion des déchets afin de veiller à préserver l'environnement naturel des sites et d'empêcher l'usure des terrains et de conserver une image attrayante pour les invités venant dans le cadre d'évènements (championnats, invités, jeux olympiques et paralympiques, etc.). Deux usager.ère.s libres, dont une professionnelle du handicap à Marville et un père de famille rencontré au stade de La Motte, se sont montré.e.s volontaires pour participer à un ramassage des déchets afin de sensibiliser le public de veiller à la propreté des sites :

J'aurais aimé organiser un ramassage des déchets. Il faut préserver la nature (par exemple, planter des arbres fruitiers), garder la nature sauvage.

Cette force de proposition a été également démontrée dans le cas de joueurs de Beach-volley qui ont procédé au désherbage du terrain de Beach-volley. Ces propositions représentent des leviers potentiels pour améliorer la prévention des dégradations ainsi que de sensibiliser le public aux enjeux écologiques actuels, tout en valorisant les sites en question.

1.4.2 ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS

Les usager.ère.s libres des deux sites ont émis des inquiétudes concernant la dégradation de certaines installations. A Marville, les joueurs de Basket-ball se plaignent souvent lors des entretiens, de l'absence de paniers, abimés ou retirés par d'autres joueurs. Des jeunes joueurs attribuaient cette dégradation à la pratique du « dunk » qui consiste à appuyer sur le panier lors du lancement de la balle :

Il faudrait empêcher les gens de casser les paniers de Basket-ball... afficher que c'est « interdit au dunk ». Ces paniers ne sont pas adaptés à cette pratique et maintenant il manque 3 paniers. Il y a aussi des paniers tordus.

Les amateur.rice.s de Basket-ball apprécient particulièrement le terrain couvert (Halle 3) qui correspond aux normes professionnelles et regrettent qu'il n'y ait pas plus de terrains de ce type :

Ça aurait été bien que les autres terrains soient comme le terrain couvert bleu, en ciment. Comme les autres terrains (halles 1 et 2) sont synthétiques ce n'est pas pratique pour le basket. Il y a quatre endroits où on peut jouer au Basket mais il y a un seul qui est vraiment adapté.

Concernant le Beach-volley, les joueur.euse.s ont fait remarquer le manque d'entretien du sable ainsi que la nécessité de tailler un arbre dont une des branches a chuté sur le terrain lors d'un jeu, en blessant légèrement un joueur. Ainsi, un des joueurs témoignait :

On vient car le site est attrayant. Mais il nécessite beaucoup d'entretien. En tant que groupe, on a fait le nettoyage des terrains beach bénévolement (désherbage etc.), il y a régulièrement sur l'espace près du terrain des morceaux de verre, des mégots, des bouteilles.

De fait, l'entretien des terrains sportifs représente un enjeu car la présence des déchets peut causer de blessures et compromettre la sécurité des usagers et usagères.

1.4.3 ATTENTES EN TERMES DE FACILITES : TOILETTES, POINT D'EAU, ECLAIRAGE ET PARKING

Les personnes fréquentant les deux sites ont exprimé principalement une demande de facilités comme **des toilettes et de points d'eau**, les toilettes dans les vestiaires étant limitées d'accès et les points d'eau (un pour Marville et aucun pour le stade de La Motte) insuffisants. La demande de toilettes a été particulièrement exprimée par le public féminin, les parents d'enfants en bas âge et par les personnes âgées fréquentant le stade de La Motte. Ces demandes sont d'autant pertinentes pour le site de Marville qui est vaste et qui se trouve éloigné de commerces et de toilettes publiques.

A Marville, la question de **l'éclairage** a été évoquée par plusieurs joueurs de Basket-ball et de Beach-volley, qui ne peuvent pas pratiquer le soir en raison de l'absence de luminosité. Ce point était mentionné par certaines femmes pour qui le manque de luminosité était un facteur d'insécurité.

De même, l'utilisation difficile du **parking** à Marville a été mentionnée par la plupart des personnes venant au site. De nombreuses personnes ne peuvent pas garer leur véhicule dans le parking devant le parc, en raison des horaires de fermeture qu'ils.elles estiment ne pas être claires. Ainsi, plusieurs ont témoigné être restés « bloqués » dans le parking, et préfèrent de ce fait se garer à l'extérieur. Une joueuse de Beach-volley expliquait :

Je me gare devant la sortie collège (Saint-Denis). Dans le parking central, la barrière ferme trop tôt vers 18h30, plus personne ne gare les voitures làbas ce qui est dommage, c'est pour cela que les personnes se garent sauvagement devant. Je me gare vers les pavillons. En week-end, sur le parking (devant l'entrée principale) il y a parfois des morceaux de verre, alors il y a un risque de crevaison.

1.4.4 DEMANDES DE CONVENTIONNEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES : LE BEACH-VOLLEY ET LE CRICKET

Les joueur.euse.s de Beach-volley et de cricket (pour les deux sites) ont exprimé un souhait d'officialiser leur présence avec des terrains réservés sur le site et en demandant à profiter des facilités comme des vestiaires, des lignes traçables sur les terrains, etc. Au stade de La Motte, nous avons également échangé avec un coach souhaitant monter une équipe féminine de football.

a. Le cricket : une demande récurrente d'officialisation sur les deux sites

La particularité des demandes des joueurs de cricket, bien qu'elle soit établie, est qu'elle est entravée par les difficultés linguistiques venant poser un obstacle aux démarches des joueurs.

Sur les deux sites, nous avons échangé avec des joueurs de cricket, venant des communes avoisinantes ou d'autres départements proches (Paris, Val d'Oise), intéressés par la pratique.

Ces joueurs ont été particulièrement intéressés par l'attrait du site de Marville, certains d'entre eux alternent leur fréquentation entre Marville et le stade de La Motte.

Sur les deux sites, ces joueurs respectent la priorité donnée aux conventionné.e.s et ne témoignent d'aucune tension dans leurs relations. Néanmoins, ils ont exprimé une frustration devant la nécessité d'interrompre le jeu (dont la durée n'est pas définie d'avance, en raison de la règle de jeu exigeant d'atteindre un nombre des points, ce qui peut durer des heures). Ils souhaiteraient faire parvenir une demande, sans savoir comment s'y prendre, de bénéficier d'un accès à un terrain de cricket praticable avec des créneaux qui leur soient réservés. La demande exprimée par ces joueurs inclut également la subvention du matériel pour lequel les joueurs se cotisent pour pouvoir l'acheter. Par exemple, ils souhaiteraient avoir une bordure de 3 à 22 mètres pour tirer et certains à La Motte ont demandé d'avoir un endroit sur place pour ranger leur matériel. Cette demande concernant le rangement a été formulée une seule fois parmi les personnes rencontrées.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : matériel de cricket apporté par un joueur, au stade de La Motte, le 12 septembre après-midi.

b. Le Beach-volley : le développement d'un sport prisé sur le site de Marville

Comme nous l'avons vu, le Beach-volley est déjà une activité bien développée et organisée sur le site de Marville. Le responsable de cette activité souhaiterait promouvoir cette activité et en faire une « pratique partagée » en travaillant avec des écoles, des clubs, les centres de loisirs, etc. L'intérêt de développer cette activité peu connue en France est lié également aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 :

Ici il y a des gens qui jouent en championnat, on travaille aussi avec des comité d'entreprise, des pompiers, des gendarmes. Avec les jeux olympiques, le site de Marville sera exposé et il y a un intérêt à développer cette activité comme c'est un sport olympique.

Les demandes exprimées par les usager.ère.s concernent d'une part, l'entretien de ce terrain et de son équipement, et de l'autre, l'officialisation de l'activité sur le site, afin de pouvoir bénéficier

aux joueurs et joueuses d'un accès aux vestiaires et aux toilettes. La demande de ces facilités est particulièrement importante pour les femmes, dont certaines, nous l'avons vu, ont pu censurer leur activité pour des raisons exposées précédemment, comme le dit le responsable de l'activité : « Ce qu'il manque ici, c'est des toilettes correctes et des vestiaires ... les femmes ici changent leurs vêtements dans une espèce de cabane en bois ouverte (entre le terrain et l'espace d'accueil) ».

c. Une demande de créer un club de football féminin au stade de La Motte

Face au manque de club féminin de football et à une demande existante, un entraîneur de football indépendant fréquentant le stade de La Motte nous a fait part de son projet de monter une équipe féminine de football. « Ma priorité numéro une maintenant est de monter un club de filles exclusif. Des clubs des garçons, il y en a beaucoup, et il y a de plus en plus des filles qui veulent jouer au foot. Les garçons ont déjà cette chance-là. Mais la pratique n'est pas encore assez ouverte pour les filles ». Ce projet a été déposé auprès du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. L'entraîneur rencontré, encadre déjà des jeunes femmes inscrites dans un autre club dans le terrain de Rugby, à titre indépendant, sans bénéficier de créneaux réservés. Comme pour le Beach-volley, cette demande a un aspect matériel, s'agissant d'une demande de bénéficier d'un accès aux facilités pour améliorer le confort des usagères (toilettes, point d'eau, vestiaires).

1.4.5 L'EXPLOITATION DES ESPACES NON AFFECTES

Certains usagers des deux sites ont fait remarquer l'existence des terrains non exploités.

Alors que l'espace des sites est revendiqué et partagé par les différents types de public, les personnes interrogées ont exprimé une incompréhension vis-à-vis des terrains non exploités. Ainsi un usager, ancien footballeur professionnel et habitué du stade La Motte critique ce fait :

Je remarque qu'il y a beaucoup des terrains non pratiqués, à l'abandon, c'est du gâchis. Il n'y a que les terrains synthétiques qui sont utilisés, mais les autres terrains ne sont pas utilisés. On pourrait par exemple prendre le terrain rouge derrière le terrain de foot et en faire un espace pour le cricket, de cette manière on va faire connaître ce sport qui n'est pas connu en France, et attirer des gens du quartier vers ce sport.

De même, au parc de Marville, des résidents venant avec leurs enfants ont soulevé des questions similaires concernant l'espace désaffecté près de l'entrée, ainsi que sur les terrains proches de la piscine de Marville.

Ces questions traduisent également une volonté des usagers et usagères d'être informés des projets concernant le site.

1.5 Synthèse

Les témoignages collectés à travers cette étude démontrent que la majorité des personnes fréquente le site dans un cadre sociable auquel ils et elles sont attaché.e.s. En apparence, les sportives et sportifs conventionnés et non conventionnés conservent une bonne entente dans leurs pratiques respectives. Mais dans les faits, les échanges avec des usager.ère.s conventionné.e.s ainsi que les agents révèlent que les relations peuvent être tendues et générer des comportements pouvant compromettre la sécurité du public et des agents. Comme nous l'avons vu, ces tensions concernent une minorité de joueurs refusant de libérer le terrain réservé aux clubs, s'agissant principalement du football. La confrontation entre les deux groupes devient alors tendue et implique l'intervention des agents des sites. Souvent, la montée de la tension se produit lorsqu'un des groupes (conventionné ou non) estiment être « déshonoré » par des propos irrespectueux de l'autre partie, ce qui peut mener à des violences verbales, voire physiques.

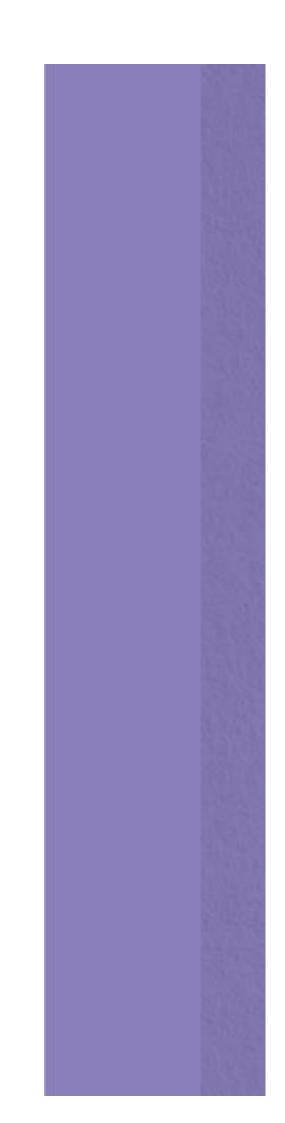
En revanche, la majorité des non conventionné.e.s interviewé.e.s ont accepté de donner la priorité aux conventionnés en adaptant leur fréquentation des sites à des créneaux précis. Certains ont été frustrés de limiter leur activité, comme par exemple un habitué des lieux qui fréquente le site de Marville tous les matins pour s'entraîner au Basket-ball :

Je préfère le côté libre d'une activité non conventionnée. Mais sur certaines activités c'est embêtant d'avoir peu de terrain de Basket...Les associations/écoles prennent d'abord le terrain couvert qui est le plus pratique par temps de pluie pour privilégier la sécurité des enfants, peutêtre qu'il n'y en a pas suffisamment, dès qu'il pleut beaucoup, le Basket c'est fini...

Les enjeux concernant les pratiques sportives non conventionnées des femmes ne sont pas les mêmes que ceux identifiés pour les joueurs libres venant sur les deux sites. Les échanges avec les usagères, leur présence limitée sur les deux sites et leur préférence d'investir des activités non sportives, confirment l'existence des freins auxquels les femmes sont confrontées. Au-delà des contraintes familiales mise en avant, certaines ont témoigné des pratiques d'exclusion existantes, tandis que d'autres ont confirmé employer des stratégies d'évitement des pratiques intimidantes. Certaines ont exprimé un désir non accompli d'avoir une activité sportive, mais ont dit ne pas avoir le temps ou la motivation pour le faire.

Enfin, les échanges avec les personnes non-conventionnées fréquentant les sites révèlent les intérêts et besoins des usagères et usagers dans le cadre d'une offre réduite des équipements sportifs. Leurs revendications portent, d'une part, sur la préservation de la nature, sur des installations de sites et d'autre part, sur une exploitation optimale des espaces existants. Une majorité des personnes a réclamé l'accès à des facilités qui aujourd'hui manquent sur les deux sites concernés, ce qui affecte leur confort et l'utilisation du site, comme les toilettes et les points d'eau. Quant aux personnes ayant des pratiques sportives moins connues en France, comme le Beach-volley et le cricket, elles ont exprimé un souhait de développer leur activité et trouver leur place dans le paysage sportif existant.

Dans la partie suivante, nous analyserons les conséquences de la fréquentation non conventionnée sur les sites et sur les agents, à travers les observations ainsi que les échanges réalisés par les employés de deux sites.



Partie 2 : Les effets des pratiques non conventionnées sur les sites

2.1 La fréquentation non conventionnée : enjeux pour la gestion de Marville et de La Motte

Après avoir analysé la fréquentation non conventionnée sur les deux sites, l'objectif de cette deuxième partie est d'analyser la manière dont ces fréquentations non officielles agissent sur l'environnement du parc, sur la sécurité ainsi que sur les réalités de travail des agents des sites. Alors que la première partie a exposé en majorité les points de vue des usagers et usagères, ici, en plus de nos propres observations et analyse, nous avons présenté la parole des agents, leurs perceptions, ainsi que les stratégies mobilisées dans leur travail.

Il s'agit d'évaluer l'effet des usages non officiels du site, tout en partant du constat qu'il existe une présence commune des usager.ère.s conventionné.e.s et non conventionné.e.s sur ces sites. La difficulté dès lors est de pouvoir attribuer les effets constatés au public non conventionné seul, alors que le parc est mobilisé en priorité en saison sportive (période scolaire) par des sports conventionnés de type clubs, écoles et associations.

La diversité du public fréquentant les parcs ne permet pas d'affirmer simplement que l'activité non conventionnée compromet l'état des équipements des deux sites en question. En revanche, l'étude a permis de constater un état de dégradation lors des week-ends, qui rassemblent un nombre important de groupes et de personnes non conventionnées ainsi que de joueurs conventionnés. En plus des usages sportifs et des évènements sportifs occasionnels, les week-ends rassemblent également un public venant pour des festivités (barbecues, pique-niques).

Par souci de clarté et pour sensibiliser le public aux règles d'usage, à Marville, les horaires d'ouverture sont affichés clairement dès l'entrée du parc et une carte détaillée indique les accès aux différentes installations. Ainsi, l'affiche de Marville, illustre les interdictions : l'interdiction de consommer de l'alcool, de faire des barbecues, d'apporter des chiens sans laisse et de circuler en véhicule à deux roues, de type trottinette ou moto. Comme nous l'avons vu, sur les deux sites, ces interdictions n'ont pas été respectées par une minorité des usager.ère.s.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : Affiche à l'entrée du site de Marville, du côté de l'avenue Roger Salengro, à La Courneuve.

Au stade de La Motte, la situation est différente car le site reste ouvert de manière continue du fait qu'il s'agit d'un lieu de passage des habitant.e.s qui le traversent pour accompagner les

enfants à l'école, pour avoir accès au commerce, etc. En revanche, il n'existe pas une carte présentant les équipements, ni les interdictions sur ce site.

Cette étude permet de distinguer des différences entre les deux sites concernant l'effet de la fréquentation non-conventionnée sur la gestion des sites, la sécurité des usager.ère.s et des agents.

Les visites en masse d'usager.ère.s non conventionné.e.s, lors des week-ends et les vacances scolaires génèrent une difficulté de maîtriser les effets sur le site de Marville, aussi bien d'un point de vue matériel que sur le plan humain. Ici, il n'est pas question de nier l'existence de ces difficultés pour le stade de La Motte, mais plutôt d'affirmer que ces problèmes n'ont pas la même ampleur en termes de gestion des deux sites. Nous verrons dans ce qui s'ensuit, que la crise sanitaire a eu un rôle dans la fréquentation des deux sites.

2.2 La crise sanitaire comme déclencheur de multiples revendications sur les sites de la Motte et de Marville

Selon le rapport de l'IRDS sur les pratiques sportives lors de confinement en Ile-de-France, les sportifs et sportives ont dû modifier leurs habitudes. Il en résulte une baisse de la pratique plus importante chez les sportifs encadrés dont seulement 46 % ont conservé une activité régulière (contre 55 % pour les non-encadrés). En raison de la fermeture des clubs, ces sportif.ve.s ont pratiqué du sport en dehors d'un encadrement, le plus souvent dans l'espace public. C'était le cas de 51 % des sportives et sportifs enquêtés par l'IRDS, alors que d'habitude il s'agit de 29 % des pratiquant.e.s.

L'étude des deux sites n'a pas comme objectif d'évaluer les effets de la crise sanitaire. En revanche, les propos des agents et des usager.ère.s ont laissé penser que les usages ont été modifiés, en portant l'activité non-conventionnée à la hausse. Certains usagers des clubs auraient été à la recherche de terrains ouverts et praticables au moment où les clubs étaient fermés, du fait des contraintes sanitaires.

Ne disposant pas de données sur l'activité non conventionnée avant la crise sanitaire, il ne nous est pas possible de comparer les deux situations afin de vérifier l'hypothèse d'une hausse des pratiques non-conventionnées. Cependant, nous avons constaté dans cette étude l'existence de demandes multiples et concurrentes sur les deux sites. Ces activités ont présenté des particularités différentes selon le site.

2.2.1 UNE FREQUENTATION IMPORTANTE EN RAISON DE LA FERMETURE DES CLUBS

Selon les agents du site de Marville, le confinement imposé lors de la crise sanitaire a incité un nombre important d'usager.ère.s non conventionné.e.s à visiter le site, en installant des habitudes qui n'existaient pas avant. Rappelons ici, que l'enquête réalisée pour cette étude a révélé qu'une personne sur dix observée durant l'enquête à Marville résidait en dehors de la Seine-Saint-Denis.

De même, au stade de La Motte, un responsable de club estimait qu'une majeure partie des fréquentations des personnes non conventionnées est liée à la crise sanitaire, en raison de la fermeture des stades municipaux. Selon lui, la crise a entraîné un déficit de places pour la pratique sportive, surtout dans le domaine du football. Le stade de La Motte présentait un atout au niveau de son accessibilité :

Avec le bouche à oreille, le fait que ce stade était ouvert a ramené des joueurs d'assez loin. Ces joueurs jouaient pour une partie déjà en club avant. Ils viennent d'autres villes, assez éloignées : Asnières, Aubervilliers, Nanterre. Donc, plusieurs font beaucoup de kms pour venir jusque-là. Nous verrons par la suite, que pour les deux sites, cette présence inhabituelle est venue perturber des habitudes installées sur les deux sites. Ce déséquilibre a parfois créé une insatisfaction auprès des habitué.e.s et des résident.e.s, comme nous l'avons vu pour le stade de La Motte.

2.2.2 UNE ACTIVITE CALME MALGRE QUELQUES INCIVILITES

Sur les deux sites, les agents ont souligné que la majorité de l'activité des parcs durant les confinements ne présentait pas de problème. Ainsi l'agent logé sur le stade de La Motte a signalé que l'activité lors des périodes de confinement était très calme et s'est intensifiée lors du deuxième confinement, mais se déroulait dans de bonnes conditions. Le stade a permis aux résident.e.s de s'aérer et d'évacuer des tensions liées à la difficulté du confinement dans des petits espaces de logements sociaux. Quelques incivilités ont été signalées par les agents concernant des jeunes adolescents qui se sont installés dans les vestiaires, près de la loge, afin de fumer de la chicha.

Sur le site de Marville, les agents d'accueil n'ont pas exprimé une difficulté particulière et signalaient que le fonctionnement était plutôt calme. Cependant, la responsable du site jugeait que la crise sanitaire a créé un autre type de fréquentation qu'il était nécessaire de « cadrer ».

En outre, le responsable technique du site a signalé plusieurs situations l'obligeant à avoir recours à une intervention de la police, comme par exemple des infractions avec une arme à feu au stand de tir et un « squat » des jeunes de 12-16 ans dans la zone occupée par le club « Red star » : « On est beaucoup intervenu sur les clôtures parce que les gens les ont cassées, on a fait intervenir la police deux fois sur le 1er confinement. Lorsqu'il y avait trop de monde, une communauté faisait des tournois sauvages sur la terre schiste le PC Picasso (qui gère la sécurité sur le parc en dehors de l'ouverture) a appelé la police. Il y a eu également des infractions dans la tribune (fermé avant le Red star). Des jeunes venaient squatter là-haut. En mars on a dû faire intervenir la police parce qu'il y avait des jeunes sur la cheminée en train de faire des barbecues »

Dans la partie suivante, nous analyserons les implications posées par l'activité non conventionnée au regard de l'hygiène et de la sécurité des deux sites.

2.3 Un défi pour la gestion et la sécurité a Marville lors des « pics d'activite »

2.3.1 DEGRADATIONS RECURRENTES DU SITF

Les observations et les échanges avec les usager.ère.s ainsi que les agents révèlent que les week-ends, les rassemblements ont un impact négatif sur l'entretien du parc, à la fois pour la propreté du site et pour la dégradation de matériel.

Rappelons que la majorité de nos observations sur ce site étaient réalisées en semaine et en vacances scolaires et uniquement deux se sont déroulées le samedi et le dimanche. Cependant, ces observations ont dévoilé une fréquentation élevée en comparaison avec les autres créneaux observés, telle que nous l'avons décrite dans la première partie de ce rapport.

De même, les fiches documentées par les agents de ce site évaluent une entrée qui varie entre 500 et 1200 personnes en pratique non conventionnée par jour, lors des week-ends.

Propreté du site

L'ensemble du site met à disposition de son public deux types de bacs en plastique pour recueillir les déchets, des petits containeurs en pierre avec une capacité limitée et des grands bacs, la quantité de ces derniers étant plus limitée (un au niveau du terrain 1 et deux autres au niveau de la piscine de Marville). Lors des événements festifs comme des tournois, les agents fournissent des sacs en plastique afin d'éviter l'accumulation des déchets et des restes de piquenique sur les terrains.

Ces dispositifs se sont montrés insuffisants lors des week-ends. Pendant ces créneaux et lors de nos observations en début de semaine (lundi et mardi), nous avons constaté la présence des déchets de tous types (cannettes, bouteilles, morceaux de verres, mégots et emballages) à l'entrée du parc et au niveau du parking, sur les terrains, particulièrement dans les terrains libres d'accès (terrains stabilisés en « terre rouge ») et dans les allées (près du Beach-volley et des Halles 1 et 2). Le samedi 25 septembre à 19h30 et dimanche 10 octobre à 18h, nous avons constaté un barbecue près de l'entrée du parking et devant l'entrée du parc. Lors de plusieurs observations sur ce site, ces deux endroits étaient systématiquement jonchés de détritus et de morceaux de verre.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : Rassemblement pour un barbecue, à l'entrée du parking sur le site de Marville, le samedi 25 septembre à 19h30.

A l'intérieur du site, la présence des déchets a été remarquée lors d'événements impliquant des regroupements en grand nombre comme celui organisé par une association le dimanche 10 octobre sur le terrain libre en terre rouge (derrière le terrain n°9) et le tournoi organisé par une association de volley-ball le même jour (près du terrain de Beach-volley). Sur le terrain du tournoi, des détritus, des emballages vides et des cannettes ont été observés sur le sol. Ces deux rassemblements ont impliqué un brassage important des personnes et des familles avec enfants (une centaine en tout), impliquant un déjeuner sur place. Pour l'évènement multisports, un déjeuner a été prévu par les organisateurs et disposé dans plusieurs containeurs sur ce terrain (derrière le terrain de football en libre accès).

Dans d'autres cas, nous avons observé des repas des joueurs, qui ne présentaient pas une incidence particulière sur l'hygiène du site. Durant l'été (en semaine), nous avons observé un déjeuner impliquant 15 joueurs de football habitués près de l'espace d'accueil. De même, quelques pique-niques de type familial ont été pratiqués durant l'été sans incidence apparente sur l'environnement du site.

Lors d'autres observations, le week-end et en semaine, nous avons eu connaissance de deux barbecues, dont l'un impliquait un groupe de footballers non conventionnés et l'autre concernant un club de joueurs de football conventionnés. Pour des contraintes horaires, nous n'avons pas pu les observer.

En conclusion, il semblerait que la présence des déchets soit liée à l'organisation de grands évènements ou à des déjeuners voire des barbecues qui peuvent inclure des joueurs, mais également des personnes extérieures au site, qui viennent uniquement pour un usage familial. Il est important de souligner qu'on ne peut pas attribuer ces pollutions seulement à l'activité non conventionnée, sachant que des joueurs de clubs officiels sont également amenés à consommer de la nourriture sur site.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : Détritus remarqués lors d'une observation en fin d'après-midi (en semaine), sur les terrains accessibles en libre-accès (terrain de football stabilisé en terre de schiste, à proximité de l'entrée de la piscine de Marville).

Les agents, débordés par la gestion de ces pollutions qu'ils sont amenés à régler en continu, pointent la possibilité d'ajouter des corbeilles de type ouvert et des grands bacs afin d'inciter les publics de tous types à veiller à la propreté du site.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : Détritus lors d'une observation le lundi 30 août matin à Marville (proximité de l'entrée de la piscine).

Dégradations de matériel

D'un point de vue matériel, les agents sont confrontés à la détérioration des paniers de Basketball dans les halles ouvertes (espaces multi-sports). Les terrains en accès libre sont également affectés par la présence importante de groupes de football et de cricket :

Avant le cricket était interdit sur le foot, on virait les « crickets » du terrain du foot (côté piscine). Ils ne font du mal à personne, mais le cricket abime le terrain et avant ce terrain était loué aux officiels, mais avec la dégradation, ils ne sont plus loués, ils sont à l'abandon (chargé d'accueil et d'administration à Marville).

Une autre dégradation récurrente concerne la barrière du portail d'entrée cassée par les personnes dont le véhicule se trouve dans le parking après l'horaire de la fermeture. Par ailleurs, plusieurs usager.ère.s ont pointé la difficulté de connaître les horaires de fermeture du parking du fait que ces horaires étaient variables. Les gardiens témoignent être dépassés par ce problème. De même, un agent pointait la difficulté et le coût important généré par cette dégradation fréquente :

Le portail est cassé tous les 4 matins. Certains viennent s'entrainer au « five » (structure sportive privée près du parc de Marville), qui a des horaires décalés par rapport à nous. Ils ferment à 1h du matin. Quand leur parking est plein ils viennent se garer chez nous et lorsqu'ils veulent récupérer leurs voitures à 22h30 ils cassent. Cela représente 5000 euros de réparation et c'est un problème qui va se répéter. Le parking est un problème énorme, la barrière est cassée depuis un moment...Le dimanche l'état du parking et l'entrée, on penserait que c'est une bidonville (pour l'entrée c'est plaine commune qui gère), à l'entrée, il n'y a plus d'herbe, il y a des véhicules vandalisés, et ils se plaignent.



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : le parking du site de Marville qui contient encore beaucoup de véhicules, alors qu'il est fermé à cette heure (samedi 25 septembre à 19h30).

2.3.2 ENJEUX DE SECURITE POUR LES USAGER.ERE.S ET PERSONNELS DU SITE

Les chargés d'accueil et quelques usager.ère.s nous ont livré plusieurs témoignages concernant des incidents et des agressions qui se sont produits par le passé. Lors de nos observations, nous avons été confrontées à un conflit une seule fois, lors d'un accrochage entre deux groupes non conventionnés, le dimanche 10 octobre sur le terrain en schiste en libre accès (près de la piscine). Cet événement désamorcé par un agent du site, a été décrit dans la première partie de ce rapport (voir partie 1.2.2 b, page 34).

En revanche, lors de notre présence dans l'espace d'accueil, nous avons constaté que les relations entre usager.ère.s et agents étaient cordiales et familières. A trois reprises, des footballers ont abordé les agents afin de vérifier si les terrains étaient disponibles (pour le jour même ou pour le week-end suivant). Dans un cas, un joueur a signalé une blessure légère. Dans tous les cas, les échanges étaient fluides, les agents étaient à l'écoute et aucune tension n'a été décelée.

Quelques actes de vandalisme ont été décrits par les agents, notamment la brûlure d'un local en plastique il y a quatre ans, ainsi que des dégradations au niveau des vestiaires comme le décrit l'agent d'accueil interviewé :

Les non conventionnés allaient sur les vestiaires, ils passaient par derrière en cassant les vitres, des personnes squattaient, à ce moment on était plus nombreux, il y avait des caméras, depuis on a beaucoup limité le vandalisme.

A présent, il semble que les violences qui nous ont été relatées ont été stoppées, notamment grâce à la capacité de médiation des agents et à un contrôle policier occasionnel (en plus des chargés de sécurité du côté de la piscine de Marville) :

Les « galères » il y en a eu, il y a 3 ans, avant le COVID, des raquettes des délinquants entre 12 et 16 ans, qui venaient embêter les écoliers, dès qu'ils voyaient des jeunes isolés ou chétifs et ils se tournaient vers la communauté asiatique surtout... (chargé d'accueil, Marville).

Si la majorité de ces conduites ont pu être maitrisées, les agents peuvent être amenés à gérer des situations conflictuelles, comme nous l'avons vu lors de l'évènement du dimanche 10 octobre confrontant deux groupes jouant à proximité dans le terrain libre.

Un des agents, présent le week-end, témoignait :

Il y a des gens qui ne veulent rien savoir, sur 75% on n'a pas des vrais problèmes ni des conflits qui vont loin, mais les 25% sont fatiguant et même dangereux, on a vu une fois une course poursuite avec une machette (cela peut arriver surtout le week-end). Les conflits, ça commence à arriver à mi saison (avril-mai). Et après, pendant les vacances scolaires, mais en semaine il y a rarement des problèmes... il y a eu des conflits entre les gens qui font du foot et cricket.

La lecture des fiches des week-ends, saisies par les agents pour les mois juillet-août et septembre, révèlent que deux incidents se sont produits, impliquant des usagers conventionnés comme des personnes non conventionnées.

Dans le premier cas, le dimanche 5 septembre, les agents ont reporté un conflit entre deux équipes conventionnées de football qui se sont affrontées pour une raison inconnue, alors qu'un match officiel a été prévu ce jour et que le nombre de conventionnés était faible en comparaison avec les personnes non conventionnées, estimées au nombre de 650. Une intervention policière a eu lieu en lien avec ce conflit, à la suite d'un appel d'un usager.

Dans le deuxième cas, le samedi 25 septembre au matin, les agents dénotent une « petite tension » entre deux équipes de football non-conventionnées sur le terrain 2. Cette altercation, dont la raison reste inconnue, a été probablement renforcée par la présence d'un grand nombre de personnes sur le site durant cette journée. Les agents ont ainsi estimé l'entrée de 900 non conventionnés et de 230 conventionnés à cette date.

La faiblesse de l'effectif pendant le week-end, pic de fréquentation de tous les types de publics, renforce le sentiment d'insécurité notamment lorsque l'agent peut se trouver seul dans l'espace d'accueil (lors de la pause, ou de la ronde du collègue) :

Il y a des moments ou ne se sent pas en sécurité, lorsqu'il y a 30 personnes énervées, et qu'il n'y a personne, et on est 2 en théorie il y a une pause de 45 minutes, un est tout seul pour tout le parc, il se trouve tout seul s'il y a un conflit.

Parmi leurs fonctions, les gardiens sont amenés à faire le rappel de quitter les lieux avant l'heure de fermeture, ce qui dure longtemps en raison du refus de certaines personnes de quitter le site. Ainsi, les agents sont amenés à appeler les usagers devant les vestiaires et peuvent faire l'objet de comportements incivils, comme l'a témoigné un des agents qui a reporté une agression verbale très mal vécue.

D'autres agents ont signalé des agressions vécues par des agents :

On se trouve dans une zone très sensible, « ils » (les usagers non conventionnés) disent qu'ils sont chez eux, des fois ils sont violents dans les propos et les gestes. En 1 an j'ai témoigné à une agression physique. L'horaire n'a pas été respecté et les gens ont pénétré le bureau et physiquement il y a eu du contact (tête contre tête). Il y a une peur que des gens de la cité interviennent... le signalement a été fait dans ce cas, mais il y a un risque quotidien. Et on a un grand manque d'effectif alors que le weekend on a deux fois plus des risques. C'est pour cela que certaines situations se dégradent.

L'ensemble des agents interviewés ont signalé une difficulté de gérer les conflits qui peuvent ressurgir entre usagers les week-ends, notamment en raison de la taille du parc. D'autres conduites à risque des usagers ont été signalées, comme la consommation d'alcool dans le parking et les motos cross qui peuvent constituer un danger pour les usager.ère.s.

Parmi leurs missions, les agents assurent des tâches visant à contrôler et à minimiser les conduites risquées et les usages pouvant entraîner des conflits. Il s'agit par exemple de rondes comme l'explique un des agents :

Il y a différents styles de rondes pour répondre à différents objectifs : on fait des rondes en voiture (pour montrer une présence officielle), à pied (pour vérifier chaque portail, et les vestiaires), par scooter (pour intervention rapide, on peut rentrer en cas de conflit).

Lors de nos observations, nous avons effectivement croisé les agents se déplaçant régulièrement autour du site afin de veiller à l'ordre. Mais, la manière de gérer les conflits repose principalement sur le relationnel et sur les principes **d'une communication non violente** :

Nous, c'est grâce à une relation qu'on a créée avec les usagers, qu'on arrive à gérer à notre manière. On a une gestion humaine des conflits, on se base sur une stratégie de médiation pour gérer les conflits, de manière humaine et jamais excessive pour conserver un bon fonctionnement. Sachant que ça peut vite dégénérer, car on est sur une zone sensible, on fait attention et je continue à apprendre. On manque les moyens d'effectif pour montrer au public qu'en face il y a un service en accueil et en entretien.

Les témoignages livrés dans cette partie font état d'une nécessité de renforcer la sécurité sur le site afin d'assurer la protection des usagers et usagères et des agents. Dans ce sens, les agents, force de proposition, ont fait état de plusieurs recommandations que nous exposerons à la fin de ce rapport.

2.4 La Motte: entre une occupation résidentielle et une occupation sportive plus remarquée dans le contexte d'une crise sanitaire

Le site est davantage fréquenté par des usager.ère.s non conventionné.e.s durant les aprèsmidi, en début de soirée et durant les week-ends. En cours d'année scolaire, les associations, clubs et écoles organisent leurs activités de manière conventionnée.

Contrairement au parc de Marville, ce site présente un caractère résidentiel important : près de 40% des personnes observées étaient des résident.e.s du quartier intéressé.e.s par le lien social et la présence d'espaces verts. Par ailleurs, cette demande est liée à l'absence d'espaces verts et d'installations pour enfants dans les quartiers avoisinant, comme nous le disaient certains parents rencontrés sur ce site.

Présentant un des rares équipements sportifs et espaces verts en accès libre aux quartiers avoisinants, ce stade suscite également de nombreuses demandes pour un usage conventionné et non conventionné, ce qui déclenche une concurrence entre les différents types d'usagers et usagères. Notons également que dans le stade, deux terrains ont été désaffectés, supprimant ainsi des terrains de jeu à l'entrée du site et derrière l'espace d'accueil, pour des raisons de fouilles archéologiques et dans le cadre de la construction du PRISME. Le rétrécissement de l'espace disponible a entraîné une déstructuration des équilibres habituels ainsi qu'un désordre dans l'occupation de l'espace.

Par conséquent, il existe un conflit d'intérêt entre les résident.e.s fréquentant le stade et les personnes qui n'y vivent pas, particulièrement lorsqu'ils viennent d'autres départements, comme nous l'a témoigné un groupe de femmes excédé par l'occupation de groupes extérieurs lors de l'été 2021, notamment lors de l'organisation de tournois et de barbecues. Selon le responsable d'un club, la fréquentation de personnes en dehors de la Seine-Saint-Denis a augmenté en raison de la crise sanitaire, à la suite de la fermeture de certains terrains. Par ailleurs, l'étude a confirmé que 8% de personnes observées au stade de La Motte venaient d'autres départements. Les différentes logiques d'occupation s'opposent comme l'a exprimé le directeur d'un club interviewé :

Les travaux sont présents, à travers la construction de nouveaux logements depuis environ 2018. Des aires de jeu ont disparu à plusieurs endroits du quartier. Un équipement de jeu sur le parc côté partie qui appartient à la ville de paris a été supprimé, il y 8 ans. Donc il n'existe pas d'autres équipements de parc. Et les familles viennent ici comme dans un parc alors que c'est un équipement sportif. Le lieu n'est pas adapté. Il y a des restes de barbecues et des bouteilles de verre éclatées.

En revanche, en règle générale les gardiens ont témoigné avoir des bonnes relations, voire familières, avec les usager.ère.s habituel.le.s qui considèrent le stade comme un lieu de vie de quartier :

Le parc reflète une certaine mixité sociale, il n'y a jamais eu des affrontements/rivalités entre communautés, tout le monde arrive à cohabiter. Ici, des gens de religions différentes, de couleurs différentes, cohabitent en paix. Il n'y a jamais d'agression et les usagers se sentent en sécurité.

Néanmoins, des dégradations constatées sur le site traduisent une difficulté de maîtriser les effets d'une fréquentation élevée surtout les week-ends. Comme pour Marville, ces constats suscitent des interrogations quant à la prévention de comportements nocifs à l'environnement et aux usager.ère.s, auxquels les agents sont confrontés.

2.4.1 DEGRADATIONS DU SITE

Lors des observations, nous avons constaté la présence de déchets devant l'entrée du parc, surtout dans le terrain de Rugby près de l'entrée et également sur le terrain libre d'accès en schiste (derrière le terrain n°7). Le terrain de Rugby contenait des divers déchets (notamment des masques et des emballages) et le banc à l'intérieur de ce terrain était dans un état détérioré et affichait des marques de tags.

Sur le terrain de football, souvent sollicité par les conventionnés comme par les non conventionnés, on remarque également des dégradations au niveau des cages déchirées par endroits et des portes cassées.

Des dégradations ont été également rapportés au niveau des vestiaires près de l'espace d'accueil, où des jeunes ont forcé l'entrée afin de se réunir et de consommer de la chicha.



Source : Etude MEPD DCPSL, 2021. Note : détritus remarqués lors d'une observation en fin d'après-midi (le 27 octobre), sur le terrain de Rugby au stade de La Motte (à côté de l'entrée).



Source: Etude MEPD DCPSL, 2021.

Note : Des tags remarqués dans ces vestiaires au stade de La Motte.

2.4.2 LE ROLE DE GARDIENS DANS LA MEDIATION ENTRE JOUEURS

Des tensions peuvent se créer quand les groupes de jeunes –appelés par les agents « squatteurs » –, utilisent les espaces réservés par des clubs lors de créneaux de réservation.

Les rivalités entre les groupes et les tensions suscitées autour de l'occupation des terrains nécessitent l'intervention des gardiens sur le site, qui mobilisent des stratégies de médiation afin de chercher une solution :

Le terrain de Rugby (en herbe) est occupé souvent en fin d'après-midi (vers 15h-16h) par des jeunes de 20-30 ans qui viennent en groupe pour jouer au cricket avec leur propre matériel (en usage non conventionné). Lorsque des familles souhaitent utiliser ce même espace, on peut intervenir pour assurer que chaque groupe d'usagers trouve une solution satisfaisante.

Les tensions principales ont lieu avec des groupes des joueurs âgés de 20-30 ans, notamment dans le terrain de football (n°7). L'organisation de tournois dits « sauvages », peuvent également générer des tensions auprès des habitué.e.s des lieux :

Quand un tournoi est organisé, c'est pour toute la journée, sur un jour de week-end et cela ramène une centaine de personnes. Les personnes et les jeunes du quartier ne peuvent pas jouer. Le terrain est occupé dès très tôt le matin par les organisateurs informels de l'évènement.

Dans certains cas, la situation peut s'aggraver et les gardiens peuvent être amenés à appeler la police qui ne souhaite pas intervenir et qui ne vient pas sur site. De ce fait, une solution alternative doit être recherchée et parfois les clubs sont contraints d'attendre la fin du jeu des jeunes en question. En 2021, il est arrivé qu'un entraîneur de football en club annule un entraînement de jeunes à cause de ce comportement.

Lorsqu'ils sont confrontés à ces situations, les agents travaillent « en intelligence afin de privilégier la recherche de solution et garantir la sécurité des familles/enfants ». En revanche, en semaine et en période scolaire, l'activité sur le site est calme et les relations entre usagers et personnel sont bonnes.

En appui du travail de médiation effectué par les agents sur le site, le responsable du club de l'Étoile a mis en place une démarche de sensibilisation des jeunes et des parents à un code de conduite respectueux des règlements, afin d'éviter les débordements. Des affiches de sensibilisation ont été faites par ce club afin de rappeler les règles et participer à la prévention de conduites irrespectueuses. Une des règles affichées mentionne ainsi : « On peut s'appuyer sur une autorité pour faire valoir un fonctionnement de règles. Et pas de règlement de compte ».



Source : Club de l'Etoile, Stade départemental de La

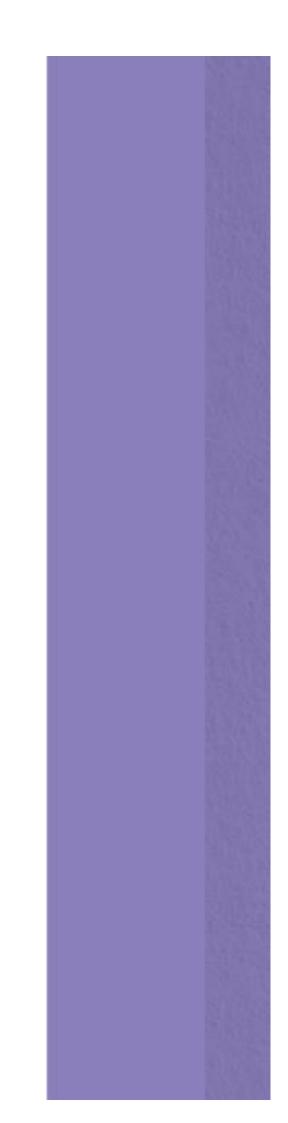
Motte, Bobigny, 2021.

Note : Affiche à l'entrée du terrain de Rugby au stade de La Motte, à l'initiative du président du club de l'Etoile.



Les constats réalisés sur les deux sites font état des dégradations importantes ayant lieu surtout lors des week-ends. Les confrontations entre différents types d'usager.ère.s, résidents, sportifs et non sportifs reflètent des logiques d'occupation différentes et des concurrences sur des terrains, par définition rares.

Dans cette étude, nous avons également identifié des leviers pour la résolution de conflits, comme le travail de médiation réalisé par les agents des deux sites, ou les stratégies de cohabitation et de partage réalisées par les usagers et usagères concerné.e.s. Ces deux constats nous amènent vers les préconisations que nous formulons au regard de l'analyse fournie dans cette étude.



Partie 3 : recommandations

3.1 Synthèse des résultats principaux de l'étude

Les préconisations qui vont suivre découlent de ces quatre principaux constats, issus des investigations et de notre analyse :

- Une variété de profils non-conventionnés sportifs et non sportifs. Les « non-conventionné.e.s » sont loin de former une catégorie homogène de personnes. L'étude a démontré une variété de pratiques sportives et non sportives non-conventionnées sur les deux sites. Or, la généralisation du terme « non-conventionnés » invite à une vigilance afin de nuancer les particularités de personnes observées dans les deux sites. La typologie présentée dans ce rapport identifie différents usages sportifs et non-sportifs qui varient selon le degré d'engagement des usager.ère.s et de leur organisation. Les pratiques résidentielles et familiales sont dominantes au stade de La Motte alors qu'à Marville le niveau d'engagement sportif des usager.ère.s est plus élevé : sur ce site deux fois plus d'usager.ère.s (29%) ont déclaré pratiquer deux activités sportives et 9% ont cité plus que deux activités pratiquées sur le site.
- La présence limitée des femmes est attribuée à l'existence des freins sociaux et des comportements sexistes. Les femmes forment ainsi 10-12% des personnes observées sur le site. Leur absence est attribuée à l'existence de normes sociales et culturelles, comme à des pratiques sexistes signalées par certaines. Des facteurs structurels contribuent à un sentiment d'insécurité, comme le manque d'éclairage en soirée, l'absence d'accès aux toilettes et aux vestiaires qui dissuadent des nombreuses femmes qui évitent de fréquenter les sites. Ainsi, celles qui fréquentent les sites pour une activité sportive sont toujours accompagnées. De plus, les femmes interrogées, plus souvent que les hommes, ont évoqué une charge de travail importante et une nécessité d'adapter leur activité sportive à leurs contraintes familiales et professionnelles.
- La forte affluence des non conventionné.e.s lors des week-ends et des vacances a un impact sur l'état des terrains, la sécurité des sites et le travail des agents, en particulier sur le site de Marville. Cette fréquentation massive a des conséquences en termes d'hygiène, de dégradations d'équipements et de sécurité sur les sites lors des week-ends, particulièrement lors d'évènements festifs comme les tournois.

 L'impact sur le site de Marville est d'autant plus prononcé, en raison de l'étendue du site et de la variété d'équipements qu'il propose aux usager.ère.s. Ainsi, une des dégradations récurrentes concerne la clôture du parking cassée régulièrement par des personnes dont la voiture est restée dans le parc après les horaires d'ouverture. Pour les agents de ce site, deux enjeux se posent : d'une part, il s'agit de gérer les conflits éventuels déclenchés en résultat de la fréquentation nombreuse durant le week-end ; et, d'autre part, d'assurer la fermeture du site en temps et en heure en évacuant la totalité des usager.ère.s et en maintenant le site fermé afin de préserver l'ordre et la sécurité du site.
- De manière générale, un système de régulation des conflits efficace est maintenu par les usager.ère.s aidé.e.s par les agents des deux sites. A Marville et à La Motte, des conflits peuvent apparaître entre usager.ère.s concernant l'occupation de terrains. En général ils sont résolus par une médiation réussie de la part des usager.ère.s, avec l'aide des agents. Ces arrangements constituent des leviers potentiels pour l'installation d'une cohabitation entre les différents usagers et usagères. En revanche, lors de fréquentation massive et d'évènements organisés lors des week-ends, ces tensions peuvent basculer dans des conflits plus intenses, nécessitant une intervention de la part des agents.

En lien avec les constats exposés ci-dessus, la question qui guide cette troisième partie concerne le mode de fonctionnement de ces équipements et la gestion de la relation entre usager.ère.s non conventionné.e.s et agents, à l'aune de transformations prévues dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques de 2024 et en regard du projet Grand Paris Express. Comme nous l'avons remarqué, ces projets futurs pourraient porter la fréquentation non conventionnée à la hausse.

Pour chacune de préconisation formulée, nous avons exposé l'enjeu en question, ainsi que le principe d'amélioration, suivi par une ou plusieurs pistes d'amélioration.

Ces recommandations restent ouvertes et peuvent faire l'objet d'échanges en fonction de points identifiés dans cette étude et des orientations stratégiques du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

3.2 Constat 1 : une tension entre la demande des usager.ère.s et la capacité des sites

3.2.1 ENJEUX

L'étude a permis d'identifier l'existence des pratiques concurrentes entre usager.ère.s à la recherche de terrains, dans un contexte d'une diminution des espaces praticables, soit en raison de la crise sanitaire, ou en raison de projets actuels et futurs dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques. Cette situation peut amener des tensions entre les différents types d'usager.ère.s. Dans ce contexte, apparaissent également des demandes de conventionnement de certaines pratiques comme le cricket et le Beach-volley. L'enjeu, pour la collectivité, est de veiller à un équilibre entre les demandes et les ressources disponibles sur les sites, dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques.

3.2.2 PISTE D'AMELIORATION 1 : L'ATTRIBUTION D'UNE ZONE « NON CONVENTIONNEE » SUR LES DEUX SITES

Sur les deux sites qui font l'objet de cette étude, plusieurs terrains ne sont pas dédiés à la pratique sportive de manière officielle et ne sont pas utilisés de manière régulière.

C'est le cas du terrain de football stabilisé à Marville (en terre rouge), occupé majoritairement par les joueurs de cricket et parfois par les joueurs de football non conventionnés. Au stade de La Motte, le terrain en libre accès en terre rouge (derrière le terrain n°9) est mobilisé par les joueurs de cricket de manière saisonnière.

D'autres installations à Marville ont été très peu utilisées par les usagers, par exemple, le terrain de Beach Soccer, le terrain de Handball (continuité des halles couvertes) et le terrain de volleyball (en face du terrain de Beach-volley).

Eu égard à la forte demande des sportif.ve.s non-conventionné.e.s, dans un contexte d'une crise sanitaire prolongée depuis mars 2020, l'exploitation de ces terrains dans l'optique de créer une ou des zones de pratiques sportives non-conventionnées pourrait être envisagée conformément aux projets de la DCPSL.

Exemples d'utilisation:

Sur les deux sites, on pourrait imaginer **un terrain de cricket officiel fermé** avec une possibilité de stockage du matériel. Cela permettrait d'une part de répondre aux nombreuses demandes de ces usager.ère.s et d'autre part d'assurer la sécurité de public fréquentant le site pour pratiquer d'autres sports et tout particulièrement les enfants qui seraient ainsi protégés du lancement de balle de cricket.

- La création d'un parcours de marche ou de course à pied avec des équipements à usage libre, avec des espaces de « workout » libres appelant à l'imagination des usagers et usagères (espace d'entraînement collectif et individuel). Ces espaces pourraient également inciter à la pratique sportive des femmes et des publics non engagés dans le sport.
- Afin de faciliter la pratique de ces usagers et usagères, il serait important de laisser un accès aux toilettes et à des points d'eau sur les deux sites, ces deux demandes étant récurrentes dans les attentes exprimées par les personnes interrogées sur les deux sites. Pour les femmes, mais également pour les parents accompagnant leurs enfants et pour les personnes âgées, il s'agit d'une revendication essentielle.

3.2.3 PISTE D'AMELIORATION 2 : ACCOMPAGNER LES AGENTS - LA FORMATION ET LA MEDIATION COMME LEVIERS

Avec l'expérience et les relations tissées avec les usager.ère.s, les agents des deux sites disposent d'une grande capacité de médiation. En revanche, pour des raisons exposées, certains ont témoigné de difficultés lors d'une confrontation avec des personnes agressives, particulièrement durant les week-ends et lors de vacances scolaires.

Sur ces deux sites, des agents ont souligné le manque d'encadrement pour les jeunes de quartiers avoisinants, de type association ou maison de quartier. A Marville, les agents ont signalé qu'il existait auparavant des médiateurs internes qui pratiquaient de la médiation de proximité avec des usagers.

Plusieurs suggestions peuvent être formulées afin d'éviter des débordements et des tensions pouvant porter atteinte à la sécurité et au bien-être au travail des agents :

- La mobilisation d'agents de médiation en renfort lors des week-ends : il s'agit à travers cette proposition d'apporter un appui aux efforts réalisés par les agents, par exemple en termes de médiateur.rice.s internes, en coopération avec des associations locales ou des maisons de quartier, notamment lors de week-ends ou de vacances scolaires. Sur le stade de La Motte, le club « l'Etoile » effectue déjà un travail complémentaire de médiation. Il s'agit de leviers possibles afin de faciliter les relations entre les usager.ère.s particulièrement lors des pics d'activités.
- La formation et la capitalisation des bonnes pratiques : au regard des expériences décrites, la formation des agents aux techniques de gestion de conflit pourrait être bénéfique. De surcroit, l'organisation d'ateliers de travail pourrait valoriser les bonnes pratiques mises en œuvre par certains agents au bénéfice de l'ensemble de l'équipe. Au-delà de leur utilité pratique, les espaces de formation constituent également un espace d'échanges, de réflexion et de valorisation des agents et de leur expérience de terrain.
- Matériel de protection pour les agents : en complément des actions proposées, la fourniture d'un matériel de protection (de type barrière ou de sas de protection à l'entrée de l'accueil, affiches de sensibilisation) pourrait rassurer les agents de Marville face à l'insécurité dont ils témoignent.

3.2.4 PISTE D'AMELIORATION 3 : PROLONGER L'OBSERVATION DES PRATIQUES NON CONVENTIONNEES

Les données statistiques de cette étude doivent être contextualisées en fonction des conditions de l'enquête. Ces données présentent une image à l'instant présent qui dépend des facteurs multiples : le créneau d'observation, la disponibilité des usagers et usagères, les conditions météorologiques, etc. Afin de prolonger cette observation et d'améliorer la connaissance des usages non conventionnés dans la durée, il est préconisé de poursuivre cette observation. Ainsi, les outils déjà construits pourront servir de base pour des prochaines enquêtes, avec des indicateurs à construire. A moyen et long terme, cette observation pourrait nuancer les résultats

de l'étude et permettre de mieux saisir les effets de ces pratiques sur l'environnement des sites, les agents et sur les usager.ère.s.

3.3 Constat 2 : dégradations des sites lors des week-ends et des vacances

3.3.1 ENJEUX: PRESERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RARES ESPACES VERTS

Des nombreuses personnes ont témoigné venir sur les sites départementaux en raison des espaces verts qui manquent dans leur quartier. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble des usagers et usagères quant à l'importance de préserver cet environnement pour valoriser cet espace, pour les intérêts des habitants et des sites.

3.3.2 PISTE D'AMELIORATION : RESPONSABILISATION DES USAGERS ET USAGERES FREQUENTANT LES PARCS

En premier lieu, suivant l'exemple de l'entrée du site de Marville, il apparait qu'une généralisation d'affiches claires et illustratives permettrait de rappeler les règles d'usage et des interdictions à l'intérieur des sites.

En deuxième lieu, la responsabilisation des usagers et usagères peut être utile afin de les inclure dans une démarche écologique et responsable de l'environnement qui leur est offert.

En un troisième lieu, dans le cadre de projets actuels et futurs, il serait possible d'informer le public de ces sites des projets en cours afin de les impliquer dans leur évolution. L'exemple du stade de La Motte est intéressant, avec l'exposition des fouilles archéologiques prenant place sur ce site actuellement.

- Le renforcement de l'affichage des règles d'accès et d'utilisation des lieux mentionnant clairement les interdictions et les sanctions pouvant être appliquées : l'affichage de différents règlements et interdictions a son utilité et pourrait être présenté à l'entrée des installations faisant l'objet de dégradations récurrentes, en mentionnant le cadre légal et les sanctions pouvant être appliquées dans le cas du non-respect de ces règles. Ainsi, les interdictions devraient être mentionnées de façon claire : interdiction d'avoir des comportements agressifs envers les agents et les usager.ère.s ; de faire des barbecues, de pratiquer des véhicules à deux roues sur les terrains, ainsi que des chiens sans laisse. Il est recommandé d'afficher l'organisation de tournois et de championnats en avance, afin d'informer au préalable les usagers, lorsque les informations parviennent à être connues.
- La responsabilisation des usager.ère.s à travers des campagnes de prévention des pratiques nocives à l'environnement: en s'appuyant sur les habitué.e.s et les associations de proximité, un appel à agir peut être lancé afin de mobiliser les habitué.e.s des sites à participer à l'amélioration de son état, comme par exemple à travers des campagnes de ramassage des déchets, la plantation des arbres ou de plantes, etc. Ces campagnes de prévention pourraient ensuite valoriser ces initiatives, à travers l'exposition des photos de bénévoles, avec le consentement des personnes sollicitées. De même, l'équipement du site avec des containeurs plus volumineux, dans les terrains où les déchets ont été le plus remarqués est préconisé, par exemple, dans les terrains libres d'accès côté piscine, au niveau du parking, derrière le terrain de Beach-volley, etc.

3.4 Constat 3 : dysfonctionnement du système de sécurité du site de Marville (parking et entrée)

••••••••••

3.4.1 ENJEUX

La gestion difficile du parking concerne le parc de Marville en raison du nombre de personnes fréquentant le site durant les week-ends et en vacances scolaires, le parking du stade de La Motte étant destiné aux agent.e.s de l'hôpital Avicenne. Comme nous l'avons vu, le portail du parking à Marville subit des dégradations de manière récurrente de la part d'usager.ère.s qui quittent le site après l'horaire officiel de fermeture, ce qui génère l'intervention régulière des gardiens. Au-delà de cette dégradation, la gestion du parking et de son ouverture reflète une difficulté d'assurer la sécurité de ce site lors de fortes affluences.

L'enjeu est donc de maintenir un ordre à travers leguel la sécurité du site sera renforcée.

Les propositions suivantes se basent en partie sur des idées apportées par les agents ayant investi une réflexion à ce sujet.

3.4.2 PISTE D'AMELIORATION : REPENSER LA POLITIQUE DE FERMETURE DES PORTAILS D'ENTREE POUR ASSURER LA SECURITE DU SITE

Organiser la surveillance par une agence de sécurité afin de limiter les dégâts et de contrôler l'état du parking, rendre le parking payant, activer la caméra à son entrée. La gestion de cet espace pourrait être confiée à une agence de sécurité dans l'objectif de limiter les dégradations du portail, de filtrer et d'empêcher la consommation d'alcool sur le parking. Une solution alternative serait d'afficher un panneau avec un numéro d'astreinte d'une société de sécurité (comme au parc Valbon) pour faire sortir les voitures qui restent bloquées après les horaires de fermeture, comme le disait un des agents :

Si on repense le parking c'est déjà un point important. Un des problèmes principaux c'est ça. Si on rend plus difficile le parking, ça va dissuader des usagers de venir. Pour le parking : 2 heures gratuites, 3ème payante. Ce qui serait bien c'est de mettre une caméra à l'entrée, nous avons une caméra qui visualise mais qui n'enregistre pas... du coup les enregistrements ne sont pas utilisables.

- De même, nous préconisons de mentionner clairement à l'entrée les horaires de fermeture du parking, afin d'éviter des confusions de la part des usagers quant à l'horaire de fermeture.
- Selon les agents techniques, les dégradations peuvent être le fait d'usagers du centre le « five », avoisinant l'entrée du parc de Marville. Il pourrait être utile d'engager une discussion avec les responsables des deux structures privées le « Five » et le « Red star » afin de veiller à un registre commun d'utilisation du parking.

3.5 Constat 4 : les inégalités d'accès selon le genre : un défi pour l'inclusion des femmes dans le sport

••••••••••

3.5.1 **ENJEUX**

En Seine-Saint-Denis, l'inclusion des femmes dans le sport est identifiée comme un enjeu pour l'égalité femmes-hommes, qui figure dans le plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes adopté par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en mars 2019. Les résultats de notre étude, à l'instar des études citées dans ce rapport, révèlent l'existence de freins limitant l'accès des femmes aux parcs départementaux. L'existence de comportements sexistes, les inégalités de genre existantes dès l'enfance, des équipements massivement occupés par des hommes et l'absence de facilités comme des toilettes contribuent aux inégalités d'accès existantes.

3.5.2 PISTE D'AMELIORATION : COMMUNICATION ET ACTIONS SENSIBLES AU GENRE

Compte tenu de ces freins, des politiques actuelles concernant le sport et le genre ont été adoptées en direction du public féminin¹⁹, notamment en se basant sur des associations de femmes, afin de lever l'insécurité ressentie par certaines usagères. Des ressources sont disponibles pour l'adaptation des politiques afin de corriger l'inégalité existante²⁰.

Il convient de mentionner l'importance d'une communication sensible au genre, eu égard aux stéréotypes existants qui reproduisent les inégalités hommes-femmes dans le champ sportif comme le montre clairement cette étude, en complément des études existantes²¹.

Ainsi, la Fédération sportive et gymnique du travail en Seine-Saint-Denis (FSGT 93) mène des actions afin de développer la pratique féminine du sport en partenariat avec des associations locales. Parmi ces initiatives, la Fédération développe la pratique féminine du football à travers des créneaux dédiés aux femmes ; des formations des femmes dirigeantes du secteur sportil et des actions de sensibilisation sur ce thème.

Dans les parcs départementaux, s'inspirant des initiatives récentes et actuelles, plusieurs propositions peuvent aider à renforcer la présence des filles et des femmes, dont :

- Des facilités pour les femmes: afin de répondre aux besoins spécifiques des femmes réticentes à fréquenter ces sites, il conviendrait de prendre en compte les demandes d'installations de type vestiaires, toilettes et éclairage extérieur notamment pour les pratiques de Beach-volley et du Basket-ball, où on constate une participation des femmes.
- <u>Des créneaux dédiés aux femmes</u> : selon des expérimentations récentes (notamment celles de la mairie de Gennevilliers et de la FCGT 93), la réservation de créneaux dédiés pour une pratique féminine exclusive peut aider à lever l'appréhension de certaines femmes de venir

¹⁹ Une liste d'exemples de politiques inclusives en direction des femmes a été présentée lors du colloque de la Mission égalité diversité du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis le 13 décembre 2021 autour du thème femmes et espaces publics en Seine-Saint-Denis, par exemple les actions menées par la mairie de Gennevilliers.

²⁰ Par exemple, voir le guide : « Penser, créer et gérer des équipements sportifs en quartiers prioritaires de la ville », focus équipements sportifs et mixité de genre, PRN SEMC, Ministère des sports, décembre 2016.

²¹ Voir par exemple : Faure, E., Hernandez, E., Gonzalez, Luxembourg, C. *La ville : quel genre ? : L'espace public à l'épreuve du genre*. France. Le temps des cerises, 2017.

pratiquer un sport. Afin d'encourager cette participation, il est possible d'organiser un partenariat entre associations de sport, associations de femmes, professionnel.le.s fréquentant ces sites (à titre privé ou en clubs) et la collectivité pour consacrer des créneaux « féminins » autour des sports divers, comme pour les pratiques de Beach-volley et du Basket-ball. Suivant l'exemple d'actions soutenues par la mairie de Gennevilliers, il est possible également de proposer des modes de garde éphémères assurés par des associations afin d'encourager la participation des femmes à ces manifestations²².

Des campagnes de sensibilisation contre les inégalités de genre dans le sport : l'organisation d'une campagne de sensibilisation contre les inégalités d'accès des femmes au sport, conventionné et non conventionné, peut aider à verbaliser le tabou des inégalités, peu questionnées par les personnes rencontrées sur ces sites. Afin d'adopter une démarche inclusive, cette campagne pourrait être organisée avec la coopération des associations et les organismes concernés. Par exemple, on pourrait envisager une exposition des photos de sportives connues en Seine-Saint-Denis, dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques et paralympiques. Cette démarche de sensibilisation gagnerait à associer des écoles afin de parvenir à mobiliser les filles et garçons à une égalité d'accès et de lever les inhibitions existantes chez certaines.

_

²² Cette action a été présentée lors du colloque "Femmes et espaces publics, la pratique du sport", organisé le lundi 13 décembre 2021 par La Mission égalité diversité du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Conclusion

A travers cette étude, la Direction de la Culture du Patrimoine, du Sport et des Loisirs visait à répondre à trois objectifs principaux, auxquels les trois parties de ce rapport sont consacrées :

- Caractériser et identifier les pratiques sportives non conventionnées au Parc de Marville et au stade de La Motte et évaluer les enjeux liés à ce type de fréquentation, mieux connaître les motivations des usagères et des usagers, ainsi que leurs modalités de fréquentation et leurs attentes.
- Evaluer l'impact de ces pratiques sur la gestion des sites et sur les relations entre les différents acteurs et actrices de ces sites : usagers et usagères, clubs et agents.
- Proposer des préconisations afin de maîtriser ces effets et de contribuer à un équilibre entre les différentes attentes exprimées autour de ces sites.

Dans un premier temps, le matériel constitué au travers de l'enquête et des observations nous a permis à mieux connaître les publics non conventionnés fréquentant les deux sites concernés ainsi que leurs motivations, leurs pratiques, leurs besoins et attentes.

La typologie présentée dans la première partie a démontré une variété de pratiques sportives et non sportives non conventionnées. Cette typologie comprend des pratiques organisées et régulières, des pratiques conviviales et festives (championnats, tournois non officiels), des pratiques sportives libres, des pratiques cumulées à une activité en club et des pratiques résidentielles et familiales qui ont concerné en priorité le stade de La Motte (38% des activités citées), même si elles ont été observées au parc de Marville (15%). Les pratiques résidentielles et non sportives englobent des personnes âgées, des jeunes, des travailleurs à proximité des parcs, des migrants isolés, des personnes ayant un handicap, des parents, et plus souvent des mères avec enfants. Ce public a été majoritairement intéressé par le lien social et l'environnement naturel des sites.

Les femmes sont minoritaires dans la pratique sportive et sont surreprésentées dans les activités non sportives, dont certaines formaient une continuité avec leurs obligations familiales. Cela renforce les résultats d'autres études concernant ce sujet²³.

Les usager.ère.s appartenant à des groupes organisés et ayant un niveau d'engagement fort se réunissent en priorité durant les week-ends et les vacances. Tandis que certains ont choisi une stratégie de « cohabitation » et de partage non conflictuel avec le public conventionné, d'autres ont démontré une volonté de « marquer » leur territoire ce qui déclenche des rivalités avec le public conventionné, sur des terrains réservés et dont la superficie a globalement diminué en particulier sur le site de La Motte.

Les revendications du public non conventionné portent, d'une part, sur la préservation de la nature et des installations des sites et sur une exploitation des espaces non utilisés ou désaffectés. Une majorité des usagers et usagères ont réclamé l'accès à des facilités qui aujourd'hui manquent sur les deux sites concernés ce qui affecte leur confort et leur utilisation du site, comme l'accès aux toilettes et à des points d'eau. Enfin, les personnes ayant de pratiques moins connues en France, comme le Beach-volley et le cricket, ont souhaité développer leur activité et trouver leur place dans le paysage sportif existant.

Dans un deuxième temps, nous avons cherché à comprendre les conséquences de cette fréquentation sur la gestion de ces sites au travers des échanges avec les usager.ère.s et avec les agents de deux sites.

En termes de gestion, la surfréquentation des deux sites lors des week-ends a une incidence sur l'état des sites, à la fois pour la propreté mais également pour les équipements (l'exemple du portail d'entrée au parking à Marville) et la qualité des installations. En revanche, l'ampleur des problèmes n'est pas comparable entre le stade de La Motte et le Parc de Marville, dont les agents

-

²³ Enquêtes sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF 2019) ; IRDS. 2012. La pratique sportive en Seine-Saint-Denis. *Les dossiers de l'IRDS*, n° 19. https://www.irds-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/IRDS/Publications/irds_19.pdf

sont confrontés à un cumul important de travail lors des week-ends. Les agents de Marville, un site prisé par tout public, dont 10% des effectifs interviewés dans cette étude ne vivent pas en Seine-Saint-Denis, ont tous témoigné éprouver un sentiment d'insécurité lors des week-ends où ils se sentent exposés à des conflits potentiellement violents avec des usager.ère.s.

L'étude révèle le déploiement de stratégies **de médiation, de négociation, voire d'inclusion des publics non conventionné.e.s** de la part des usager.ère.s, des agents et des clubs conventionnés, dans l'objectif de faciliter les échanges entre les sportifs et sportives. Ces pratiques constituent des leviers potentiels pour l'installation d'une cohabitation réussie entre les différents usagers et usagères.

Dans la troisième partie de cette étude, nous avons proposé quelques exemples d'adaptation des projets menés sur les deux sites afin de répondre aux besoins des usager.ère.s et de contribuer au maintien de l'équilibre entre les différentes pratiques du site. A la lumière des échanges avec les agents, nous avons formulé les propositions suivantes :

- Dédier une zone ou des zones d'usage non conventionné sur les deux sites, sur les terrains non utilisés et désaffectés.
- Veiller à un affichage annonçant clairement et de manière illustrée les obligations et interdictions, ainsi que les horaires de départ du site.
- Proposer des installations de toilettes et de points d'eau accessibles aux usagers et usagères.
- Lancer une campagne de sensibilisation contre les inégalités d'accès des femmes aux sites sportifs et coopérer avec des associations et écoles afin d'adapter les installations à un public féminin (par exemple, dédier des créneaux pour l'usage d'un public féminin, etc).
- Améliorer la sécurité des sites, particulièrement à Marville, où la gestion du parking est problématique et représente une source importante de nuisances et de dégradations.
- Poursuivre l'observation des pratiques non conventionnées sur ces sites afin de préciser les évolutions dans un contexte d'amélioration de l'accessibilité aux sites (Projet Grand Paris Express et les Jeux Olympiques et Paralympiques) et de la crise sanitaire. Cette observation pourra ainsi contribuer à la prise des décisions en tenant compte des enjeux pour les agents, l'environnement, pour les usagers et en cohérence avec les objectifs du Conseil Départemental.

Afin d'avoir un impact durable et de résoudre les problématiques identifiées, ces préconisations doivent prendre en compte la politique départementale dans les projets actuels et futurs des Jeux olympiques et paralympiques et du grand Paris. L'inclusion des agents et des usager.ère.s dans la réflexion autour de ces projets et leur implantation nous apparaît comme une condition de réussite. Dans ce sens, une démarche de concertation, incluant les agents et usager.ère.s autour des différentes solutions proposées, pourrait être bénéfique.

Annexes

ANNEXE 1 : AFFICHE DISTRIBUEE AUX USAGER.ERE.S SUR LES DEUX SITES DANS LE CADRE DE L'ENQUETE

Seine-saint-denis

Quelle	s sont les activités sportives que vous pratiquez au parc ?
Activit	é n°1 :
Activit	é n°2 éventuellement :
Autre activité, précisez <u>laquelle:</u>	
ao Comb sej	ien de fois êtes-vous <u>venu.e.s</u> au parc au mois de juillet - ût ? : ien des fois êtes-vous <u>venu.e.s</u> au parc au mois de ptembre ? : êtes :
ao Comb	ût ? : ien des fois êtes-vous <u>venu.e.s</u> au parc au mois de ptembre ? :
Comb sej Vous ê U	ût ?: ien des fois êtes-vous venu.e.s au parc au mois de ptembre ?: ites: Une Femme/fille Un Homme/garçon
Votre (ien des fois êtes-vous venu.e.s au parc au mois de ptembre ?: ites : Une Femme/fille Un Homme/garçon age: commune de résidence : rques particulières :

Cette étude a été réalisée par la mission Études et Pilotage de la Donnée (MEPD), à la demande de la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des loisirs (DCPSL).

La Mission « Études et pilotage de la Donnée » (MEPD), rattachée au Pôle Ressources Humaines et Modernisation, est composée du Bureau de la Donnée et du Bureau des Études. La MEPD a été créée pour poursuivre plusieurs objectifs stratégiques et afin de mettre en place une politique globale et cohérente de gouvernance de la donnée au sein du Département. Grâce à l'appui de son bureau de la Donnée, la MEPD vise à développer la modélisation et les traitements statistiques à des fins de pilotage, d'étude et de recherche, améliorer la maîtrise des nombreuses données manipulées et produites, ainsi qu'à amplifier l'ouverture des données et développer une culture de la donnée au sein du Département.

Grâce à l'appui de son Bureau des Études, qui a réalisé ce rapport, la MEPD a comme objectifs d'établir et organiser la programmation annuelle des études au sein de la collectivité, de favoriser la montée en compétence collective en matière de gouvernance d'études, de méthodologie d'études et de projet et de réaliser en propre ou appuyer les directions métier dans la réalisation d'études.

Cette étude a été réalisée entre les mois d'août et d'octobre 2021.

Nos remerciements vont aux équipes de la DCPSL, celle du Service des sports et des loisirs et celles du Parc Départemental de Marville et du stade Départemental de La Motte. Nous remercions également les agents du Service de la géomatique et de l'information géographique (SGIG) qui ont réalisé les cartes présentées dans cette étude.

Contacts

Mission Études et Pilotage de la Donnée

Nisrin Abu Amara, chargée d'études Mail: <u>nabuamara@seinesaintdenis.fr</u>

Tel: <u>01 43 93 88 22</u>

Frédérique Le Goff, cheffe du Bureau d'études,

Mail: flegoff@seinesaintdenis.fr